



## Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2012

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), sauf indication contraire.

La Banque a basculé des PCGR du Canada aux IFRS pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2012 constituent le premier jeu d'états financiers de la Banque à être dressés selon les IFRS. Les périodes comparatives de 2011 ont également été dressées selon les IFRS.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les résultats rajustés sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

Au premier trimestre de 2012, les activités d'assurance ont été transférées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada au secteur Gestion de patrimoine et Assurance (anciennement Gestion de patrimoine). Les résultats des périodes antérieures ont été retraités en conséquence.

### POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,55 \$, par rapport à 1,67 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,86 \$, par rapport à 1,73 \$.
- Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 478 millions de dollars, par rapport à 1 562 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est élevé à 1 762 millions de dollars, par rapport à 1 617 millions de dollars.

### RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du bénéfice comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 60 millions de dollars après impôts (7 cents l'action), comparativement à 103 millions de dollars après impôts (12 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Perte de 45 millions de dollars après impôts (5 cents l'action) attribuable à la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente reclassées, par rapport à un profit de 75 millions de dollars après impôts (8 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Frais d'intégration de 9 millions de dollars après impôts (1 cent l'action) liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comparativement à 24 millions de dollars après impôts (2 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Perte de 1 million de dollars après impôts résultant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, par rapport à une perte de 3 millions de dollars après impôts au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Frais d'intégration de 5 millions de dollars après impôts liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler.
- Frais d'intégration et coûts de transaction directs de 24 millions de dollars après impôts (2 cents l'action) liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.
- Provision pour litiges de 171 millions de dollars après impôts (19 cents l'action).
- Ajustements de la provision pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées de 31 millions de dollars après impôts (3 cents l'action).

**TORONTO, le 1<sup>er</sup> mars 2012** – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2012. Les résultats pour le trimestre témoignent des bénéfiques records tirés des activités de détail et du rendement solide des Services bancaires de gros.

«Même si nous savions, dès le début de 2012, que nos secteurs d'activité continueraient de croître même si le marché reste difficile, leur performance a dépassé nos attentes, a dit Ed Clark, président et chef de la direction du Groupe Banque TD. Le bénéfice trimestriel rajusté de la TD a atteint un nouveau sommet qui marque une hausse de 9 % sur le bénéfice trimestriel de la période correspondante de l'exercice précédent. Nos activités de détail en Amérique du Nord ont eu la meilleure croissance sectorielle, avec un bénéfice rajusté de 1,6 milliard de dollars, aussi un nouveau record. Ces résultats démontrent encore une fois à quel point notre stratégie axée sur les clients nous permet de croître même en périodes difficiles.»

### Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont clôturé un trimestre record avec un résultat net comme présenté de 826 millions de dollars. Le résultat net rajusté a atteint 850 millions de dollars, dépassant de 11 % celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats pour le trimestre tiennent à la forte croissance des volumes de prêts commerciaux, de prêts aux particuliers et de dépôts de particuliers, à la stabilité du crédit et à une efficacité record.

«Même confrontés à des taux d'intérêt qui restent bas, les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont généré des résultats records pour le trimestre, a dit Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit. Les bénéfices de nos services bancaires commerciaux ont connu un essor et la satisfaction de la clientèle a atteint des sommets inégalés. Tout en restant prudents, nous sommes très satisfaits de ces résultats. Pour l'avenir, nous croyons qu'une croissance constante des bénéfices allant d'environ 5 % à près de 10 % est réalisable.»

### Gestion de patrimoine et Assurance

Le résultat net enregistré par Gestion de patrimoine et Assurance, qui exclut la participation comme présentée de la TD dans TD Ameritrade, s'est établi à 294 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 14 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des revenus tirés des commissions, entraînée par la croissance des actifs dans le sous-secteur Gestion de patrimoine, de même que par une solide croissance interne du sous-secteur Assurance et une meilleure gestion des réclamations, mais cet élan a été en partie contrebalancé par une baisse des produits de négociation et par un événement déclenché par des conditions météorologiques extrêmes. L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices du secteur s'est élevé à 55 millions de dollars, en hausse de 15 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«Gestion de patrimoine et Assurance a connu un bon trimestre, malgré un repli des volumes de négociation des services de placement direct dans le sous-secteur Gestion de patrimoine et un événement déclenché par des conditions météorologiques extrêmes qui a nui au sous-secteur Assurance. La croissance des activités de base et la gestion des frais ont contribué à maintenir le levier opérationnel positif, a dit Mike Pedersen, chef de groupe, Gestion de patrimoine, Assurance et Services communs de l'entreprise. Même si l'incertitude pèse encore sur la situation économique, nos solides fondamentaux nous permettent de croire que les activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance continueront d'avoir un bon rythme de croissance.»

### Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont connu un excellent trimestre, puisque le résultat net comme présenté s'est élevé à 165 millions de dollars US et que le résultat net rajusté a atteint 345 millions de dollars US, dépassant ainsi de 6 % les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet surtout d'une forte croissance interne.

«La croissance des volumes de prêts et de dépôts a aidé TD Bank, America's Most Convenient Bank à atténuer l'incidence du Durbin Amendment au cours du trimestre, a dit Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Malgré la complexité du cadre réglementaire et la faiblesse persistante des taux d'intérêt qui posent tout un défi pour tout le secteur, nos principales gammes de services remportent de bons succès, la qualité de notre crédit continue de s'améliorer et nous nous apprêtons comme prévu à ouvrir 35 nouvelles succursales au cours de l'exercice.»

### Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros ont atteint un résultat net de 194 millions de dollars pour le trimestre. Cette baisse de 17 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent se rattache essentiellement aux profits tirés du portefeuille de placements qui avaient été plus élevés au premier trimestre de l'exercice précédent.

«Nous sommes satisfaits de notre rendement pour le trimestre, a dit Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros. Les résultats de nos activités principales ont été excellents, et ce, malgré la baisse généralisée des transactions d'actions sur le marché et un faible volume de nouvelles émissions. Nos activités de transaction d'instruments à taux fixe, de monnaies étrangères et d'instruments sur marchandises ainsi que nos services-conseils en fusions et acquisitions ont produit des bénéfices intéressants, ce qui a contribué aux solides résultats globaux pour le trimestre. Nous restons encore préoccupés par l'instabilité des marchés, et surtout par la situation de la dette souveraine en Europe, mais nous avons pleinement confiance en la résilience de notre modèle d'affaires diversifié, et axé sur le service à la clientèle.»

### Fonds propres

Le ratio des fonds propres de première catégorie de la TD a été de 11,6 % pour le trimestre. La qualité des fonds propres est demeurée très élevée, l'avoir corporel des actionnaires ordinaires représentant plus de 85 % des fonds propres de première catégorie. La TD a maintenant dépassé l'exigence de 7 % de Bâle III sur une base entièrement intégrée.

### Conclusion

«Nous sommes très heureux de nos résultats pour le trimestre considéré. Aujourd'hui, nous avons annoncé une hausse de 4 cents du dividende par action ordinaire payable en avril. Cette hausse témoigne de la confiance de notre conseil d'administration à l'égard de la capacité de notre modèle d'affaires de produire des bénéfices soutenus, a dit M. Clark. Bien que nous percevions des signes encourageants d'amélioration des perspectives économiques, surtout aux États-Unis, les défis que pose la conjoncture actuelle nous poussent à demeurer prudents. La faiblesse des taux d'intérêt continue de se répercuter sur nos activités et même si la reprise sera lente, nous entendons investir stratégiquement dans nos activités, assurer une gestion prudente de nos dépenses et offrir le service légendaire que nos clients attendent de nous.»

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)</b>	<b>38</b>	Méthodes comptables et estimations
		<b>40</b>	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
	<b>RAPPORT DE GESTION</b>		<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES</b>
<b>4</b>	Faits saillants financiers	<b>41</b>	Bilan consolidé intermédiaire
<b>5</b>	Notre rendement	<b>42</b>	État du résultat consolidé intermédiaire
<b>10</b>	Aperçu des résultats financiers	<b>43</b>	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
<b>14</b>	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD	<b>44</b>	État du résultat global consolidé intermédiaire
<b>22</b>	Revue du bilan	<b>45</b>	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
<b>23</b>	Qualité du portefeuille de crédit	<b>45</b>	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
<b>27</b>	Situation des fonds propres		
<b>29</b>	Gestion des risques	<b>107</b>	<b>RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS</b>
<b>34</b>	Titrisation et arrangements hors bilan		
<b>36</b>	Résultats trimestriels		

### **Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs**

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent rapport au paragraphe «Perspectives» pour chacun des secteurs opérationnels, à la rubrique «Sommaire du rendement» et dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2012 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'opération (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux et les autres risques, tous présentés dans le rapport annuel de 2011. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2011» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2011; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; et le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2011. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2011 de la Banque sous les rubriques «Sommaire et perspectives économiques», et pour chacun des secteurs opérationnels, sous les rubriques «Perspectives et orientation pour 2012», en leur version modifiée dans le présent rapport, sous les rubriques «Perspectives», et pour le secteur Siège social, dans le présent rapport, sous la rubrique «Perspectives générales».

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats opérationnels du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois clos le 31 janvier 2012, comparativement aux périodes correspondantes. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec notre rapport annuel 2011. Le présent rapport de gestion est daté du 29 février 2012. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement du rapport annuel 2011 de la Banque, préparé selon les PCGR du Canada, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS. Les résultats des périodes comparatives ont été dressés selon les IFRS. Pour de plus amples renseignements sur les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés intermédiaires. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2011 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

**TABLEAU 1 : POINTS SAILLANTS FINANCIERS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
<b>Résultats d'opération</b>			
Total des produits	5 642 \$	5 663 \$	5 459 \$
Provision pour pertes sur créances	404	340	421
Frais autres que d'intérêts	3 549	3 488	3 190
Résultat net – comme présenté	1 478	1 589	1 562
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	1 762	1 656	1 617
Profit économique <sup>2, 3</sup>	782	594	641
Rendement des capitaux propres en actions ordinaires – comme présenté	14,0 %	15,8 %	17,1 %
Rendement des capitaux propres en actions ordinaires – rajusté <sup>2, 3</sup>	16,8 %	16,5 %	17,7 %
Rendement du capital investi <sup>2, 3</sup>	s. o.	14,4 %	15,4 %
<b>Situation financière</b>			
Total de l'actif	773 666 \$	732 782 \$	664 084 \$
Total des capitaux propres	45 548	44 004	39 253
Total des actifs pondérés en fonction des risques	243 642	218 779	199 235
<b>Ratios financiers</b>			
Ratio d'efficacité – comme présenté	62,9 %	61,6 %	58,4 %
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	55,3 %	59,4 %	56,3 %
Fonds propres de première catégorie par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques <sup>4</sup>	11,6 %	13,0 %	12,7 %
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations <sup>5</sup>	0,38 %	0,38 %	0,42 %
<b>Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)</b>			
Résultat par action			
De base	1,56 \$	1,70 \$	1,69 \$
Dilué	1,55	1,68	1,67
Dividendes par action	0,68	0,68	0,61
Valeur comptable d'une action ordinaire	45,00	43,43	38,99
Cours de clôture	77,54	75,23	74,96
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	901,1	893,8	879,3
Nombre moyen – dilué	909,2	909,0	896,4
Fin de période	903,7	901,0	882,1
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	70,1 \$	67,8 \$	66,1 \$
Rendement de l'action	3,6 %	3,5 %	3,3 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	43,7 %	40,3 %	36,1 %
Ratio cours/bénéfice <sup>6</sup>	12,3	11,7	14,1
<b>Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars)<sup>1</sup></b>			
Résultat par action			
De base	1,87 \$	1,77 \$	1,75 \$
Dilué	1,86	1,75	1,73
Ratio de distribution sur actions ordinaires	36,3 %	38,6 %	34,8 %
Ratio cours/bénéfice <sup>6</sup>	11,1	11,0	12,7

<sup>1</sup> Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

<sup>2</sup> Le profit économique, le rendement rajusté des capitaux propres en actions ordinaires et le rendement du capital investi sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement des capitaux propres en actions ordinaires».

<sup>3</sup> À compter du premier trimestre de 2012, le calcul du profit économique repose sur les capitaux propres moyens en actions ordinaires sur une base prospective.

Avant le premier trimestre de 2012, le profit économique était calculé d'après le capital investi moyen. Si ce changement avait eu lieu sur une base rétroactive, le profit économique de la Banque, calculé selon les capitaux propres moyens en actions ordinaires, aurait été de 717 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2011 et de 758 millions de dollars pour le premier trimestre de 2011.

<sup>4</sup> Pour les périodes antérieures aux trois mois clos le 31 janvier 2012, les résultats sont présentés selon les PCGR du Canada.

<sup>5</sup> Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour de plus amples renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>6</sup> Pour la période close le 31 janvier 2011, le ratio cours/bénéfice a été calculé à partir des quatre trimestres successifs précédents, soit les trois mois clos le 30 avril 2010, le 31 juillet 2010 et le 31 octobre 2010 selon les PCGR du Canada et les trois mois clos le 31 janvier 2011 selon les IFRS.

## NOTRE RENDEMENT

### Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 21,5 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; Gestion de patrimoine et Assurance; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec environ 8 millions de clients en ligne. Au 31 janvier 2012, les actifs de la TD totalisaient 774 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

### Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retire les «éléments à noter», déduction faite des impôts sur le résultat, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

### Adoption des IFRS

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé précédemment que pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, toutes les entreprises ayant une obligation d'information du public devraient présenter leurs résultats financiers conformément aux IFRS. En conséquence, pour la Banque, les IFRS sont en vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice 2012 présenteront les résultats financiers comparatifs de 2011 selon les IFRS.

L'adoption des IFRS n'exige pas de changements importants des contrôles et procédures de présentation de l'information financière de la Banque.

L'effet de la transition aux IFRS sur la situation financière, les capitaux propres et le rendement financier de la Banque comme présentés est décrit à la note 21 des états financiers consolidés intermédiaires, laquelle comprend une analyse des choix et des exemptions transitoires selon l'IFRS 1 et les rapprochements détaillés des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque préparés antérieurement selon les PCGR du Canada ainsi que de ceux dressés selon les IFRS.

Pour plus de détails sur les méthodes comptables importantes conformes aux IFRS appliquées par la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

### TABLEAU 2 : RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – COMME PRÉSENTÉS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
Produits d'intérêts nets	3 687 \$	3 532 \$	3 356 \$
Produits autres que d'intérêts	1 955	2 131	2 103
Total des produits	5 642	5 663	5 459
Provision pour pertes sur créances	404	340	421
Frais autres que d'intérêts	3 549	3 488	3 190
<b>Résultat avant impôts sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée</b>	<b>1 689</b>	<b>1 835</b>	<b>1 848</b>
Charge d'impôts sur le résultat	272	310	343
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, déduction faite des impôts sur le résultat	61	64	57
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>1 478</b>	<b>1 589</b>	<b>1 562</b>
Dividendes sur actions privilégiées	49	48	49
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>1 429 \$</b>	<b>1 541 \$</b>	<b>1 513 \$</b>
Attribuable aux :			
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>26 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>26 \$</b>
<b>Actionnaires ordinaires</b>	<b>1 403 \$</b>	<b>1 515 \$</b>	<b>1 487 \$</b>

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

**TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET RAJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET COMME PRÉSENTÉ**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
<b>Résultats opérationnels – rajustés</b>			
Produits d'intérêts nets <sup>1</sup>	3 701 \$	3 532 \$	3 356 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	2 009	2 094	2 016
Total des produits	5 710	5 626	5 372
Provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	445	340	421
Frais autres que d'intérêts <sup>4</sup>	3 158	3 344	3 024
Résultat avant impôts sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	2 107	1 942	1 927
Charge d'impôts sur le résultat <sup>5</sup>	421	363	384
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, déduction faite des impôts sur le résultat <sup>6</sup>	76	77	74
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>1 762</b>	<b>1 656</b>	<b>1 617</b>
Dividendes sur actions privilégiées	49	48	49
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté</b>	<b>1 713</b>	<b>1 608</b>	<b>1 568</b>
<b>Attribuable aux :</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur le résultat	26	26	26
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 687</b>	<b>1 582</b>	<b>1 542</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur le résultat</b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles <sup>7</sup>	(60)	(95)	(103)
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées disponibles à la vente <sup>8</sup>	(45)	37	75
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis <sup>9</sup>	(9)	1	(24)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances <sup>10</sup>	(1)	9	(3)
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler <sup>11</sup>	(5)	(19)	–
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada <sup>12</sup>	(24)	–	–
Provision pour litiges <sup>13</sup>	(171)	–	–
Ajustements à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées <sup>14</sup>	31	–	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(284)</b>	<b>(67)</b>	<b>(55)</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>1 403 \$</b>	<b>1 515 \$</b>	<b>1 487 \$</b>

<sup>1</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2012* – certaines charges totalisant 14 millions de dollars (10 millions de dollars, nettes d'impôt) portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel, comme expliqué à la note 12.

<sup>2</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2012* – perte de 2 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 10; perte de 53 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées disponibles à la vente, comme expliqué à la note 8; un gain de 1 million de dollars du fait d'une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 11; *quatrième trimestre de 2011* – profit de 15 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; profit de 41 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées disponibles à la vente; une charge de 19 millions de dollars du fait d'une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler; *premier trimestre de 2011* – perte de 6 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; profit de 93 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées disponibles à la vente.

<sup>3</sup> La provision pour pertes sur créances rajustée exclut les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2012* – rajustements de 41 millions de dollars de la provision pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, comme expliqué à la note 14.

<sup>4</sup> Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 70 millions de dollars, comme expliqué à la note 7; frais d'intégration et coûts de transaction directs de 11 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 9; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 7 millions de dollars, comme expliqué à la note 11; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 18 millions de dollars, comme expliqué à la note 12; charges de 285 millions de dollars relatives à la provision pour litiges, comme expliqué à la note 13; *quatrième trimestre de 2011* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 123 millions de dollars; frais d'intégration de 9 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 12 millions de dollars; *premier trimestre de 2011* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 129 millions de dollars; frais d'intégration de 37 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

<sup>5</sup> Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôts sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat comme présentée et de la charge rajustée» à la rubrique «Impôts sur le résultat» du présent document.

<sup>6</sup> La quote-part rajustée du résultat net d'une participation dans une entreprise associée exclut les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 15 millions de dollars, comme expliqué à la note 7; *quatrième trimestre de 2011* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 13 millions de dollars; *premier trimestre de 2011* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 17 millions de dollars.

<sup>7</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp (Hudson) en 2006 et d'Interchange Financial Services (Interchange) en 2007, ainsi qu'à l'amortissement des immobilisations incorporelles compris dans la quote-part du résultat net de TD Ameritrade. Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises par suite de regroupements d'entreprises.

<sup>8</sup> Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle a reclassé, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés

entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. À compter du deuxième trimestre de 2011, la Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

- <sup>9</sup> Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la Banque peut engager des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie de l'information, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont des frais engagés directement pour effectuer un regroupement d'entreprises et se composent principalement de commissions d'apporteurs d'affaires, d'honoraires de conseillers et de juristes. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2012, les frais d'intégration ont découlé de l'acquisition de South Financial et des acquisitions facilitées par la FDIC et aucun coût de transaction direct n'a été comptabilisé. Il s'agit du dernier trimestre d'inclusion de frais d'intégration ou de coûts de transaction directs liés aux acquisitions facilitées par la FDIC et à l'acquisition de South Financial par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis parmi les éléments à noter.
- <sup>10</sup> La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût amorti. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaillance de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaillance de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.
- <sup>11</sup> Par suite de l'acquisition de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. De plus, la Banque a connu une volatilité des résultats en raison des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie de l'information, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externe, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont des frais engagés directement pour effectuer un regroupement d'entreprises et se composent principalement de commissions d'apporteurs d'affaires, d'honoraires de conseillers et de juristes. La contrepartie éventuelle est définie aux termes du contrat d'acquisition et établit que la Banque devra verser une contrepartie au comptant additionnelle s'il arrivait que les montants réalisés sur certains actifs excèdent un seuil préétabli. La contrepartie éventuelle est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de juste valeur postérieures à l'acquisition sont comptabilisées dans l'état du résultat consolidé. Le bénéfice rajusté exclut les profits et les pertes sur la contrepartie éventuelle, en sus de la juste valeur à la date d'acquisition. Bien que les frais d'intégration liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la plus grande partie de ces frais sont liés aux initiatives d'intégration entreprises pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.
- <sup>12</sup> Par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de même que de certains actifs et passifs, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie de l'information, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externe, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque et certaines charges portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer un regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Les frais d'intégration liés à cette acquisition ont été engagés par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.
- <sup>13</sup> Par suite de certains jugements défavorables prononcés aux États-Unis au cours du premier trimestre de 2012 et d'un règlement conclu après le trimestre, la Banque a pris des mesures de prudence pour réévaluer sa provision pour litiges. Ayant tenu compte de ces facteurs et d'autres causes connexes ou similaires, la Banque a déterminé, selon les normes comptables applicables, qu'une provision pour litiges de 285 millions de dollars (171 millions de dollars après impôts) était nécessaire. Même si son exposition pourrait être plus élevée, la Banque croit qu'elle peut être gérée.
- <sup>14</sup> Compte non tenu de l'incidence liée au portefeuille de cartes de crédit de MBNA et à d'autres portefeuilles de prêts à la consommation (qui est comptabilisée dans les résultats du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada), les «ajustements de la provision pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées», désignées auparavant comme «Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada», ont diminué de 41 millions de dollars (31 millions de dollars après impôts), la totalité étant attribuable au secteur Services bancaires de gros et aux portefeuilles de prêts autres que ceux de MBNA liés aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

**TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>**

(en dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
<b>Résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>1,56 \$</b>	1,70 \$	1,69 \$
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	<b>0,31</b>	0,07	0,06
<b>Résultat de base par action – rajusté</b>	<b>1,87 \$</b>	1,77 \$	1,75 \$
<b>Résultat dilué par action – comme présenté</b>	<b>1,55 \$</b>	1,68 \$	1,67 \$
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	<b>0,31</b>	0,07	0,06
<b>Résultat dilué par action – rajusté</b>	<b>1,86 \$</b>	1,75 \$	1,73 \$

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

<sup>2</sup> Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
Canada Trust	– \$	42 \$	42 \$
TD Bank, N.A.	<b>33</b>	32	36
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée)	<b>15</b>	13	17
Autres	<b>41</b>	49	35
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles, déduction faite des impôts sur le résultat</b>	<b>89 \$</b>	136 \$	130 \$

<sup>1</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles est inclus dans le secteur Siège social.

### Profit économique et rendement des capitaux propres en actions ordinaires

À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode d'allocation des fonds propres à ses secteurs d'activité pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de capitaux propres en actions ordinaires, soit un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de première catégorie. Les mesures du rendement des secteurs d'activité reflètent dorénavant une méthode fondée sur le rendement des capitaux propres en actions ordinaires, plutôt que fondée sur le rendement du capital investi comme auparavant. Ces changements ont été appliqués de manière prospective.

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour l'actionnaire. Le profit économique représente le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre des capitaux propres moyens en actions ordinaires. Le taux utilisé pour l'imputation au titre des capitaux propres moyens en actions ordinaires correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur les capitaux propres en actions ordinaires de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement rajusté des capitaux propres en actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens en actions ordinaires. Le rendement des capitaux propres en actions ordinaires est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le rendement des capitaux propres en actions ordinaires et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Si le rendement des capitaux propres en actions ordinaires excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un rendement des capitaux propres en actions ordinaires supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le rendement rajusté des capitaux propres en actions ordinaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

**TABLEAU 6 : PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES EN ACTIONS ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	Rendement des capitaux propres en actions ordinaires	Rendement du capital investi	Rendement du capital investi
	<b>31 janv. 2012</b>	31 oct. 2011	31 janv. 2011
Capitaux propres moyens en actions ordinaires	<b>39 999 \$</b>	38 131 \$	34 542 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement du goodwill et des immobilisations incorporelles, déduction faite des impôts sur le résultat	<b>s. o.</b>	5 435	5 180
Capitaux propres moyens en actions ordinaires/Capital investi moyen	<b>39 999 \$</b>	43 566 \$	39 722 \$
Coût des capitaux propres moyens en actions ordinaires/Capital investi moyen	<b>9,0 %</b>	9,0 %	9,0 %
Imputation au titre des capitaux propres moyens en actions ordinaires/ Capital investi moyen	<b>905 \$</b>	988 \$	901 \$
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>1 403 \$</b>	1 515 \$	1 487 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le résultat, déduction faite des impôts sur le résultat <sup>1</sup>	<b>284</b>	67	55
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 687 \$</b>	1 582 \$	1 542 \$
<b>Profit économique<sup>2</sup></b>	<b>782 \$</b>	594 \$	641 \$
<b>Rendement des capitaux propres en actions ordinaires – rajusté/rendement du capital investi<sup>2</sup></b>	<b>16,8 %</b>	14,4 %	15,4 %

<sup>1</sup> Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> Le calcul du profit économique repose sur les capitaux propres moyens en actions ordinaires sur une base prospective. Avant le premier trimestre de 2012, le profit économique était calculé d'après le capital investi moyen. Si ce changement avait eu lieu sur une base rétroactive, le profit économique de la Banque, calculé selon les capitaux propres moyens en actions ordinaires, aurait été de 717 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2011 et de 758 millions de dollars pour le premier trimestre de 2011.

## Événements importants en 2012

### **Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2011, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, filiale en propriété exclusive de la Bank of America Corporation, ainsi que de certains autres actifs et passifs pour une contrepartie au comptant de 6 839 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de l'acquisition à compter de la date d'acquisition jusqu'au 31 janvier 2012 ont été consolidés avec les résultats de la Banque et sont présentés essentiellement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance. Au 1<sup>er</sup> décembre 2011, l'acquisition avait ajouté 7 361 millions de dollars de prêts, 272 millions de dollars d'autres actifs et 1 336 millions de dollars de passifs. La juste valeur estimative des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date de l'acquisition. L'excédent de la contrepartie par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis d'environ 542 millions de dollars a été attribué à hauteur de 422 millions de dollars aux immobilisations incorporelles et de 120 millions de dollars au goodwill. La répartition du prix d'acquisition est susceptible de faire l'objet d'ajustements à mesure que la Banque termine l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

### **Nouveautés législatives aux États-Unis**

Le 21 juillet 2010, le président des États-Unis a ratifié la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi Dodd-Frank ou la loi) qui déclenche des changements en profondeur du secteur financier aux États-Unis. Couvrant plus de 2 300 pages, la loi Dodd-Frank aura une incidence sur toutes les institutions financières exerçant leurs activités aux États-Unis, dont la Banque, et pourrait, du fait de certains aspects extraterritoriaux, toucher les activités de la Banque à l'extérieur des États-Unis, y compris au Canada. La loi Dodd-Frank entraîne d'importants changements, entre autres pour ce qui est de la supervision des services bancaires et des banques, de la résolution des problématiques entourant les institutions financières d'importance systémique, des transactions pour compte propre et de certains placements dans des fonds, de la protection des consommateurs, des valeurs mobilières, des dérivés négociés hors Bourse et de la rémunération des cadres, et un resserrement des normes prudentielles qui s'appliqueront à ces institutions. La loi Dodd-Frank sera aussi complétée par la publication de plus de 240 dispositions réglementaires ainsi que par un grand nombre d'études et de rapports continus dans la foulée de sa mise en œuvre. Par conséquent, même si la loi aura une incidence sur les affaires de la Banque, particulièrement sur ses activités aux États-Unis, les conséquences ultimes pour la Banque ne seront pas connues tant que les règlements de mise en œuvre n'auront pas été entièrement rendus publics et finalisés.

Le 10 novembre 2011, le Département du Trésor, le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, la Federal Deposit Insurance Corporation et la Securities and Exchange Commission ont émis conjointement un projet de règlement de mise en œuvre de l'article 619 de la loi Dodd-Frank (la règle Volcker). Le 13 janvier 2012, la Commodity Futures Trading Commission a publié un projet de règlement semblable. La Banque procède actuellement à l'analyse du projet de règlement de la règle Volcker en vue de planifier sa mise en œuvre. La règle Volcker interdit de façon générale les transactions pour compte propre et établit des restrictions à l'égard des autres activités de négociation permises, limite les placements dans des fonds de couverture et d'actions de sociétés fermées et leur soutien, et exige un respect strict des régimes de déclaration entourant les activités permises. La règle Volcker devrait également avoir une incidence sur certains des fonds soutenus par la Banque et pour lesquels elle offre des services-conseils dans le cadre de ses activités de gestion d'actifs ainsi que sur les placements de capital de risque qu'elle détient actuellement. Selon le projet actuel, les dispositions de la règle Volcker s'appliquent aux entités bancaires, y compris les banques autres qu'américaines, comme la Banque, qui contrôlent des institutions de dépôts assurées aux États-Unis ou sont traitées comme des sociétés de portefeuille du fait qu'elles ont une succursale ou une agence aux États-Unis. Le projet de règle Volcker s'applique aux sociétés affiliées ou aux filiales de la Banque : la définition donnée aux termes «société affiliée» et «filiale» dans la règle Volcker inclut les entités contrôlées par la Banque ou qui sont sous le contrôle conjoint de la Banque. Telle qu'elle est proposée actuellement, la règle Volcker exige l'instauration d'un programme de conformité étendu et la surveillance de certaines mesures quantitatives des risques ainsi que de programmes de surveillance et de déclaration à l'égard de la conformité d'ici juillet 2012, et les entités bancaires devront rendre leurs activités existantes conformes à cette règle d'ici juillet 2014. Même si l'on estime que la règle Volcker aura une incidence défavorable sur certaines des activités de la Banque, l'ordre de grandeur de cette incidence pour la Banque ne sera pas connu tant que le projet actuel ne sera pas finalisé. Pour le moment, on estime que l'incidence ne devrait pas être importante pour la Banque.

Le *Durbin Amendment* est une disposition de la loi Dodd-Frank qui autorise le conseil de la Réserve fédérale à adopter des règlements fixant des frais d'interchange qui sont «raisonnables et proportionnels» aux coûts de traitement des transactions. En juin 2011, le conseil de la Réserve fédérale a adopté des règles définitives limitant les frais d'interchange sur les cartes de débit et fixant la date de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> octobre 2011, et a plafonné les frais à 21 cents par transaction, plus de petits montants pour couvrir les frais relatifs aux fraudes. L'incidence prévue du *Durbin Amendment* est une perte de revenus bruts d'environ 50 à 60 millions de dollars US avant impôts par trimestre.

Pour plus d'informations sur l'incidence du *Durbin Amendment* et de la *Regulation E*, se reporter à la rubrique «Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis» dans la section «Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD» du présent rapport. La Banque continue de surveiller de près l'évolution de ces questions et d'autres faits législatifs nouveaux et analysera l'incidence que pourraient avoir ces changements réglementaires et législatifs sur ses activités.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le premier trimestre de 2012 en regard des indicateurs de rendement financiers indiqués dans le rapport annuel de 2011, est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 a augmenté de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la vigueur des résultats tirés des activités de détail. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Pour les trois mois clos le 31 janvier 2012, le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques s'est établi à 2,90 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2012, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 7,0 %, soit un rendement plus élevé que le rendement moyen de 1,7 % des établissements financiers canadiens comparables.

### Incidence du taux de change sur les résultats convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Les résultats du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part de la Banque des résultats de TD Ameritrade sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur nos résultats consolidés pour les trois mois clos le 31 janvier 2012, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2011, tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après.

<b>TABLEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE</b>
--

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i> <b>31 janvier 2012</b> par rapport au <b>31 janvier 2011</b>
<b>Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis</b>	
Augmentation du total des produits – comme présenté	<b>27 \$</b>
Augmentation du total des produits – rajusté	<b>27</b>
Augmentation des frais autres que d'intérêts – comme présentés	<b>21</b>
Augmentation des frais autres que d'intérêts – rajustés	<b>16</b>
Augmentation du résultat net – comme présenté, après impôts	<b>3</b>
Augmentation du résultat net – rajusté, après impôts	<b>6</b>
<b>TD Ameritrade</b>	
Augmentation de la quote-part du résultat net, après impôts	<b>1 \$</b>
<b>Augmentation du résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>– \$</b>
<b>Augmentation du résultat de base par action – rajusté</b>	<b>0,01 \$</b>

### Sommaire et perspectives économiques

Les problèmes récurrents liés à la dette en Europe représentent encore le principal défi auquel l'économie mondiale est confrontée. Bien que la situation financière en Europe se soit améliorée depuis la fin de l'année dernière, en grande partie grâce à l'injection de liquidités dans le système bancaire dans le cadre des mesures prises par la Banque centrale européenne, la région semble malgré tout se diriger vers une récession. La probabilité d'un défaut de la Grèce et le risque d'onde de choc que ce défaut pourrait avoir sur la propagation à l'ensemble du système financier européen restent élevés, malgré certains développements favorables récents dus aux négociations avec les créanciers privés de la Grèce et aux nouvelles mesures d'austérité. Cela étant dit, l'incertitude demeure un élément central des prévisions économiques mondiales. Au Canada, bien que le pays ait été relativement peu touché dans ses voies commerciales directes, l'assombrissement des perspectives a joué sur la confiance des consommateurs et des entreprises. La faible création d'emplois au cours des derniers mois en est la preuve. En moyenne, à peine 2 800 emplois nets ont été créés par mois depuis août dernier. Pendant ce temps, la demande nationale est demeurée modeste. Bien que la croissance du PIB réel au troisième trimestre (le plus récent point de données disponible) ait été plutôt solide, soit 3,5 % sur une base annualisée, elle n'a fait que rattraper le léger recul de l'activité économique du trimestre précédent. De plus, cette croissance est peu probable à court terme. Les données préliminaires pour le quatrième trimestre annoncent un ralentissement, soit une croissance d'environ 2,0 % à 2,5 %.

Pour l'avenir, la croissance devrait aussi être modeste en 2012. L'Europe devrait se sortir peu à peu de sa crise de la dette, ce qui, en plus de la force du dollar canadien, nuira sans doute aux gains du marché d'exportation. L'économie américaine connaît de meilleurs jours depuis quelques mois, sauf que des difficultés structurelles entravent toujours la reprise. Au Canada, les ménages ne peuvent s'attendre qu'à de maigres augmentations de salaire et à une création d'emplois anémique, mais les faibles taux d'intérêt devraient continuer à les inciter à emprunter et à consommer. Ainsi, ils seront encore le moteur de la croissance générale pendant que les entreprises retiennent leurs dépenses et que les gouvernements passeront en mode restrictions dans leurs prochains budgets. Globalement, les Services économiques de la TD s'attendent à ce que la croissance atteigne un niveau convenable de 2,0 % sur une base mensuelle annualisée au cours du premier semestre de l'année. La Réserve fédérale américaine s'étant engagée à maintenir les taux d'intérêt jusqu'en 2014, la Banque du Canada aura du mal à relever les taux au Canada. Nous prévoyons que la Banque du Canada ne fera aucun changement jusqu'au deuxième trimestre de 2013 et qu'elle portera le taux de financement à un jour à 2,00 % d'ici la fin de l'année prochaine.

## Résultat net

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 478 millions de dollars, soit une baisse de 84 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 1 762 millions de dollars, soit une hausse de 145 millions de dollars, ou 9 %. La hausse du résultat net rajusté s'explique par la croissance des bénéfices dans tous les secteurs de détail et par une contribution plus élevée du secteur Siège social, lesquelles ont été en partie contrebalancées par la baisse des bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a progressé surtout sous l'effet d'une bonne croissance des volumes, en partie contrebalancée par la hausse des frais et par un recul de la marge sur les actifs productifs moyens. La hausse du résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance tient essentiellement à l'augmentation des produits tirés des commissions entraînée par la croissance des actifs de Gestion de patrimoine, de même qu'à la croissance des primes et à une meilleure gestion des réclamations dans le sous-secteur Assurance, facteurs en partie contrebalancés par le coût net d'un événement déclenché par des conditions météorologiques extrêmes, la baisse des volumes de négociation dans les activités d'investissement direct. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'est accru en raison d'une forte croissance interne des volumes, en partie neutralisée par l'incidence du *Durbin Amendment*. La contribution plus élevée du secteur Siège social résulte surtout d'éléments qui comprennent un élément fiscal favorable et une baisse des frais nets du Siège social et d'autres éléments. Le résultat net des Services bancaires de gros a diminué essentiellement du fait de la baisse des profits sur le portefeuille de placements.

### Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a enregistré une baisse de 111 millions de dollars, ou 7 %, en regard du trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a enregistré une hausse de 106 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. La hausse du résultat net rajusté s'explique par la croissance des bénéfices de tous les secteurs de détail et par une contribution plus élevée du secteur Siège social, lesquelles ont été en partie contrebalancées par la baisse des bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté étant donné surtout une forte croissance des volumes et une baisse des frais. Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'est accru principalement sous l'effet d'une baisse des frais. La contribution plus élevée du secteur Siège social résulte surtout d'éléments fiscaux favorables, d'une baisse des frais nets du Siège social et d'une perte liée à Symcor, qui s'est départie de ses activités américaines, présentée au trimestre précédent. Le résultat net du secteur Services bancaires de gros a diminué du fait de la chute des profits sur le portefeuille de placements et d'un repli des transactions d'actions et de monnaies étrangères, en partie compensés par la hausse des produits tirés des transactions sur titres à revenu fixe et instruments de crédit et des honoraires de services de placement.

## Produits d'intérêts nets

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 687 millions de dollars, soit une hausse de 331 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets rajustés pour le trimestre ont été de 3 701 millions de dollars, soit une augmentation de 345 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette dernière augmentation s'explique par une hausse dans tous les secteurs. La hausse des produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable à une bonne croissance des volumes et à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, en partie contrebalancées par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. La hausse des produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis tient à la forte croissance des prêts et des dépôts et à l'acquisition de Services financiers Chrysler, en partie neutralisées par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens en raison d'une mise à jour du calendrier des flux de trésorerie sur certains titres de créance qui ont été classés comme des prêts au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros résulte essentiellement de la hausse des produits d'intérêts nets liés aux activités de transaction. Quant aux produits d'intérêts nets du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, leur hausse est le fait surtout de la hausse des soldes moyens de clients de Gestion de patrimoine.

### Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 155 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets rajustés pour le trimestre ont monté de 169 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent. Cette augmentation s'explique par une hausse dans la plupart des secteurs. La hausse des produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est essentiellement due à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et à la forte croissance des volumes. La hausse des produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis fait suite à la croissance des prêts et des dépôts. Quant aux produits d'intérêts nets du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, leur hausse est attribuable surtout à l'augmentation des soldes moyens de clients de Gestion de patrimoine.

## Produits autres que d'intérêts

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 1 955 millions de dollars, soit une baisse de 148 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 2 009 millions de dollars, soit une baisse de 7 millions de dollars, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse découle principalement d'une diminution dans le secteur Services bancaires de gros, contrebalancée par des hausses dans la plupart des secteurs de détail. La baisse des produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros émane surtout de la diminution des produits liés aux transactions et des profits sur le portefeuille de placements. La hausse des produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada résulte essentiellement de la croissance des volumes de négociation, de la révision des prix et de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de

MBNA Canada. La hausse des produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'explique surtout par l'acquisition de Services financiers Chrysler et une forte croissance des produits de base tirés des honoraires, en partie neutralisées par l'incidence du *Durbin Amendment*.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont baissé de 176 millions de dollars, ou 8 %, en regard du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont diminué de 85 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Cette dernière diminution découle des baisses enregistrées dans la plupart des secteurs, contrebalancées par une hausse dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La baisse des produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros est le fait surtout de la diminution des profits sur le portefeuille de placements. La baisse des produits autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine et Assurance découle surtout du coût net d'un événement provoqué par des conditions météorologiques extrêmes. La hausse des produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable essentiellement à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.

**Provision pour pertes sur créances**

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour le trimestre a été de 404 millions de dollars, soit 17 millions de dollars, ou 4 %, de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour le trimestre s'est établie à 445 millions de dollars, soit 24 millions de dollars, ou 6 %, de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée a augmenté essentiellement en raison de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et de l'acquisition de Services financiers Chrysler, en partie contrebalancées par une provision pour pertes sur créances interne moins élevée pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Par rapport au trimestre de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour le trimestre a augmenté de 64 millions de dollars, ou 19 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée a augmenté de 105 millions de dollars, ou 31 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances rajustée découle surtout de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de la hausse des provisions pour les prêts acquis ayant subi une perte de valeur dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

**TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES – À L'ÉTAT DU RÉSULTAT**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	<b>31 janv. 2012</b>	31 oct. 2011	31 janv. 2011
Provision pour les pertes sur créances – relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives			
Provision pour pertes sur créances (déduction faite des reprises) relatives à des contreparties particulières	<b>128 \$</b>	93 \$	139 \$
Provision pour pertes sur créances (déduction faite des reprises) qui ne sont pas individuellement significatives	<b>328</b>	296	302
Recouvrements	<b>(35)</b>	(40)	(34)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	<b>421</b>	349	407
<b>Provision pour pertes de créances – subies mais non encore décelées</b>			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	<b>33</b>	–	–
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	<b>(50)</b>	(9)	13
Autres	–	–	1
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	<b>(17)</b>	(9)	14
<b>Provision pour pertes sur créances</b>	<b>404 \$</b>	340 \$	421 \$

**Frais autres que d'intérêts et ratio d'efficience**

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 549 millions de dollars, soit une hausse de 359 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 3 158 millions de dollars, en hausse de 134 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent en raison des acquisitions du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et de Services financiers Chrysler. Cette hausse des frais autres que d'intérêts rajustés découle principalement des augmentations dans la plupart des secteurs, contrebalancées en partie par une diminution dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté sous l'effet de l'acquisition de Services financiers Chrysler et des investissements dans l'entreprise principale. Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté en raison de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de la hausse des frais relatifs à l'effectif et des investissements continus effectués dans le secteur. Les frais du secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont été moins élevés essentiellement du fait que des coûts non récurrents avaient été engagés pour des projets dans le sous-secteur Gestion de patrimoine à l'exercice précédent et du fait d'une gestion proactive des frais.

Le ratio d'efficience de la Banque comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 62,9 % alors qu'il avait été de 58,4 % au premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience de la Banque rajusté s'est établi à 55,3 % alors qu'il avait été de 56,3 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

## Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 61 millions de dollars, ou 2 %, plus élevés qu'au trimestre précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont diminué de 186 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. Cette diminution des frais autres que d'intérêts rajustés résulte principalement de la baisse des frais dans tous les secteurs de détail, contrebalancée en partie par une hausse des frais dans le secteur Services bancaires de gros. La hausse des frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'explique surtout par le haut niveau des frais au quatrième trimestre et le contrôle des frais. La baisse des frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada tient principalement au calendrier des investissements faits dans l'entreprise, aux initiatives de marketing et aux frais relatifs à l'effectif du trimestre précédent, en partie compensés par l'ajout du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. La baisse des frais du secteur Gestion de patrimoine et Assurance découle essentiellement de la baisse des coûts de projet et des frais relatifs à l'effectif engagés dans le sous-secteur Gestion de patrimoine. Les frais des Services bancaires de gros ont monté sous l'effet de l'augmentation de la rémunération variable qui a été annulée en partie par la baisse des charges opérationnelles.

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 62,9 %, contre 61,6 % au trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté a atteint 55,3 %, par rapport à 59,4 % au trimestre précédent.

**Impôts sur le résultat**

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôts sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'impôt effectif comme présenté de la Banque a été de 16,1 % pour le premier trimestre, contre 18,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 16,9 % pour le trimestre précédent. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à une diminution du taux d'impôt canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré.

**TABLEAU 9 : IMPÔTS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janv. 2012		31 oct. 2011		Trois mois clos les 31 janv. 2011	
	\$	%	\$	%	\$	%
Impôts au taux d'impôt sur le résultat canadien prévu par la loi	444	26,3	518	28,1	519	28,1
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>						
Dividendes reçus	(48)	(2,8)	(65)	(3,5)	(66)	(3,6)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(141)	(8,4)	(152)	(8,3)	(124)	(6,7)
Autres	17	1,0	9	0,6	14	0,8
<b>Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt effectifs – comme présentés</b>	<b>272</b>	<b>16,1</b>	<b>310</b>	<b>16,9</b>	<b>343</b>	<b>18,6</b>

Le taux d'impôt effectif rajusté de la Banque a été de 20,0 % pour le trimestre, et se compare à 19,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à plus de 18,7 % pour le trimestre précédent.

**TABLEAU 10 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT COMME PRÉSENTÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT RAJUSTÉE**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
<b>Charge d'impôts sur le résultat – comme présentée</b>	<b>272</b>	<b>310</b>	<b>343</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat<sup>1, 2</sup></b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles	25	41	43
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	8	(4)	(18)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	2	10	13
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1	(6)	3
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	1	12	–
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	8	–	–
Provision pour litiges	114	–	–
Ajustements à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	(10)	–	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>149</b>	<b>53</b>	<b>41</b>
<b>Charge d'impôts sur le résultat – rajustée</b>	<b>421</b>	<b>363</b>	<b>384</b>
<b>Taux d'impôt sur le résultat effectif – rajusté<sup>3</sup></b>	<b>20,0</b>	<b>18,7</b>	<b>19,9</b>

<sup>1</sup> Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'impôt effectif prévu par la loi de l'entité juridique en question.

<sup>3</sup> Le taux d'impôt sur le résultat effectif rajusté correspond à la charge d'impôts sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôts.

## RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, les opérations et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre principaux secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> décembre 2011, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada seront présentés dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance. Les résultats de Services financiers Chrysler au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Services financiers Chrysler aux États-Unis sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler sont présentés dans le secteur Siège social.

La responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine et Assurance et Services communs de l'entreprise. Dans le présent document, la Banque a mis à jour rétrospectivement les résultats par secteur correspondants de 2011.

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011, la Banque a révisé sa méthode d'allocation des fonds propres à ses secteurs d'activité pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de capitaux propres en actions ordinaires, à un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de première catégorie. Les mesures du rendement des secteurs d'activité reflètent dorénavant une méthode fondée sur le rendement des capitaux propres en actions ordinaires, plutôt que fondée sur le rendement du capital investi comme auparavant. Ces changements ont été appliqués de manière prospective.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les frais, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. L'amortissement des frais liés aux immobilisations incorporelles est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le résultat net des secteurs opérationnels est présenté avant l'amortissement des immobilisations incorporelles, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs opérationnels. Pour de l'information détaillée, consulter la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la section «Description des activités» du rapport de gestion 2011 et la note 27 des états financiers consolidés de 2011. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement rajusté des fonds propres en actions ordinaires de la Banque, lesquelles sont des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur du résultat non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec celui d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôts sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. L'ajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 70 millions de dollars, en regard de 87 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent et de 94 millions de dollars pour le trimestre précédent.

La Banque continue de titriser des prêts de détail et des créances; toutefois, selon les IFRS, ces prêts et créances demeurent au bilan et les intérêts connexes sont comptabilisés sur la durée du prêt.

**TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	<b>31 janv. 2012</b>	31 oct. 2011	31 janv. 2011
Produits d'intérêts nets	<b>1 930 \$</b>	1 840 \$	1 787 \$
Produits autres que d'intérêts	<b>640</b>	621	566
Total des produits – comme présenté	<b>2 570</b>	2 461	2 353
Total des produits – rajusté	<b>2 584</b>	2 461	2 353
Provision pour pertes sur créances	<b>283</b>	212	215
Frais autres que d'intérêts – comme présentés	<b>1 160</b>	1 193	1 060
Frais autres que d'intérêts – rajustés	<b>1 142</b>	1 193	1 060
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>826</b>	754	769
<b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur le résultat<sup>1</sup></b>			
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	<b>24</b>	–	–
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>850 \$</b>	754 \$	769 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Rendement des capitaux propres en actions ordinaires comme présenté <sup>2</sup>	<b>43,7 %</b>	36,0 %	37,2 %
Rendement des capitaux propres en actions ordinaires – rajusté	<b>44,9 %</b>	36,0 %	37,2 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – comme présentée	<b>2,77 %</b>	2,71 %	2,81 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – rajustée	<b>2,79 %</b>	2,71 %	2,81 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	<b>45,1 %</b>	48,4 %	45,0 %
Ratio d'efficacité – rajusté	<b>44,2 %</b>	48,4 %	45,0 %
Nombre de succursales de détail au Canada	<b>1 150</b>	1 150	1 129
Nombre moyen d'équivalents temps plein	<b>30 696</b>	30 065	29 540

<sup>1</sup> Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode d'allocation des fonds propres à ses secteurs d'activité pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de capitaux propres en actions ordinaires, à un taux de 7 % des fonds propres de première catégorie. Les mesures du rendement des secteurs d'activité reposeront dorénavant sur le rendement des capitaux propres en actions ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement au cours des périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des capitaux propres en actions ordinaires.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a été de 826 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 57 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint un niveau record de 850 millions de dollars, soit 81 millions de dollars, ou 11 %, de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres en actions ordinaires comme présenté pour le trimestre a été de 43,7 %, contre 44,9 % pour le rendement rajusté annualisé des capitaux propres en actions ordinaires. L'écart entre les résultats comme présentés et les résultats rajustés du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada découle des frais d'intégration et des coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.

Les produits du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada proviennent des services bancaires aux particuliers, des prêts automobiles, des cartes de crédit et des services bancaires aux entreprises. Les produits comme présentés ont été de 2 570 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 217 millions de dollars, ou 9 %, tandis que les produits rajustés se sont établis à 2 584 millions de dollars, en hausse de 231 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. MBNA a contribué à hauteur de 5 % aux produits comme présentés et aux produits rajustés. La croissance des produits d'intérêts nets s'explique par l'inclusion de MBNA et une forte croissance des volumes, en partie contrebalancées par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Le secteur a généré une croissance appréciable mais plus lente du volume de prêts à la consommation, et une croissance solide du volume de prêts aux entreprises. En regard du premier trimestre de l'exercice précédent, le volume moyen de prêts immobiliers garantis a augmenté de 13,9 milliards de dollars, ou 7 %. Le volume moyen de prêts automobiles a grimpé de 2,1 milliards de dollars, ou 19 %. Les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation, à l'exclusion de MBNA, sont demeurés relativement stables. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 4,6 milliards de dollars, ou 14 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 5,3 milliards de dollars, ou 4 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 7,3 milliards de dollars, ou 12 %. En excluant l'incidence de MBNA, la marge sur les actifs productifs moyens comme présentée a reculé de 14 points de base (pdb) pour s'établir à 2,67 %. Ce recul découle surtout de l'incidence d'un contexte de faible taux d'intérêt, de la composition du portefeuille et de la concurrence qui exerce une pression sur les prix. Les produits autres que d'intérêts ont progressé de 13 % du fait de volumes d'opérations plus élevés, de la révision des prix et de MBNA.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 283 millions de dollars, soit 68 millions de dollars, ou 32 %, de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent, entièrement en raison de MBNA. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 262 millions de dollars, ou 189 millions de dollars en excluant MBNA, soit une baisse de 18 millions de dollars, ou 9 %, qui s'explique par une amélioration du rendement de crédit et de meilleures stratégies de recouvrement. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a atteint 21 millions de dollars, une hausse de 13 millions de dollars, principalement parce que le trimestre s'est clos avec des provisions nettes, alors que le trimestre correspondant de l'exercice précédent s'était clos avec des recouvrements nets. La qualité du crédit est demeurée stable puisque la provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,39 %, ou 0,30 %, en excluant MBNA, en baisse de 3 pdb en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 950 millions de dollars, en hausse de 54 millions de dollars, ou 6 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,33 % du total des prêts, comparativement à 0,35 % au 31 janvier 2011.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 1 160 millions de dollars, soit une hausse de 100 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont atteint à 1 142 millions de dollars, soit une hausse de 82 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. En excluant MBNA, les frais ont augmenté de 32 millions de dollars, ou 3 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la hausse des coûts liés à l'effectif et les investissements continus dans les initiatives du secteur.

Le nombre moyen de postes équivalents temps plein (ETP) a monté de 1 156, ou 4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de MBNA et de Services financiers Chrysler. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est établi à 45,1 % alors que le ratio d'efficacité rajusté a atteint un niveau record de 44,2 %, alors qu'il avait été de 45,0 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre a enregistré une hausse de 72 millions de dollars, ou 10 %, comparativement au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a enregistré une hausse de 96 millions de dollars, ou 13 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 109 millions de dollars, ou 4 %, tandis que les produits rajustés se sont accrus de 123 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent en raison de MBNA. Une croissance solide des volumes pour la plupart des produits a été contrebalancée par une baisse de la marge sur les actifs productifs moyens. En excluant l'incidence de MBNA, la marge sur les actifs productifs moyens comme présentée a baissé de 4 pdb pour s'établir à 2,67 %, surtout à cause du recul des marges sur les dépôts, et de la composition du portefeuille. En regard du trimestre précédent, le volume moyen de prêts immobiliers garantis a augmenté de 2,7 milliards de dollars. Les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation, en excluant MBNA, sont demeurés relativement stables. Les volumes moyens des prêts aux entreprises et des acceptations ont augmenté de 1,2 milliard de dollars, ou 3 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 4,0 milliards de dollars, ou 3 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 2,4 milliards de dollars, ou 4 %.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 71 millions de dollars, ou 33 %, compte tenu de l'acquisition de MBNA. La qualité du crédit demeure stable étant donné que la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers, en excluant MBNA, a diminué de 7 millions de dollars, ou 4 %. Compte tenu de MBNA, la provision pour pertes sur créances des services aux particuliers a augmenté de 66 millions de dollars, ou 34 %, tandis que celle des services bancaires aux entreprises a été haussée de 5 millions de dollars, ou 31 %. Les prêts douteux nets ont augmenté de 58 millions de dollars, ou 7 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets exprimés en pourcentage ont représenté 0,33 % du total des prêts, comparativement à 0,32 % au 31 octobre 2011.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont reculé de 33 millions de dollars, ou 3 %, tandis que les frais autres que d'intérêts rajustés ont diminué de 51 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. En excluant MBNA, les frais ont été

de 101 millions de dollars, ou 8 %, moins élevés qu'au trimestre précédent. Cette diminution découle essentiellement du calendrier des investissements faits dans l'entreprise, des initiatives de marketing et des coûts liés à l'effectif attribués au trimestre précédent.

Le nombre moyen de postes ETP a augmenté de 631 surtout en raison de MBNA. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 45,1 %, tandis que le ratio d'efficacité rajusté a été de 44,2 % par rapport à 48,4 % pour le trimestre précédent.

#### Perspectives

Notre position de chef de file pour les heures d'ouverture des succursales, la solide position sur le marché de tous nos produits et nos investissements continus dans l'entreprise demeureront un avantage concurrentiel. Cependant, nous prévoyons que l'environnement opérationnel sera encore difficile, caractérisé par des reculs modestes et continus des marges et un ralentissement de la croissance des prêts aux particuliers, en partie compensés par une bonne progression des dépôts. Nous nous attendons à ce que les pertes sur créances soient relativement stables. Nous continuerons à gérer les frais prudemment et prévoyons que le levier opérationnel rajusté sera positif pour l'exercice.

**TABLEAU 12 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
Produits d'intérêts nets	144 \$	136 \$	133 \$
Produits d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes <sup>2</sup>	281	308	309
Produits tirés des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	10	9	(27)
Autres produits autres que d'intérêts	564	586	577
<b>Total des produits</b>	<b>999</b>	<b>1 039</b>	<b>992</b>
Frais autres que d'intérêts	639	669	659
<b>Résultat net</b>	<b>294</b>	<b>289</b>	<b>258</b>
Gestion de patrimoine	144	139	130
Assurance	150	150	128
TD Ameritrade	55	54	48
<b>Total du secteur Gestion de patrimoine et Assurance</b>	<b>349 \$</b>	<b>343 \$</b>	<b>306 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Actifs administrés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens)	250 \$	241 \$	242 \$
Actifs gérés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens)	196	189	186
Primes brutes d'assurance souscrites	763	873	713
Rendement des capitaux propres en actions ordinaires <sup>3</sup>	21,4 %	25,9 %	22,8 %
Ratio d'efficacité	64,0 %	64,4 %	66,4 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	11 898	11 831	12 009

<sup>1</sup> À compter du premier trimestre de 2012, le sous-secteur Assurance a été transféré des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada au secteur Gestion de patrimoine et Assurance, anciennement appelé Gestion de patrimoine. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités en conséquence.

<sup>2</sup> Les produits d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes, sont inclus dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé de la Banque. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2012, les règlements et charges connexes se sont élevés à 579 millions de dollars (580 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 octobre 2011; 500 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).

<sup>3</sup> À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode d'allocation des fonds propres à ses secteurs d'activité pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de capitaux propres en actions ordinaires, à un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de première catégorie. Les mesures du rendement des secteurs d'activité reposeront dorénavant sur le rendement des capitaux propres en actions ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement au cours des périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des capitaux propres en actions ordinaires.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été de 349 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 43 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en excluant TD Ameritrade, a été de 294 millions de dollars, soit une hausse de 36 millions de dollars, ou 14 %. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a dégagé un résultat net de 55 millions de dollars pour le trimestre, une hausse de 7 millions de dollars, ou 15 %, en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison des bénéfices plus élevés de TD Ameritrade et d'un dollar canadien plus faible au cours du trimestre considéré, le tout en partie contrebalancé par un recul de la propriété économique découlant de la vente d'actions à l'exercice précédent. Pour son premier trimestre clos le 31 décembre 2011, TD Ameritrade a affiché un résultat net de 152 millions de dollars US, soit une progression de 7 millions de dollars US, ou 5 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres en actions ordinaires du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été de 21,4 %.

Les produits de Gestion de patrimoine et Assurance proviennent des services de placement direct, des activités de conseil, des services de gestion d'actifs, de l'assurance de personnes et des assurances IARD. Les produits du secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont été de 999 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 7 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement d'une plus forte croissance des produits tirés des commissions attribuable à la hausse des actifs administrés et des actifs gérés du sous-secteur Gestion de patrimoine ainsi qu'à une bonne croissance des primes, à une meilleure gestion des réclamations et aux produits découlant de MBNA dans le sous-secteur Assurance. Ces augmentations ont été en partie neutralisées par des volumes de négociation moindres dans les services de placement directs du sous-secteur Gestion de patrimoine et par l'incidence d'un événement déclenché par des conditions météorologiques extrêmes.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 639 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse découle des coûts de projet non récurrents engagés au premier trimestre de 2011 dans le sous-secteur Gestion de patrimoine et d'une gestion proactive des frais.

Les actifs administrés, qui totalisaient 250 milliards de dollars au 31 janvier 2012, ont progressé de 8 milliards de dollars, ou 3 %, en regard du 31 janvier 2011. À 196 milliards de dollars au 31 janvier 2012, les actifs gérés ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport au 31 janvier 2011, sous l'effet principalement des nouveaux actifs nets de clients.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont été de 763 millions de dollars, soit 50 millions de dollars, ou 7 %, de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 64,0 %, contre 66,4 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Le nombre moyen de postes ETP a baissé de 111 par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, surtout du fait du repli des services de placement direct qui tient principalement aux volumes de négociation moins élevés.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre a enregistré une hausse de 6 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a contribué une croissance du résultat net de 1 million de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. La baisse des bénéfices de TD Ameritrade a été plus que compensée par l'augmentation de la propriété économique et une baisse du dollar canadien. Pour son premier trimestre clos le 31 décembre 2011, TD Ameritrade avait affiché un résultat net en baisse de 12 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport au trimestre précédent en raison d'une diminution des produits de négociation.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 40 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent, essentiellement en raison des coûts plus élevés des demandes d'indemnisation associées à la saison hivernale, du coût net d'un événement déclenché par des conditions météorologiques extrêmes et du repli des volumes de négociation des services de placement direct du sous-secteur Gestion de patrimoine.

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 30 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, par suite essentiellement de la baisse des coûts de projet et des coûts relatifs à l'effectif dans le sous-secteur Gestion de patrimoine.

Les actifs administrés, qui totalisaient 250 milliards de dollars au 31 janvier 2012, ont progressé de 9 milliards de dollars, ou 4 %, en regard du 31 octobre 2011. À 196 milliards de dollars au 31 janvier 2012, les actifs gérés ont monté de 7 milliards de dollars, ou 4 %, en regard du 31 octobre 2011. Ces hausses reflètent les nouveaux actifs nets de clients et l'appréciation des marchés.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont baissé de 110 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent. Cette baisse s'explique par le caractère saisonnier des renouvellements de police d'assurance.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 64,0 %, contre 64,4 % au trimestre précédent.

Le nombre moyen de postes ETP a monté de 67 par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la croissance des activités du sous-secteur Gestion de patrimoine.

#### Perspectives

L'incertitude économique qui planait à la fin de 2011 et au cours du premier trimestre 2012 a exercé une pression sur les volumes de négociation dans le sous-secteur Gestion de patrimoine. Les solides fondamentaux du secteur, jumelés à notre gestion proactive des coûts, nous permettent de prévoir une bonne croissance pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour l'exercice.

#### **TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION**

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires.

**TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>					
	Dollars canadiens			Dollars américains		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
Produits d'intérêts nets	1 157 \$	1 124 \$	1 102 \$	1 134 \$	1 123 \$	1 098 \$
Produits autres que d'intérêts	338	339	300	331	335	300
Total des produits	1 495	1 463	1 402	1 465	1 458	1 398
Provision pour pertes sur créances – prêts	113	143	141	111	143	141
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	3	3	66	3	3	66
Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1</sup>	42	(16)	–	41	(16)	–
Provision pour pertes sur créances – total	158	130	207	155	130	207
Frais autres que d'intérêts – comme présentés	1 185	980	843	1 166	978	839
Frais autres que d'intérêts – rajustés	889	970	806	870	968	802
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>172</b>	<b>295</b>	<b>302</b>	<b>165</b>	<b>292</b>	<b>301</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter<sup>2</sup></b>						
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	9	(1)	24	9	(1)	24
Provision pour litiges	171	–	–	171	–	–
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>352 \$</b>	<b>294 \$</b>	<b>326 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>291 \$</b>	<b>325 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>						
Rendement des capitaux propres en actions ordinaires – comme présenté <sup>3</sup>	3,9 %	7,2 %	7,2 %	3,9 %	7,2 %	7,2 %
Rendement des capitaux propres en actions ordinaires – rajusté <sup>3</sup>	7,9 %	7,2 %	7,8 %	7,9 %	7,2 %	7,8 %
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) <sup>4</sup>	3,61 %	3,60 %	3,85 %	3,61 %	3,60 %	3,85 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	79,3 %	67,0 %	60,1 %	79,3 %	67,0 %	60,1 %
Ratio d'efficacité – rajusté	59,5 %	66,3 %	57,5 %	59,5 %	66,3 %	57,5 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 284	1 281	1 280	1 284	1 281	1 280
Nombre moyen d'équivalents temps plein	25 092	25 387	22 882	25 092	25 387	22 882

<sup>1</sup> Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.<sup>2</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.<sup>3</sup> À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode d'allocation des fonds propres à ses secteurs d'activité pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de capitaux propres en actions ordinaires, à un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de première catégorie. Les mesures du rendement des secteurs d'activité reposeront dorénavant sur le rendement des capitaux propres en actions ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement au cours des périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des capitaux propres en actions ordinaires.<sup>4</sup> Les dépôts moyens et la marge sur les actifs productifs moyens excluent l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011**

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour le trimestre s'est établi à 172 millions de dollars, soit une baisse de 130 millions de dollars, ou 43 %, et le résultat net rajusté a été de 352 millions de dollars, soit une progression de 26 millions de dollars, ou 8 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté s'est établi à 165 millions de dollars US pour le trimestre, en baisse de 136 millions de dollars US, ou 45 %, et le résultat net rajusté a été de 345 millions de dollars US, soit une augmentation de 20 millions de dollars US, ou 6 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation découle essentiellement d'une forte croissance interne des volumes, en partie contrebalancée par l'incidence du *Durbin Amendment*. Une provision pour litiges de 285 millions de dollars (171 millions de dollars après impôts) a été incluse dans les éléments à noter du trimestre considéré. Le rendement comme présenté annualisé des capitaux propres en actions ordinaires a été de 3,9 % pour le trimestre. Le rendement rajusté annualisé des capitaux propres en actions ordinaires a été de 7,9 % pour le trimestre.

En dollars américains, les produits ont été de 1 465 millions de dollars US pour le trimestre, soit une hausse de 67 millions de dollars US, ou 5 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse résulte surtout d'une forte croissance des prêts et des dépôts et de l'acquisition de Services financiers Chrysler, en partie contrebalancées par l'incidence du *Durbin Amendment*. En excluant l'acquisition de Services financiers Chrysler, les prêts moyens ont augmenté de 9 %. Les dépôts moyens, en excluant TD Ameritrade et les dépôts de gouvernements, ont augmenté de 9 % dans un contexte de vive concurrence. La marge sur les actifs productifs moyens a perdu 24 pnb pour s'établir à 3,61 % en regard du premier trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite d'un changement dans le calendrier des flux de trésorerie attendus sur certains titres de créance classés comme prêts au cours du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances a totalisé 155 millions de dollars US pour le trimestre, soit une baisse de 52 millions de dollars US, ou 25 %. La stabilisation de la qualité du crédit du portefeuille de prêts se poursuit. Bien que le rendement des prêts acquis ayant subi une perte de valeur (soit les prêts provenant de South Financial et des acquisitions facilitées par la FDIC, de même que les prêts acquis ayant subi une perte de valeur provenant de Services financiers Chrysler) ait été conforme à nos attentes, la provision pour pertes sur créances relative à ces prêts a été augmentée de 41 millions de dollars US pour le trimestre. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi

une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, a diminué de 30 millions de dollars US, surtout en raison de l'amélioration de la stabilité du portefeuille. La provision annualisée pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,75 %, soit 9 pdb de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, exclusion faite des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, ont totalisé 1 149 millions de dollars US, soit une hausse de 8 millions de dollars US en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,5 %, contre 1,7 % au 31 janvier 2011. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts atteignaient 1 387 millions de dollars US au 31 janvier 2012, soit une diminution de 179 millions de dollars US par rapport au 31 janvier 2011.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 1 166 millions de dollars US, soit une hausse de 327 millions de dollars US, ou 39 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent essentiellement par suite de la constitution d'une provision pour litiges au cours du trimestre considéré. Les frais autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 870 millions de dollars US, soit une hausse de 68 millions de dollars US, ou 8 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent amenée surtout par l'acquisition de Services financiers Chrysler et les investissements effectués dans l'entreprise principale, y compris les frais relatifs aux nouvelles succursales.

Le nombre moyen de postes ETP s'est accru de 2 210, ou 10 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Cet accroissement tient à l'acquisition de Services financiers Chrysler, aux niveaux plus élevés d'agents de crédit de détail et de crédit commercial et à l'ouverture de 30 nouvelles succursales depuis le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est établi à 79,3 % alors qu'il avait été de 60,1 % au premier trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de la provision pour litiges constituée au cours du trimestre considéré. Le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre a atteint 59,5 %, comparativement à 57,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

En dollars canadiens, le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis pour le trimestre a enregistré une baisse de 123 millions de dollars, ou 42 %, et le résultat net rajusté a augmenté de 58 millions de dollars, ou 20 %, comparativement au trimestre précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté a baissé de 127 millions de dollars US, ou 43 %, et le résultat net rajusté s'est accru de 54 millions de dollars US, ou 19 %. La baisse du résultat net comme présenté s'explique essentiellement par la constitution d'une provision pour litiges au cours du trimestre considéré.

En dollars américains, les produits pour le trimestre ont monté de 7 millions de dollars US, de sorte qu'ils ont été essentiellement comparables à ceux du trimestre précédent malgré l'incidence du *Durbin Amendment* pour un trimestre complet. Le *Durbin Amendment* a réduit les produits tirés de l'interchange comme prévu avant l'incidence des mesures d'atténuation qui sont en cours. La marge sur les actifs productifs moyens a gagné 1 pdb par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 3,61 %, puisque les marges sur les produits sont demeurées relativement les mêmes. Les prêts moyens se sont accrus de 2,8 milliards de dollars US, ou 4 %, en regard du trimestre précédent, la moyenne des prêts aux particuliers ayant grimpé de 6 % et la moyenne des prêts aux entreprises, de 2 %. Les dépôts moyens ont progressé de 3,8 milliards de dollars US, ou 2,4 %, par rapport au trimestre précédent, y compris une hausse de 2,9 milliards de dollars US des dépôts moyens de TD Ameritrade. Le volume moyen des dépôts, à l'exclusion des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade, a monté de 0,9 milliard de dollars US, ou 1 %.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre a enregistré une hausse de 25 millions de dollars US, ou 19 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances annualisée à l'égard des prêts, à l'exclusion des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,75 %, soit une hausse de 10 pdb en regard du trimestre précédent, entièrement attribuable aux prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Les prêts douteux nets, exclusion faite des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, ont totalisé 1 149 millions de dollars US, soit une hausse de 6 millions de dollars US en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,5 %, contre 1,6 % au 31 janvier 2011. Les titres de créance douteux classés comme prêts ont totalisé 1 387 millions de dollars US, soit un recul de 41 millions de dollars US, ou 3 %, en regard du trimestre précédent.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 188 millions de dollars US, ou 19 %, plus élevés qu'au trimestre précédent par suite essentiellement de la constitution d'une provision pour litiges au cours du trimestre considéré. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont diminué de 98 millions de dollars US, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète les frais élevés et le contrôle des coûts au quatrième trimestre.

Le nombre moyen de postes ETP a baissé de 295 en regard du trimestre précédent. Pour le trimestre, le ratio d'efficacité s'est détérioré pour s'établir à 79,3 %, par rapport à 67,0 % pour le trimestre précédent, en raison de la constitution d'une provision pour litiges au cours du trimestre considéré, et le ratio d'efficacité rajusté a atteint 59,5 % pour le trimestre, par rapport à 66,3 % au trimestre précédent.

#### Perspectives

La croissance des prêts a cadré avec les attentes pour le trimestre, et la vigoureuse croissance des volumes devrait se poursuivre pendant l'exercice 2012, attisée par les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts automobiles indirects et les prêts commerciaux. La croissance interne des dépôts devrait continuer d'être stimulée par les succursales bien établies. Les baisses continues de la provision pour pertes sur créances à l'égard des créances émises par la Banque devraient se poursuivre en 2012 grâce à la meilleure qualité globale des actifs du portefeuille, mais la provision pourrait être augmentée au cours d'un trimestre donné. Ajustés pour tenir compte des acquisitions, les frais seront gérés de près, sans pour autant restreindre les investissements dans les ressources et l'infrastructure pour favoriser la croissance. Dans l'ensemble, on prévoit une croissance modeste des bénéfices pour 2012.

**TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	443 \$	444 \$	388 \$
Produits autres que d'intérêts	240	282	342
Total des produits	683	726	730
Provision pour pertes sur créances	12	3	6
Frais autres que d'intérêts	406	395	399
<b>Résultat net</b>	<b>194</b>	<b>280</b>	<b>235</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars)	51	35	31
Rendement des capitaux propres en actions ordinaires <sup>1</sup>	18,7 %	31,5 %	28,8 %
Ratio d'efficience	59,4 %	54,4 %	54,7 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 538	3 626	3 388

<sup>1</sup> À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a passé en revue sa méthode d'allocation des fonds propres à ses secteurs d'activité pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de capitaux propres en actions ordinaires, à un taux de 7 %. Les mesures du rendement des secteurs d'activité reposeront dorénavant sur le rendement des capitaux propres en actions ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement au cours des périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des capitaux propres en actions ordinaires.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 194 millions de dollars, en baisse de 41 millions de dollars, ou 17 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La baisse s'explique principalement par la diminution des profits sur le portefeuille de placements. Le rendement annualisé des capitaux propres en actions ordinaires a été de 18,7 %.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités sur les marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de transaction, de facilitation et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 683 millions de dollars, soit 47 millions de dollars, ou 6 %, de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse tient essentiellement à une diminution des profits sur le portefeuille de placements, au ralentissement des activités de transaction d'actions dû à la baisse d'activité de la clientèle et à un recul des produits tirés des prises fermes d'actions par suite du fléchissement généralisé des volumes dans le secteur par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Ces diminutions sont en partie compensées par l'amélioration des activités de négociation de titres à taux fixe et d'instruments de crédit attribuable au fort volume de transactions des clients et à l'augmentation des valeurs d'actifs en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 12 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 6 millions de dollars comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. Les provisions du trimestre considéré comprennent les coûts engagés pour protéger le crédit et une provision contre l'exposition à une banque d'affaires particulière. Pour le premier trimestre de l'exercice précédent, la provision pour pertes sur créances s'était établie à 6 millions de dollars et avait reflété surtout les coûts de protection du crédit. Les prêts douteux nets ont atteint 27 millions de dollars, en baisse de 11 millions de dollars, ou 29 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent.

S'établissant à 406 millions de dollars, les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont monté de 7 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, étant donné que la baisse des charges opérationnelles a été nettement contrebalancée par la hausse de la rémunération variable.

Les actifs pondérés en fonction des risques ont atteint 51 milliards de dollars, en hausse de 20 milliards de dollars, ou 65 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse repose essentiellement sur le dispositif révisé du risque de marché de Bâle II.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a baissé de 86 millions de dollars, ou 31 %, par rapport au trimestre précédent. Cette diminution s'explique principalement par la baisse importante des profits sur le portefeuille de placements, par un certain recul des transactions d'actions et de monnaies étrangères, en partie compensés par la hausse des produits tirés de la négociation des titres à revenu fixe et d'instruments de crédit, et par les honoraires de services de placement.

Les produits pour le trimestre ont enregistré une baisse de 43 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. Un profit important avait été réalisé sur le portefeuille de placements au trimestre précédent. Les transactions d'actions et de monnaies étrangères ont diminué en raison de la baisse des volumes d'activités clients sur des marchés incertains, d'une volatilité plus faible et de la diminution des possibilités de transaction. La diminution a été en partie compensée par l'amélioration des activités de négociation de titres à taux fixe et d'instruments de crédit encouragée par le resserrement des écarts de crédit, et par la hausse des activités clients. Les produits tirés des frais des services de placement ont augmenté par suite de l'accroissement des activités de fusions et d'acquisitions et des activités de montage.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 9 millions de dollars, du fait surtout de l'exposition à une banque d'affaires, en comparaison d'un recouvrement modeste au trimestre précédent. Les prêts douteux nets ont reculé de 5 millions de dollars, ou 16 %, par rapport au trimestre précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont monté de 11 millions de dollars, ou 3 %, surtout en raison de la hausse de la rémunération variable découlant de l'amélioration des produits tirés des activités sur les marchés financiers, en partie contrebalancée par une baisse des charges opérationnelles.

Perspectives

Bien que les conditions de négociation aient pris une bonne tangente tout au long du trimestre, d'importantes incertitudes subsistent, surtout en ce qui a trait à l'Europe. Notre gamme de services diversifiés et axés sur le client est conçue pour optimiser les résultats sur tous les marchés, mais nous ne croyons pas être à l'abri des événements importants qui peuvent s'y dérouler. Afin d'atténuer l'incidence de ces événements, nous continuons de développer nos activités dans nos principaux secteurs et de gérer nos dépenses avec prudence. Nous nous concentrons sur l'avenir et continuons d'investir dans des domaines en croissance où nous voyons un avantage concurrentiel durable et des rendements attrayants.

**TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	<b>31 janv. 2012</b>	31 oct. 2011	31 janv. 2011
<b>Perte nette – comme présentée</b>	<b>(63) \$</b>	(83) \$	(50) \$
<b>Rajustements pour les éléments à noter : Diminution (augmentation) du résultat net<sup>1</sup></b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>60</b>	95	103
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	<b>45</b>	(37)	(75)
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	<b>1</b>	(9)	3
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	<b>5</b>	19	–
Ajustements à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	<b>(31)</b>	–	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>80</b>	68	31
<b>Résultat net (perte nette) – rajusté(e)</b>	<b>17 \$</b>	(15) \$	(19) \$
<b>Ventilation des éléments inclus dans la perte nette – rajustée</b>			
Frais nets du Siège social	<b>(92) \$</b>	(97) \$	(97) \$
Autres	<b>83</b>	56	52
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>26</b>	26	26
<b>Résultat net (perte nette) – rajusté(e)</b>	<b>17 \$</b>	(15) \$	(19) \$

<sup>1</sup> Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

Le secteur Siège social a subi une perte nette comme présentée de 63 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à une perte nette comme présentée de 50 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté s'est élevé à 17 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 19 millions de dollars. Les variations résultent d'éléments qui comprennent un élément fiscal favorable et une baisse des frais nets du Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 63 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 83 millions de dollars au trimestre précédent. Le résultat net rajusté s'est élevé à 17 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 15 millions de dollars au trimestre précédent. La variation s'explique par l'incidence d'un élément fiscal favorable, une baisse des frais nets du Siège social et la perte liée à Symcor, qui s'est départie de ses activités américaines, présentée au trimestre précédent.

Perspectives générales

La nature de divers éléments du secteur Siège social a changé au moment de la transition aux IFRS. Ces éléments ont eu une incidence sur l'échelle des montants estimés en regard des trimestres précédents. Étant donné que les résultats du secteur Siège social peuvent présenter une certaine volatilité et qu'ils sont, de par leur nature, difficiles à prévoir, notre fourchette estimée pour le reste de l'exercice 2012 est une perte nette rajustée de 40 millions de dollars à 80 millions de dollars par trimestre.

## REVUE DU BILAN

### T1 2012 par rapport au T4 2011

Le **total des actifs** s'établissait à 774 milliards de dollars au 31 janvier 2012, soit 41 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2011. L'augmentation nette reflète principalement une hausse de 22 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur, une augmentation de 15 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances) et une augmentation de 11 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, partiellement contrebalancées par une baisse de 8 milliards de dollars des dépôts productifs d'intérêts auprès des banques.

Les **dépôts productifs d'intérêts auprès des banques** ont diminué de 8 milliards de dollars en raison surtout d'une baisse de volume dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **actifs financiers à la juste valeur** ont augmenté de 22 milliards de dollars du fait de la croissance des valeurs mobilières et des dérivés détenus à des fins de transaction principalement dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **valeurs mobilières prises en pension** se sont accrues de 11 milliards de dollars, sous l'effet d'une augmentation dans le secteur des Services bancaires de gros.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 15 milliards de dollars, en raison surtout de hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. La hausse dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada tient surtout à la croissance générale des volumes. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada a ajouté 7 milliards de dollars au total des prêts. Les prêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté principalement du fait de la croissance des prêts accordés aux entreprises et aux gouvernements et des prêts hypothécaires résidentiels. La hausse dans le secteur Services bancaires de gros est largement attribuable à l'augmentation des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Le **total des passifs** s'établissait à 728 milliards de dollars au 31 janvier 2012, soit 39 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2011. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une croissance des dépôts de 20 milliards de dollars, une hausse de 15 milliards de dollars des autres passifs et une augmentation de 4 milliards de dollars des passifs financiers à la juste valeur.

Les **passifs financiers à la juste valeur** ont augmenté de 4 milliards de dollars surtout en raison de la hausse des dérivés principalement dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **dépôts** se sont accrues de 20 milliards de dollars étant donné surtout une augmentation des dépôts de particuliers dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, et une croissance des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **autres passifs** ont augmenté de 15 milliards de dollars en raison surtout d'une augmentation des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 46 milliards de dollars au 31 janvier 2012, soit 2 milliards de dollars, ou 4 %, de plus qu'au 31 octobre 2011. L'augmentation nette comprend essentiellement une hausse de 1 milliard de dollars des résultats non distribués et une hausse de 1 milliard de dollars du cumul des autres éléments du résultat global.

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2012 par rapport au T1 2011

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 538 millions de dollars au 31 janvier 2012, en baisse de 43 millions de dollars, ou 2 %, en regard du 31 janvier 2011. La diminution de 68 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la diminution de 28 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros ont été en partie compensées par une augmentation dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada en raison surtout de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, s'élevaient à 2 129 millions de dollars au 31 janvier 2012.

La provision pour pertes sur créances de 2 577 millions de dollars au 31 janvier 2012 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 380 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives de 276 millions de dollars et d'une provision pour pertes subies mais non encore décelées de 1 921 millions de dollars. La provision pour pertes subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'étaient pas encore désignés comme douteux.

### Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts se sont accrus de 45 millions de dollars, ou 2 % en regard du 31 octobre 2011. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 66 millions de dollars en regard du 31 octobre 2011 en raison surtout de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MBNA Canada.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 15 millions de dollars, ou 4 %, en regard du 31 octobre 2011. La provision évaluée collectivement pour prêts qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 2 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au 31 octobre 2011. La provision pour pertes subies mais non encore décelées a diminué de 7 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2011.

### TABLEAU 16 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 janv. 2011
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements<sup>1,2</sup></b>			
Solde au début de la période	2 493 \$	2 432 \$	2 535 \$
Ajouts	996	949	919
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	(481)	(532)	(452)
Sorties du bilan	(474)	(425)	(395)
Écart de conversion et autres ajustements	4	69	(26)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>2 538 \$</b>	<b>2 493 \$</b>	<b>2 581 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant du présent document ainsi qu'à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires.

### TABLEAU 17 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES – AU BILAN

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janv. 2012	31 oct. 2011
<b>Provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan</b>		
Contreparties particulières	380 \$	395 \$
Individuellement non significatives	276	274
Provision pour pertes sur créances – contreparties particulières et individuellement non significatives	656	669
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées – prêts au bilan	1 626	1 645
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts hors bilan	295	283
<b>Total</b>	<b>2 577 \$</b>	<b>2 597 \$</b>
Prêts douteux, déduction faite de la provision <sup>1,2</sup>	2 129 \$	2 063 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets <sup>1,2</sup>	0,55 %	0,56 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,41 %	0,36 %

<sup>1</sup> Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant du présent document ainsi qu'à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires.

### Prêts à risque

Au 31 janvier 2012, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,2 milliards de dollars, principalement composés de prêts automobiles canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 3,01 % sur une année. Le portefeuille continue de dégager le rendement attendu. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

**Risque-pays**

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et la Grèce. L'exposition à l'Espagne et à l'Italie est liée à la dette souveraine même et aux grandes institutions financières de ces pays.

**TABLEAU 18 : EXPOSITION EN EUROPE**

(en millions de dollars canadiens)

Aux

Pays	Prêts et engagements <sup>1</sup>				Dérivés, mises en pension et prêts de titres <sup>2</sup>				Portefeuille de négociation et de placements <sup>3</sup>				Exposition totale <sup>4</sup>
	Sociétés	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Sociétés	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Sociétés	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	
<b>GIPE</b>													
Grèce	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$	- \$	- \$	1 \$	1 \$	5 \$
Italie	-	81	-	81	-	-	13	13	6	113	-	119	213
Irlande	-	-	-	-	4	-	63	67	-	17	6	23	90
Portugal	-	-	-	-	-	-	3	3	5	-	-	5	8
Espagne	66	-	90	156	14	-	54	68	3	48	289	340	564
<b>Total - GIPE</b>	<b>66 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>90 \$</b>	<b>237 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>137 \$</b>	<b>155 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>178 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>488 \$</b>	<b>880 \$</b>
<b>Reste de l'Europe</b>													
France	393	-	71	464	80	421	556	1 057	51	1 591	395	2 037	3 558
Allemagne	456	116	60	632	407	1 116	735	2 258	115	3 007	65	3 187	6 077
Pays-Bas	375	-	260	635	289	-	453	742	64	4 956	1 356	6 376	7 753
Suède	35	-	-	35	-	-	64	64	-	1 036	724	1 760	1 859
Suisse	378	-	45	423	-	-	718	718	9	-	256	265	1 406
Royaume-Uni	1 499	240	181	1 920	722	8	1 985	2 715	76	2 971	1 961	5 008	9 643
Autres	251	28	35	314	46	31	387	464	10	1 736	600	2 346	3 124
<b>Reste de l'Europe</b>	<b>3 387 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>652 \$</b>	<b>4 423 \$</b>	<b>1 544 \$</b>	<b>1 576 \$</b>	<b>4 898 \$</b>	<b>8 018 \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>15 297 \$</b>	<b>5 357 \$</b>	<b>20 979 \$</b>	<b>33 420 \$</b>
<b>Total - Europe</b>	<b>3 453 \$</b>	<b>465 \$</b>	<b>742 \$</b>	<b>4 660 \$</b>	<b>1 562 \$</b>	<b>1 576 \$</b>	<b>5 035 \$</b>	<b>8 173 \$</b>	<b>339 \$</b>	<b>15 475 \$</b>	<b>5 653 \$</b>	<b>21 467 \$</b>	<b>34 300 \$</b>
31 oct. 2011													
<b>GIPE</b>													
Grèce	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 \$	3 \$	- \$	- \$	1 \$	1 \$	4 \$
Italie	-	-	-	-	-	-	14	14	6	217	1	224	238
Irlande	-	-	-	-	9	-	64	73	10	17	4	31	104
Portugal	-	-	-	-	-	-	3	3	3	-	-	3	6
Espagne	69	-	84	153	12	-	44	56	18	188	273	479	688
<b>Total - GIPE</b>	<b>69 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>153 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>149 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>422 \$</b>	<b>279 \$</b>	<b>738 \$</b>	<b>1 040 \$</b>
<b>Reste de l'Europe</b>													
France	375	-	8	383	96	148	635	879	60	1 964	394	2 418	3 680
Allemagne	451	-	95	546	206	1 192	650	2 048	140	3 060	84	3 284	5 878
Pays-Bas	414	-	257	671	181	-	430	611	27	5 128	1 386	6 541	7 823
Suède	35	-	10	45	-	-	54	54	2	1 039	813	1 854	1 953
Suisse	400	-	24	424	-	-	765	765	5	381	245	631	1 820
Royaume-Uni	1 486	243	141	1 870	589	15	1 904	2 508	68	3 543	2 170	5 781	10 159
Autres <sup>5</sup>	180	-	24	204	77	74	407	558	24	1 771	493	2 288	3 050
<b>Reste de l'Europe</b>	<b>3 341 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>4 143 \$</b>	<b>1 149 \$</b>	<b>1 429 \$</b>	<b>4 845 \$</b>	<b>7 423 \$</b>	<b>326 \$</b>	<b>16 886 \$</b>	<b>5 585 \$</b>	<b>22 797 \$</b>	<b>34 363 \$</b>
<b>Total - Europe</b>	<b>3 410 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>643 \$</b>	<b>4 296 \$</b>	<b>1 170 \$</b>	<b>1 429 \$</b>	<b>4 973 \$</b>	<b>7 572 \$</b>	<b>363 \$</b>	<b>17 308 \$</b>	<b>5 864 \$</b>	<b>23 535 \$</b>	<b>35 403 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent une exposition directe (c.-à-d. des prêts financés et des acceptations bancaires) de 0,1 milliard de dollars au GIPE et de 1,0 milliard de dollars au reste de l'Europe; et des expositions indirectes (c.-à-d. des lettres de crédit et des engagements non utilisés) de 0,1 milliard de dollars au GIPE et de 3,4 milliards de dollars au reste de l'Europe.

<sup>2</sup> Le total de la valeur de marché de la sûreté donnée en garantie est de 1,3 milliard de dollars pour le GIPE et de 29,7 milliards de dollars pour le reste de l'Europe. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe un accord de compensation global de l'ISDA.

<sup>3</sup> Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 2,5 milliards de dollars sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

<sup>4</sup> Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,3 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit.

<sup>5</sup> L'exposition au reste de l'Europe est répartie entre 13 pays, dont l'exposition individuelle était inférieure à 1,0 milliard de dollars aux 31 janvier 2012 et 31 octobre 2011.

La majorité du solde de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA, et la quasi-totalité se rapporte à la dette souveraine de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières avec ces banques sont entièrement garanties par des titres de gouvernement de grande qualité. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsque la TD fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 3,4 milliards de dollars à des entités supranationales parrainées en Europe et l'exposition indirecte suivante : 1,2 milliard de dollars de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitutions de fonds; 54 millions de dollars de garanties européennes liées à l'exposition à un véhicule ad hoc en voie de liquidation depuis 2008; et 19 millions de dollars investis dans des fonds de placement diversifiés européens.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des

facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction de ces revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

### EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont la qualité de crédit s'est manifestement détériorée depuis le montage, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de principal et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition, et les normes comptables applicables interdisent qu'ils soient reportés ou qu'une provision pour pertes sur prêts soit comptabilisée lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des acquisitions de South Financial, des acquisitions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, l'acquisition de Services financiers Chrysler et l'acquisition du portefeuille de carte de crédit de MBNA Canada. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

**TABLEAU 19 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>					
	<b>31 janv. 2012</b>					
	Solde de principal non remboursé <sup>1</sup>	Valeur comptable	Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	Valeur comptable, déduction faite de la provision	En pourcentage du solde de principal non remboursé
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 341 \$	1 224 \$	6 \$	15 \$	1 203 \$	89,7 %
South Financial	4 020	3 613	24	19	3 570	88,8
Divers <sup>2</sup>	676	524	–	3	521	77,1
<b>Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>6 037 \$</b>	<b>5 361 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>5 294 \$</b>	<b>87,7 %</b>
						31 oct. 2011
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 452 \$	1 347 \$	8 \$	22 \$	1 317 \$	90,7 %
South Financial	4 117	3 695	22	5	3 668	89,1
Services financiers Chrysler	540	518	–	3	515	95,4
<b>Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>6 109 \$</b>	<b>5 560 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>5 500 \$</b>	<b>90,0 %</b>

<sup>1</sup> Représente le montant du principal dû aux termes du contrat.

<sup>2</sup> Comprendent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et de MBNA Canada.

Au cours de la période close le 31 janvier 2012, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 41 millions de dollars à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, déduction faite de la provision, s'établissaient à 5,3 milliards de dollars au 31 janvier 2012 et représentaient 1,4 % du total du portefeuille de prêts. Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

**TABLEAU 20 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – PRINCIPALES STATISTIQUES DE CRÉDIT**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>			
	<b>31 janv. 2012</b>		31 oct. 2011	
	<b>Solde du principal non remboursé<sup>1</sup></b>		Solde du principal non remboursé <sup>1</sup>	
<b>En souffrance aux termes du contrat</b>				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	4 723 \$	78,2 %	5 061 \$	82,8 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	442	7,3	237	3,9
En souffrance depuis 90 jours ou plus	872	14,5	811	13,3
<b>Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>6 037 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>6 109 \$</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Région géographique</b>				
Floride	2 755 \$	45,7 %	2 834 \$	46,4 %
Caroline du Sud	1 894	31,4	1 993	32,6
Caroline du Nord	673	11,1	729	11,9
États-Unis – autres / Canada	715	11,8	553	9,1
<b>Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>6 037 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>6 109 \$</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Représente le montant du principal dû aux termes du contrat.

**EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

En raison de l’acquisition de Commerce, la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l’acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces valeurs mobilières sont classées comme prêts et comptabilisées au coût amorti d’après la méthode du taux d’intérêt effectif et sont évaluées chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test de dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, qui comporte deux types de provisions pour pertes sur prêts : des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions évaluées collectivement. Les provisions relatives à des contreparties particulières, qui représentent des prêts individuellement significatifs comme les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts de la Banque, sont soumises à un test de dépréciation au niveau des contreparties particulières. Les provisions évaluées collectivement consistent en des prêts pour lesquels aucune perte de valeur n’a été décelée au niveau des contreparties particulières et sont groupées dans des portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables, dans le but d’évaluer collectivement si le portefeuille a subi une perte de valeur.

La provision pour pertes subies mais non encore décelées était de 153 millions de dollars US au 31 janvier 2012. Le total de la provision pour pertes sur créances comptabilisé pour le premier trimestre de 2012 s’est établi à 3 millions de dollars US, contre 42 millions de dollars US pour le premier trimestre de 2011. La baisse est principalement attribuable à un nouvel affaiblissement du marché de l’immobilier résidentiel au premier trimestre de 2012.

Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision pour pertes sur créances et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d’obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 31 janvier 2012. En date du 31 janvier 2012, le solde de la perte résiduelle résultant d’une acquisition s’élevait à 403 millions de dollars US (436 millions de dollars US au 31 janvier 2011). Ce montant est reflété ci-dessous comme faisant partie de l’escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

**TABLEAU 21 : PORTEFEUILLE D’OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

(en millions de dollars américains)

	<i>Aux</i>					
	<b>31 janv. 2012</b>					
	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable déduction faite de la provision	En pourcentage de la valeur nominale	
<b>Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes</b>	<b>4 015 \$</b>	<b>3 361 \$</b>	<b>330 \$</b>	<b>3 031 \$</b>	<b>75,0 %</b>	
					31 oct. 2011	
<b>Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes</b>	<b>4 268 \$</b>	<b>3 568 \$</b>	<b>327 \$</b>	<b>3 241 \$</b>	<b>76,0 %</b>	

Par rapport au trimestre précédent – T1 2012 par rapport au T4 2011

Aucun changement n’est survenu dans la provision relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives par rapport au 31 octobre 2011, alors que la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 3 millions de dollars, ou 2 %. La provision pour pertes sur créances a augmenté de 3 millions de dollars pour le trimestre considéré.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retitrisé une partie du portefeuille d’obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l’escompte à l’acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. Par conséquent, 54 % du portefeuille d’obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes est maintenant noté AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L’avantage net qu’a eu sur les fonds propres l’opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques et dans les déductions des titrisations sur les fonds propres de première et deuxième catégories. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n’a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n’a pas d’incidence sur l’évaluation par la Banque de la baisse de valeur de ces valeurs mobilières reclassées.

**TABLEAU 22 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION**

(en millions de dollars américains)					Aux	
	Alt-A		Prime jumbo		Total	
<b>31 janv. 2012</b>	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
2003	186 \$	194 \$	194 \$	196 \$	380 \$	390 \$
2004	356	369	147	154	503	523
2005	608	628	272	271	880	899
2006	347	309	269	258	616	567
2007	529	489	276	273	805	762
Total du portefeuille, déduction faite des pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	2 026 \$	1 989 \$	1 158 \$	1 152 \$	3 184 \$	3 141 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					153	
<b>Total</b>					<b>3 031 \$</b>	
<b>31 oct. 2011</b>						
2003	204 \$	215 \$	217 \$	222 \$	421 \$	437 \$
2004	374	393	182	189	556	582
2005	621	648	309	311	930	959
2006	358	320	286	275	644	595
2007	548	501	292	299	840	800
Total du portefeuille, déduction faite des pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	2 105 \$	2 077 \$	1 286 \$	1 296 \$	3 391 \$	3 373 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					150	
<b>Total</b>					<b>3 241 \$</b>	

## SITUATION DES FONDS PROPRES

La Banque se conforme à la ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 % et 10 %. Aux fins des fonds propres réglementaires, la participation de la Banque dans TD Ameritrade est convertie à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque.

**TABLEAU 23 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Aux	
	31 janv. 2012	31 oct. 2011
<b>Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :</b>		
Risque de crédit	192 777 \$	183 405 \$
Risque de marché	19 999	5 083
Risque opérationnel	30 866	30 291
<b>Total</b>	<b>243 642 \$</b>	<b>218 779 \$</b>
Fonds propres de première catégorie	28 378 \$	28 503 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>2</sup>	11,6 %	13,0 %
Total des fonds propres <sup>3</sup>	35 744 \$	34 978 \$
Ratio du total des fonds propres <sup>4</sup>	14,7 %	16,0 %
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres <sup>5</sup>	18,3	17,2

<sup>1</sup> Pour les périodes antérieures aux trois mois clos le 31 janvier 2012, les résultats sont présentés selon les PCGR du Canada.

<sup>2</sup> Le ratio des fonds propres de première catégorie correspond aux fonds propres de première catégorie divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>3</sup> Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.

<sup>4</sup> Le ratio du total des fonds propres correspond au total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>5</sup> Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres rajusté.

Au 31 janvier 2012, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque était de 11,6 % par rapport à 13,0 % au 31 octobre 2011. La diminution s'explique principalement par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques découlant de l'amendement relatif au risque de marché, par la conclusion de l'acquisition de MBNA Canada, par la transition aux IFRS et par une nouvelle exigence de déduire les filiales d'assurance à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. La diminution des fonds propres de première catégorie est en partie compensée par de solides bénéfices et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la Banque et de l'exercice d'options sur actions. Le ratio du total des fonds propres s'établissait à 14,7 % au 31 janvier 2012, par rapport à 16,0 % au 31 octobre 2011. La diminution tient en grande partie aux mêmes raisons que celles susmentionnées, sauf en ce qui a trait à la

déduction des actifs d'assurance déjà retranchés du total des fonds propres. La dispense accordée par le BSIF permet l'intégration de l'effet des IFRS sur le calcul des fonds propres réglementaires selon la méthode linéaire sur cinq trimestres à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011 jusqu'au 31 janvier 2013. L'incidence des IFRS sur les fonds propres de première catégorie avoisine les 1 937 millions de dollars, dont environ 387 millions de dollars se rapportent au trimestre prenant fin le 31 janvier 2012.

Pour le calcul du ratio actif/fonds propres, le BSIF prévoit aussi des mesures de transition aux IFRS qui permettent d'exclure du calcul les actifs titrisés et vendus par l'intermédiaire des programmes soutenus par la SCHL avant le 31 mars 2010.

La Banque continue de détenir des fonds propres suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios de fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

Pour en savoir plus sur les fonds propres, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour en savoir plus sur les fonds propres réglementaires, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires.

## MODIFICATIONS FUTURES À L'ACCORD DE BÂLE

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le libellé définitif des nouvelles règles internationales sur l'adéquation des fonds propres et les liquidités visant les banques. Couramment appelées «Bâle III», ces propositions en matière de fonds propres visent à relever la qualité, la quantité, la transparence et l'uniformité des fonds propres bancaires, de même qu'à décourager l'endettement et la prise de risques excessifs et à réduire la procyclicalité. Conjointement avec les nouvelles normes mondiales en matière de liquidités harmonisées à l'échelle internationale, Bâle III a pour but de fournir un cadre réglementaire afin d'affermir la résilience du secteur bancaire et du système financier.

En janvier 2011, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a complété le libellé définitif des règles par des lignes directrices additionnelles portant sur les fonds propres d'urgence pour non-viabilité. Selon ces lignes directrices, tous les instruments de fonds propres doivent comporter des caractéristiques liées à l'absorption des pertes. En fonction de l'évaluation de la viabilité réalisée par l'organisme de réglementation, ces caractéristiques peuvent exiger que les fonds propres soient dépréciés ou que des instruments soient convertis en capitaux propres. Les règles en cause prévoient une période de transition et de retrait progressif pour les instruments de fonds propres qui ne satisfont pas aux exigences de Bâle III, y compris les caractéristiques des fonds propres d'urgence pour non-viabilité. Par la suite, le BSIF a publié un préavis en août 2011 sur la mise en œuvre des lignes directrices au Canada.

En février 2011, le BSIF a publié son plan d'action pour la mise en œuvre de Bâle III. Toutes les banques devront mettre en œuvre les règles en matière de fonds propres de Bâle III à compter du premier trimestre de l'exercice 2013. Les exigences minimales du BSIF devraient être conformes au plan de transition relatif à Bâle III présenté par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Aux termes du plan de transition, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives aux ratios de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon Bâle III, les normes minimales en matière de fonds propres exigent, entre autres, un ratio de capitaux propres en actions ordinaires de 4,5 %, un ratio de fonds propres de première catégorie de 6,0 % et un ratio du total des fonds propres de 8,0 %. À cela s'ajoutent des réserves de conservation de fonds propres de 2,5 %. Si une banque utilise toute partie de ses réserves de conservation de 2,5 % pour absorber des pertes pendant des périodes de stress financier ou économique, les distributions de bénéfices qu'elle effectuera (p. ex., dividendes, rachats d'actions, paiements discrétionnaires sur d'autres instruments de fonds propres de première catégorie et primes discrétionnaires) feront l'objet de limites. Le montant de ces limites est lié au niveau d'utilisation des réserves de conservation.

En novembre 2011, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le libellé définitif des mesures pour les banques mondiales d'importance systémique. Les banques désignées comme des banques mondiales d'importance systémique devront détenir des réserves de conservation additionnelles de 1 % à 2,5 %, de plus que l'exigence de Bâle III à l'égard des capitaux propres en actions ordinaires de première catégorie, exigence appliquée progressivement sur une période de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La méthode de désignation d'une banque comme banque mondiale d'importance systémique s'appuie sur une approche fondée sur des critères comportant cinq grandes catégories : la taille, l'interdépendance, l'absence de substituabilité, les activités mondiales (transfrontalières) et la complexité. Les banques mondiales d'importance systémique devront disposer de réserves de conservation additionnelles constituées exclusivement de capitaux propres en actions ordinaires. Le Conseil de stabilité financière a annoncé l'existence de 29 institutions financières d'importance systémique dans le cadre de son évaluation initiale. Aucune banque canadienne n'a été désignée d'importance systémique. Le Conseil de stabilité financière réévaluera cette liste chaque année.

L'incidence qu'auront les nouvelles règles en matière de fonds propres de Bâle III sur la TD se traduira par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques et par de nouveaux éléments qui devront être déduits des capitaux propres en actions ordinaires réglementaires. Nous sommes toujours d'avis que la solide situation actuelle de nos fonds propres en actions et la capacité de nos secteurs d'activité de générer des fonds propres au cours des prochains trimestres nous permettront de respecter les normes d'adéquation des fonds propres de Bâle III. D'après notre compréhension et nos hypothèses actuelles, nous avons estimé que le ratio des instruments de fonds propres en actions ordinaires de première catégorie de la Banque sera d'environ 7,1 % au 31 janvier 2012, en appliquant l'ensemble des règles de Bâle III qui seront applicables en 2019 (c.-à-d., sans mesures transitoires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles et pour toutes les autres déductions des capitaux propres en actions ordinaires). Selon notre prévision actuelle, nous prévoyons dépasser 7,5 % d'ici le premier trimestre de l'exercice 2013. Si nous appliquons les règles de Bâle III sans mesures transitoires au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles, notre ratio de fonds propres en actions ordinaires de première catégorie devrait se situer dans la fourchette de 9 % à 10 % d'ici le premier trimestre de 2013. Par conséquent, nous ne prévoyons pas devoir apporter de changements importants aux activités ni mobiliser de nouveaux capitaux propres en actions ordinaires pour arriver à respecter les exigences de Bâle III.

À notre avis, aux termes de Bâle III, l'ensemble des instruments de fonds propres de nature autre qu'ordinaire de première et de deuxième catégories de la TD qui sont en circulation, à l'exception de certains instruments émis par des filiales américaines de la TD, ne seront plus admissibles à titre de fonds propres réglementaires et seront visés par des mesures de retrait progressif sur une période de transition de 10 ans débutant en janvier 2013. Le 7 février 2011, par suite du préavis publié le 4 février 2011 par le BSIF dans lequel le BSIF énonce ses attentes en ce qui concerne l'utilisation des droits de rachat d'instruments de fonds propres non admissibles prévue dans les clauses d'événements réglementaires, la TD a annoncé ne prévoir exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire qu'en 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 qui seront alors en circulation. Au 31 janvier 2012, le montant en capital des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 émis et en circulation totalisait 450 millions de dollars. La prévision de la TD est fondée sur un nombre de facteurs de risque et d'hypothèses figurant dans le communiqué de presse du 7 février 2011, lequel se trouve sur le site de la Banque à l'adresse [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais).

## GESTION DES RISQUES

### SOMMAIRE

La prestation de services financiers comporte des risques qu'il faut prendre de façon prudente en vue d'assurer une croissance rentable. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Nos entreprises et nos activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de capacité de risque à l'échelle de l'entreprise. Ce cadre comporte une définition de l'appétit de la Banque à supporter ces risques, élaborée selon une démarche exhaustive qui prend en considération à la fois le contexte en matière de risques et le contexte opérationnel de la Banque. Notre appétit envers le risque établit que nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires de la TD et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la TD à aucune perte importante individuelle; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit, et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée. Nous surveillons les risques propres à chacune des entreprises ou à l'échelle de l'organisation et en rendons compte lorsque ces risques peuvent nuire de façon importante à la Banque.

Notre structure de gouvernance et notre approche pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans notre rapport annuel de 2011. Certains risques sont présentés ci-après. Pour des renseignements complets sur notre structure de gouvernance et sur notre approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel de 2011.

Les parties ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque d'illiquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2012.

### RISQUE DE CRÉDIT

#### *Améliorations du dispositif Bâle II*

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié des améliorations du cadre de Bâle II en juillet 2009 (les améliorations), qui exigent des informations additionnelles au sujet de l'exposition de la Banque aux risques liés à la titrisation tant dans le portefeuille bancaire que dans le portefeuille de négociation. Conformément aux exigences du BSIF, la Banque a mis à jour ses informations à compter du premier trimestre de 2012 afin de prendre en compte ces améliorations. La Banque a fourni des informations visant à respecter les exigences d'améliorations dans l'ensemble du rapport de gestion, des états financiers et de l'information financière complémentaire. À l'exception des informations supplémentaires sur la gestion du risque de crédit présentées ci-dessous, les informations qualitatives qui doivent être présentées sur le risque de crédit requises selon les améliorations peuvent être consultées dans le rapport annuel de 2011 de la Banque.

#### *Informations supplémentaires sur la gestion du risque de crédit*

##### *Expositions de titrisation*

Pour les expositions de titrisation notées par des agences externes, nous utilisons à la fois l'approche standard et l'approche fondée sur les notations. Les deux approches attribuent des coefficients de pondération aux expositions d'après les notations externes. Nous utilisons les notations attribuées par une ou plusieurs agences de notation suivantes : Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et DBRS. L'approche fondée sur les notations tient compte de facteurs additionnels, notamment l'horizon de la notation (long terme ou court terme), la quantité de détails disponibles sur l'ensemble des actifs sous-jacents et le rang de subordination de la position.

Nous utilisons l'approche fondée sur les évaluations internes pour gérer le risque de crédit quant à nos expositions liées aux titrisations de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui ne font pas l'objet d'une notation externe.

Selon l'approche fondée sur les évaluations internes, nous prenons en compte tous les facteurs de risque pertinents au moment d'évaluer la qualité du crédit de ces expositions, y compris ceux publiés par les agences de notation Moody's, S&P, Fitch et DBRS. Nous utilisons également des modèles de perte prévue et des politiques visant à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion. Notre approche fondée sur les évaluations internes consiste notamment à évaluer dans quelle mesure l'amélioration disponible de la protection contre les pertes couvre les pertes prévues. Les niveaux de couverture des facteurs de stress dont nous avons besoin pour chaque notation de risque interne sont conformes aux exigences en matière de facteurs de risque publiées par les agences de notation pour des notations externes équivalentes par classe d'actifs.

Toutes les expositions reçoivent une notation de risque interne fondée sur notre évaluation, laquelle doit être passée en revue au moins une fois par année. Nos notations reflètent notre évaluation du risque de perte, qui comprend une combinaison de la probabilité de défaut (PD) et de la perte en cas de défaut (PCD) pour chaque exposition. L'échelle de notation que nous utilisons correspond aux échelles de notation à long terme utilisées par les agences de notation.

Notre approche fondée sur les évaluations internes est assujettie à tous les principaux éléments et principes de notre structure de gouvernance du risque et est gérée comme décrit dans la présente rubrique «Risque de crédit».

Nous utilisons les résultats de l'approche fondée sur les évaluations internes pour tous les volets de notre gestion du risque de crédit, y compris le suivi du rendement, les mécanismes de contrôle et la présentation de l'information de gestion, ainsi que pour le calcul des fonds propres. Selon l'approche fondée sur les évaluations internes, les expositions sont multipliées par les coefficients de pondération prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres.

Le tableau suivant présente les expositions brutes au risque de crédit, compte non tenu des éléments atténuant le risque de crédit.

**TABLEAU 24 : EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT : APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janv. 2012			Aux 31 oct. 2011		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
<b>Risque de crédit de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	18 575 \$	224 116 \$	242 691 \$	17 242 \$	161 116 \$	178 358 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	42 482	42 482	–	42 736	42 736
Autres expositions aux produits de détail	30 237	30 497	60 734	25 139	30 520	55 659
	<b>48 812</b>	<b>297 095</b>	<b>345 907</b>	<b>42 381</b>	<b>234 372</b>	<b>276 753</b>
<b>Risque de crédit autre que de détail</b>						
Siège social	54 765	130 316	185 081	53 165	123 292	176 457
Emprunteurs souverains	14 826	59 382	74 208	23 559	64 432	87 991
Banques	18 457	126 550	145 007	20 363	119 683	140 046
	<b>88 048</b>	<b>316 248</b>	<b>404 296</b>	<b>97 087</b>	<b>307 407</b>	<b>404 494</b>
<b>Total</b>	<b>136 860 \$</b>	<b>613 343 \$</b>	<b>750 203 \$</b>	<b>139 468 \$</b>	<b>541 779 \$</b>	<b>681 247 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent les expositions en cas de défaut (ECD) et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions à la titrisation et les expositions sur actions.

<sup>2</sup> Les résultats des périodes antérieures sont présentés selon les PCGR du Canada.

### RISQUE DE MARCHÉ

Les révisions du dispositif Bâle II relatif au risque de marché, qui exigent que les banques instaurent des exigences de fonds propres au titre du risque de marché fondées sur la valeur à risque en contexte de crise et qui imposent des exigences de capitaux propres supplémentaires occasionnées par le risque supplémentaire, ont été mises en œuvre au cours du premier trimestre de 2012. La mise en œuvre de ces nouvelles exigences a augmenté les actifs pondérés en fonction des risques de marché d'environ 14 milliards de dollars.

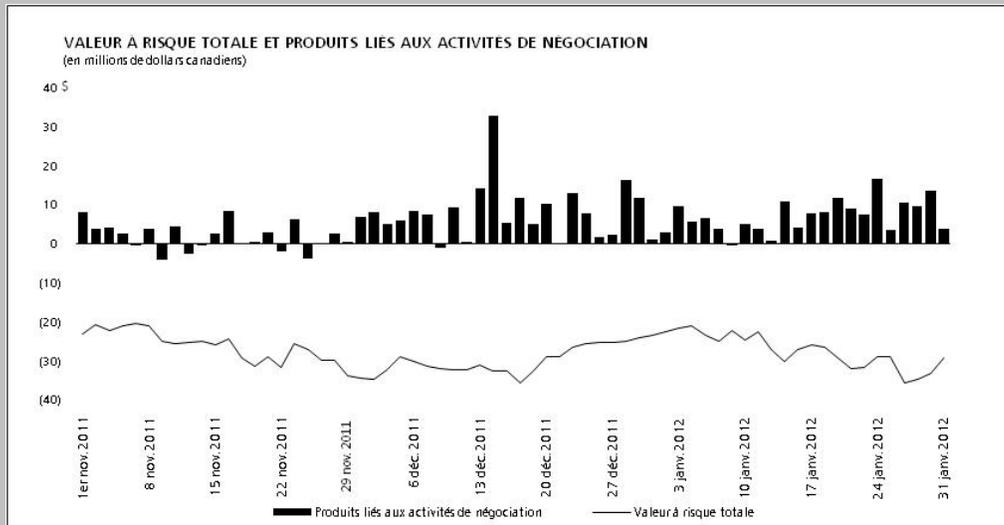
Les fonds propres au titre du risque de marché calculés selon les modèles internes comprennent maintenant trois composantes : a) la valeur à risque; b) la valeur à risque en contexte de crise et c) les exigences de capitaux propres supplémentaires occasionnées par le risque supplémentaire (nouvelle mesure). En outre, la TD calcule les fonds propres au titre du risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

#### Calcul de la valeur à risque

La TD calcule la valeur à risque quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance associé aux positions de négociation de la TD.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La TD évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte Carlo. Le modèle idiosyncratique du risque propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratiques sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le graphique ci-dessous présente l'utilisation à une date particulière de la valeur à risque quotidienne et les produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de négociation représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et les produits d'intérêts nets sur les positions de négociation présenté dans les produits d'intérêts nets et sont présentés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 31 janvier 2012 a compris 8 jours de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 88 % des jours de négociation. Au cours du trimestre, aucun jour de négociation n'a enregistré de pertes dépassant la valeur à risque.



**Calcul de la valeur à risque en contexte de crise**

Outre la valeur à risque, la TD calcule aussi la valeur à risque en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La valeur à risque en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La valeur à risque en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la valeur à risque liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de négociation (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours de la période considérée, la valeur à risque en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1<sup>er</sup> mai 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la valeur à risque en contexte de crise est reconsidérée trimestriellement.

**Calcul des exigences de fonds propres supplémentaires**

Les exigences de fonds propres occasionnées par le risque supplémentaire sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les exigences de fonds propres occasionnées par le risque supplémentaire, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les exigences de fonds propres occasionnées par le risque supplémentaire sont fondées sur l'hypothèse du «niveau de risque constant», qui exige de la Banque qu'elle attribue un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces frais. La TD prend en compte le lieu de résidence et la notation de crédit de l'émetteur, de même que les effets de concentration des risques liés au secteur et à une seule institution, lorsqu'elle attribue un horizon de liquidité.

Le tableau qui suit présente l'utilisation des mesures de portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

**TABLEAU 25 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE<sup>1</sup>**

					Trois mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	31 oct. 2011	31 janv. 2011
					31 janv. 2012	31 janv. 2011
Risque de taux d'intérêt	6,6 \$	8,0 \$	12,4 \$	5,3 \$	6,5 \$	12,3 \$
Risque d'écart de taux	8,9	11,6	14,7	8,6	8,8	s. o.
Risque sur titres de capitaux propres	3,5	3,9	5,0	3,0	5,3	5,5
Risque de change	2,8	2,8	7,0	1,0	3,0	2,9
Risque de marchandises	0,8	1,0	1,3	0,6	0,7	0,9
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	27,1	24,2	32,9	16,8	20,3	13,7
Effet de diversification <sup>2</sup>	(20,5)	(23,5)	négl. <sup>3</sup>	négl. <sup>3</sup>	(20,5)	(16,2)
<b>Valeur à risque (date particulière)</b>	<b>29,2 \$</b>	<b>28,0 \$</b>	<b>35,6 \$</b>	<b>20,4 \$</b>	<b>24,1 \$</b>	<b>19,1 \$</b>
<b>Valeur à risque en contexte de crise (date particulière)</b>	<b>71,5 \$</b>	<b>65,6 \$</b>	<b>77,6 \$</b>	<b>54,3 \$</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>s. o. \$</b>
<b>Exigences de fonds propres occasionnées par le risque supplémentaire (annuelles)</b>	<b>369,6 \$</b>	<b>324,8 \$</b>	<b>387,6 \$</b>	<b>262,5 \$</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>s. o. \$</b>

<sup>1</sup> Pour les périodes antérieures aux trois mois clos le 31 janvier 2012, les résultats sont présentés selon les PCGR du Canada.

<sup>2</sup> La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>3</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

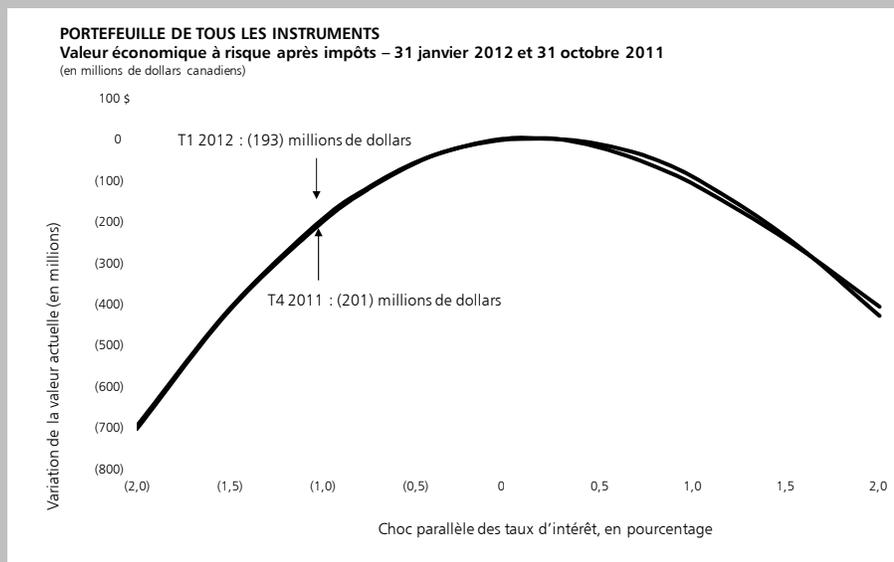
La valeur à risque moyenne a augmenté de 3,9 millions de dollars par rapport au trimestre précédent et de 8,9 millions de dollars par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse du risque générique et idiosyncratique d'écart de taux de crédit.

### Validation du modèle de valeur à risque

La TD utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la valeur à risque afin de nous assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la valeur à risque. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les exigences de capitaux propres supplémentaires occasionnées par le risque supplémentaire doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de tests de validité rétroactifs standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les exigences de capitaux propres supplémentaires occasionnées par le risque supplémentaire comme les matrices de transition et de corrélation sont soumis à une validation indépendante par une comparaison avec les résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

### Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 janvier 2012, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 92,5 millions de dollars après impôts la valeur économique des capitaux propres. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 193,5 millions de dollars après impôts la valeur économique des capitaux propres. Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la Banque à un risque important.

**TABLEAU 26 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔTS PAR MONNAIE<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janv. 2012		Aux 31 oct. 2011	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(2,1) \$	(80,1) \$	5,9 \$	(78,6) \$
Dollar américain	(90,4)	(113,4)	(116,8)	(123,3)
	(92,5) \$	(193,5) \$	(110,9) \$	(201,9) \$

<sup>1</sup> Pour les périodes antérieures aux trois mois clos le 31 janvier 2012, les résultats sont présentés selon les PCGR du Canada.

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès à des fonds suffisants pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque de liquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à des fonds et à une réserve de liquidités.

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme dont nous avons besoin pour financer les sorties de trésorerie attendues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès au financement. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique», qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise de confiance directement liée à notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement d'illiquidité à l'échelle du marché comportant des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir les besoins globaux équivalant à la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance, les retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux, les emprunts éventuels sur des lignes de crédit avec engagement inutilisées, et combler les besoins opérationnels prévus à court terme. De plus, il assure la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et le papier commercial adossé à des actifs (PCAA).

Pour combler les besoins globaux de liquidités qui en résultent, nous détenons des actifs facilement convertibles en trésorerie. Les actifs doivent être négociables à court terme, être assortis d'une notation de crédit suffisante et être disponibles à la vente pour être considérés comme facilement convertibles en trésorerie. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de sûretés ou à d'autres fins semblables ne sont pas considérés comme étant facilement convertibles en trésorerie.

Notre situation d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos besoins de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et l'utilisation des lignes de crédit, ainsi que les passifs éventuels venant à échéance dans une tranche de temps donnée. Le 31 janvier 2012, notre situation globale d'actifs liquides excédentaires jusqu'à 90 jours, mesurée selon le scénario de «stress combiné critique» applicable aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et aux Services bancaires de gros, s'établissait à 9,9 milliards de dollars (2,7 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 10,7 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010). Au 31 janvier 2012, la situation d'actifs liquides excédentaires cumulatifs pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'établissait à 7,2 milliards de dollars (10,6 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 7,0 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période maximale de un an. À des fins de calcul des résultats de ce test, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de nantissement des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de «stress combiné critique», puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours. Le 31 janvier 2012, notre estimation des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, mesurée par le test de couverture supplémentaire des liquidités pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, s'établissait à 13,5 milliards de dollars (15,1 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 15,4 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010), tandis que pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, elle s'établissait à 16,2 milliards de dollars (15,3 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 13,4 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

Bien que chacun de nos secteurs opérationnels ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses propres risques de liquidité, nous gérons aussi la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque de liquidité dans toutes nos activités.

Nous avons mis en place des plans de financement d'urgence afin de donner des directives en cas de crise de liquidités sur un marché local précis.

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Ils pourraient aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cours normal des affaires, des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture et influencer sur les coûts liés à ces opérations. Nous examinons régulièrement le niveau de sûretés accru dont nos contreparties auraient besoin dans le cas d'un abaissement de la notation de crédit de la Banque. Nous sommes d'avis que l'incidence d'un abaissement d'un cran serait minime et pourrait être facilement gérée dans le cours normal des affaires; toutefois, un abaissement plus important pourrait avoir une incidence davantage marquée qui se traduirait par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation de présenter des sûretés additionnelles dans l'intérêt de nos contreparties. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble du secteur des services financiers.

				<i>Au</i> 31 janvier 2012 <sup>1</sup>
<b>Agence de notation</b>	<b>Notation de la dette à court terme</b>	<b>Notation de la dette à long terme de premier rang</b>	<b>Perspectives</b>	
Moody's	P-1	Aaa	Négative	
S&P	A-1+	AA-	stable	
Fitch	F1+	AA-	stable	
DBRS	R-1 (haut)	AA	stable	

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/rapport/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation.

## TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des entités ad hoc. Nous utilisons des entités ad hoc pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Elles peuvent prendre la forme d'une société commerciale, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités ad hoc sont consolidées par la Banque lorsque la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique qu'un contrôle existe. Les indicateurs éventuels de contrôle comprennent entre autres, une évaluation de l'exposition de la Banque aux risques et avantages inhérents à l'entité ad hoc. La possibilité de consolider l'entité ad hoc est évaluée à la création de chacune des entités, et a été réévaluée au moment de la transition aux IFRS. De plus, l'analyse de la consolidation initiale est revue au moins tous les trimestres lorsqu'un changement indique qu'une réévaluation est nécessaire. Par exemple, si la Banque semble obtenir un plus grand contrôle ou pouvoir de décision sur l'entité ad hoc.

### Titrisation d'actifs de la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts automobiles, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. Certains prêts automobiles acquis par la Banque dans le cadre de l'acquisition de Services financiers Chrysler provenaient des États-Unis et ont été vendus à des structures de titrisation américaines. Tous les autres produits titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou à des tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et consolidées et de tiers autres que des entités ad hoc sont décrites ci-après :

						<i>Aux</i> 31 janv. 2012
	<b>Entités ad hoc importantes non consolidées</b>		<b>Entités ad hoc importantes non consolidées</b>		<b>Tiers autres que des entités ad hoc</b>	
	<b>Actifs titrisés</b>	<b>Valeur comptable des participations conservées</b>	<b>Actifs titrisés</b>	<b>Actifs titrisés<sup>4</sup></b>	<b>Valeur comptable des participations conservées<sup>4</sup></b>	
Prêts hypothécaires résidentiels	21 528 \$	– \$	– \$	23 285 \$	– \$	
Prêts aux particuliers <sup>2,3</sup>	–	–	6 756	–	–	
Prêts hypothécaires commerciaux	82	–	–	2 293	52	
Prêts sur cartes de crédit	–	–	1 251	–	–	
<b>Total</b>	<b>21 610 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>8 007 \$</b>	<b>25 578 \$</b>	<b>52 \$</b>	
						31 oct. 2011
Prêts hypothécaires résidentiels	21 953 \$	– \$	– \$	22 917 \$	– \$	
Prêts aux particuliers <sup>2,3</sup>	–	–	7 175	–	–	
Prêts hypothécaires commerciaux	95	–	–	2 311	52	
Prêts sur cartes de crédit	–	–	–	–	–	
<b>Total</b>	<b>22 048 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>7 175 \$</b>	<b>25 228 \$</b>	<b>52 \$</b>	

<sup>1</sup> Sont inclus dans le tableau ci-dessus tous les actifs titrisés par la Banque, qu'ils soient présentés au bilan ou hors bilan aux fins comptables, y compris les actifs qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation.

<sup>2</sup> Les prêts aux particuliers comprenaient, au 31 janvier 2012, 1 656 millions de dollars de prêts automobiles, acquis dans le cadre de l'acquisition par la Banque de Services financiers Chrysler (2 075 millions de dollars au 31 octobre 2011).

<sup>3</sup> La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation du point de vue des fonds propres.

<sup>4</sup> Les participations conservées liées aux prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles d'habitation et de logements sociaux ont été reclassées des prêts hypothécaires résidentiels aux prêts hypothécaires commerciaux. Les prêts hypothécaires titrisés correspondant à ces participations conservées ont également été inclus dans les prêts hypothécaires commerciaux. Ces changements ont été appliqués de manière rétroactive.

### Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titre les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité ou en partie les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des participations conservées. Au 31 janvier 2012, la Banque n'avait comptabilisé aucune participation conservée en raison de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans son bilan consolidé intermédiaire.

### Prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'entités ad hoc consolidées. La Banque consolide les entités ad hoc puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Au 31 janvier 2012, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2011), alors que l'encours émis par les autres entités ad hoc s'établissait à 1,3 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2011). Au 31 janvier 2012, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 6,8 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars au 31 octobre 2011), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2011) des prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements.

### Prêts hypothécaires commerciaux

Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires commerciaux, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des participations conservées. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des participations conservées dans les prêts hypothécaires commerciaux titrisés, ces prêts étant tous assurés par un gouvernement.

### Prêts sur cartes de crédit

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. Le 1<sup>er</sup> décembre 2011, la Banque a fait l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Par suite de l'acquisition, la Banque a consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 31 janvier 2012, l'entité ad hoc consolidée avait des billets émis et en circulation de 1,3 milliard de dollars. Au 31 janvier 2012, le risque éventuel maximal de perte que la Banque avait pour cette entité ad hoc atteignait 1,3 milliard de dollars. Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2011, la Banque ne consolidait pas l'entité ad hoc.

### Titrisation d'actifs initiés par des tiers

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise des entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 janvier 2012, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu des participations qu'elle a dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 6,2 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2011). De plus, au 31 janvier 2012, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,9 milliard de dollars (2,1 milliards de dollars au 31 octobre 2011) à l'égard de PCAA qui pourrait être émis plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques. Au 31 janvier 2012, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de néant (17 millions de dollars au 31 octobre 2011) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

**TABEAU 29 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janv. 2012		Aux 31 oct. 2011	
	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA <sup>1</sup>	Durée moyenne pondérée prévue (en années) <sup>2</sup>	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA <sup>1</sup>	Durée moyenne pondérée prévue (en années) <sup>2</sup>
Prêts hypothécaires résidentiels	3 244 \$	3,3 \$	2 215 \$	2,9
Prêts sur cartes de crédit	–	–	150	2,1
Prêts et crédit-bail – automobile	1 710	1,7	1 789	1,6
Prêts et crédit-bail – matériel	55	0,7	92	0,7
Créances clients	1 224	2,5	1 223	2,7
<b>Total des créances</b>	<b>6 233 \$</b>	<b>2,7 \$</b>	<b>5 469 \$</b>	<b>2,4</b>

<sup>1</sup> L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

<sup>2</sup> La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

Au 31 janvier 2012, la Banque détenait 568 millions de dollars (790 millions de dollars au 31 octobre 2011) de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans la catégorie des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans son bilan consolidé intermédiaire.

### Exposition à des conduits soutenus par des tiers

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties de 501 millions de dollars au 31 janvier 2012 (349 millions de dollars au 31 octobre 2011) dont aucune (aucune au 31 octobre 2011) n'a été utilisée. Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets de particuliers adossés par des prêts automobiles. Au 31 janvier 2012, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation, variant de AAA à AA.

L'exposition de la Banque à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 31 janvier 2012 et au 31 octobre 2011 était négligeable.

### Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 21 des états financiers consolidés de 2011 sont aussi des ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son secteur d'activité. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 31 janvier 2012 (ni au 31 octobre 2011).

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque. Les montants pour 2012 et 2011 sont présentés selon les IFRS tandis que les montants pour 2010 le sont selon les PCGR du Canada.

**TABLEAU 30 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>				
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 juill. 2011	30 avr. 2011	31 janv. 2011
Produits d'intérêts nets	3 687 \$	3 532 \$	3 514 \$	3 259 \$	3 356 \$
Produits autres que d'intérêts	1 955	2 131	1 870	1 897	2 103
Total des produits	5 642	5 663	5 384	5 156	5 459
Provision pour pertes sur créances	404	340	380	349	421
Frais autres que d'intérêts	3 549	3 488	3 206	3 163	3 190
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	272	310	367	306	343
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée, déduction faite des impôts sur le résultat	61	64	59	66	57
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>1 478</b>	<b>1 589</b>	<b>1 490</b>	<b>1 404</b>	<b>1 562</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter<sup>2</sup></b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles	60	95	94	99	103
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	45	(37)	(9)	(7)	(75)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	9	(1)	39	20	24
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1	(9)	(5)	(2)	3
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	5	19	26	10	–
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	24	–	–	–	–
Provision pour litiges	171	–	–	–	–
Ajustements à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	(31)	–	–	–	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>284</b>	<b>67</b>	<b>145</b>	<b>120</b>	<b>55</b>
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>1 762</b>	<b>1 656</b>	<b>1 635</b>	<b>1 524</b>	<b>1 617</b>
Dividendes sur actions privilégiées	49	48	43	40	49
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté</b>	<b>1 713 \$</b>	<b>1 608 \$</b>	<b>1 592 \$</b>	<b>1 484 \$</b>	<b>1 568 \$</b>
Attribuable aux :					
<b>Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>26</b>
<b>Actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 687</b>	<b>1 582</b>	<b>1 565</b>	<b>1 459</b>	<b>1 542</b>
<b>(en dollars canadiens, sauf indication contraire)</b>					
<b>Résultat de base par action</b>					
Comme présenté	1,56 \$	1,70 \$	1,60 \$	1,52 \$	1,69 \$
Rajusté	1,87	1,77	1,77	1,65	1,75
<b>Résultat dilué par action</b>					
Comme présenté	1,55	1,68	1,58	1,50	1,67
Rajusté	1,86	1,75	1,75	1,63	1,73
<b>Rendement des capitaux propres en actions ordinaires – comme présenté</b>	<b>14,0 %</b>	<b>15,8 %</b>	<b>16,1 %</b>	<b>16,1 %</b>	<b>17,1 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres en actions ordinaires – rajusté</b>	<b>16,8 %</b>	<b>16,5 %</b>	<b>17,7 %</b>	<b>17,6 %</b>	<b>17,7 %</b>

<sup>1</sup> Les tableaux 30 et 31 étaient réunis en un seul tableau au cours des périodes antérieures. Pour la période considérée, ils sont séparés pour montrer la différence entre la présentation des participations ne donnant pas le contrôle selon les PCGR du Canada et la présentation selon les IFRS.

<sup>2</sup> Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

**TABLEAU 31 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS (SELON LES PCGR DU CANADA)<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 oct. 2010	31 juill. 2010	30 avr. 2010
Revenu d'intérêts net	2 983 \$	2 921 \$	2 790 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 034	1 823	1 977
<b>Total des revenus</b>	<b>5 017</b>	<b>4 744</b>	<b>4 767</b>
Provision pour pertes sur créances	404	339	365
Frais autres que d'intérêts	3 263	2 966	2 953
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	374	310	308
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices <sup>1</sup>	27	26	26
Quote-part du résultat net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	45	74	61
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>994</b>	<b>1 177</b>	<b>1 176</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices<sup>2</sup></b>			
Amortissement des actifs incorporels	115	117	123
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	8	14	(23)
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	18	5	–
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	4	(9)	2
Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	–	–	(44)
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	121	–	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>266</b>	<b>127</b>	<b>58</b>
<b>Bénéfice net – rajusté</b>	<b>1 260</b>	<b>1 304</b>	<b>1 234</b>
Dividendes sur actions privilégiées	48	49	48
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 212 \$</b>	<b>1 255 \$</b>	<b>1 186 \$</b>
<b>(en dollars canadiens, sauf indication contraire)</b>			
<b>Bénéfice de base par action</b>			
Comme présenté	1,08 \$	1,30 \$	1,31 \$
Rajusté	1,39	1,44	1,37
<b>Bénéfice dilué par action</b>			
Comme présenté	1,07	1,29	1,30
Rajusté	1,38	1,43	1,36
<b>Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>9,7 %</b>	<b>12,2 %</b>	<b>13,0 %</b>
<b>(en milliards de dollars canadiens)</b>			
<b>Actifs productifs moyens</b>	<b>512 \$</b>	<b>502 \$</b>	<b>478 \$</b>
<b>Marge d'intérêt nette en pourcentage des actifs productifs moyens</b>	<b>2,31 %</b>	<b>2,31 %</b>	<b>2,39 %</b>

<sup>1</sup> Les tableaux 30 et 31 étaient réunis en un seul tableau au cours des périodes antérieures. Pour la période considérée, ils sont séparés pour montrer la différence entre la présentation des participations ne donnant pas le contrôle selon les PCGR du Canada et la présentation selon les IFRS. Les résultats pour 2010 sont présentés selon les PCGR du Canada et la terminologie utilisée dans le tableau ci-dessus est conforme aux PCGR du Canada.

<sup>2</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

## MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque, qui sont présentés aux pages 41 à 103 du présent rapport aux actionnaires, sont dressés selon les IFRS. Pour plus de détails sur les méthodes comptables en vertu des IFRS, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

### Jugements, estimations et hypothèses comptables

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'opération et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations sont adéquatement contrôlés et exécutés de manière appropriée et systématique.

## DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

### *Valeurs mobilières disponibles à la vente*

Les pertes de valeur pour les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente sont comptabilisées si, et seulement si, il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements qui sont survenus (un événement générateur de pertes) et si ces événements générateurs de pertes ont donné lieu à une diminution des flux de trésorerie estimés de l'instrument. La Banque soumet ces valeurs mobilières à un examen au moins trimestriel pour déceler la présence d'un pareil événement. L'examen permet de déterminer, à partir de jugements, si un événement générateur de pertes a donné lieu à une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente en deçà de leur coût, ou à une détérioration de la qualité du crédit de titres de créance disponibles à la vente. Le test de dépréciation tient compte d'autres facteurs, notamment la position financière et les indicateurs financiers clés de l'émetteur d'un instrument, les pertes importantes passées et soutenues de l'émetteur ainsi que son historique de ruptures de contrat, y compris les défauts de paiement des intérêts et les violations de clauses restrictives du contrat de prêt.

### *Prêts*

Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée après la comptabilisation initiale du prêt (un événement générateur de pertes), au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu. La Banque évalue un par un les prêts individuellement significatifs pour déceler la présence d'une indication objective de dépréciation et elle évalue collectivement les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. La provision pour pertes sur créance représente la meilleure estimation de la direction qu'une perte de valeur est survenue dans les portefeuilles de prêts, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et établir le montant de la provision nécessaire exige un jugement éclairé. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant qui sera recouvré en cas de défaut de l'emprunteur. Toute modification du montant que la direction prévoit recouvrer aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances et pourrait entraîner une modification de cette provision.

S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'un prêt individuel, qu'il soit significatif ou non, celui-ci est inclus dans un groupe d'actifs qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumis collectivement à un test de dépréciation pour pertes subies mais non encore décelées. Pour calculer la fourchette probable de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore signifiées, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition en cas de défaut. La direction exerce son jugement pour établir le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation des pertes, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'historique des pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Toute modification de ces hypothèses aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées et pourrait entraîner une modification de cette provision.

## CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers négociés sur un marché actif à la date du bilan est fondée sur leurs prix cotés en Bourse. Pour tous les autres instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes sur le marché qui peuvent être observées pour des marchés pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur la base d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces données comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Dans le cas de certains instruments financiers complexes ou illiquides, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation qui reposent sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de transactions courantes sur les marchés que l'on ne dispose pas de données de marché observables. Le choix de la technique d'évaluation à appliquer fait appel au jugement. Les techniques d'évaluation reposent aussi sur certaines estimations et certains jugements. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, la corrélation, les écarts de taux, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera.

La nature des placements en titres de participation privés fait en sorte que l'évaluation par la Banque changera au fil du temps, à mesure que les titres arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer sous l'effet de l'évolution de la situation des sociétés émettrices. Ces changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur du changement de ces facteurs.

Il faut aussi exercer des jugements pour comptabiliser les rajustements de juste valeur entrés dans les évaluations fondées sur des modèles afin de tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Si le marché des instruments financiers complexes se développait, le cours de ces instruments pourrait devenir plus transparent, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation.

Une analyse sur la juste valeur des instruments financiers et des détails sur le mode d'évaluation sont présentés à la note 5.

## DÉCOMPTABILISATION

Certains actifs transférés dans le cadre d'une transaction de titrisation peuvent être admissibles à la décomptabilisation au bilan de la Banque. Pour déterminer si les actifs sont admissibles à la décomptabilisation, certaines questions importantes doivent être tranchées. Il faut établir si les droits de recevoir des flux de trésorerie des actifs financiers ont été conservés ou ont été transférés et dans quelle mesure les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier ont été conservés ou transférés. Si la Banque n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif financier, il faut établir si la Banque a conservé le contrôle de l'actif financier. Au moment de la décomptabilisation, la Banque comptabilise un profit ou une perte sur la vente de ces actifs en fonction de la valeur comptable des actifs financiers décomptabilisés et de la réception d'actifs financiers ou de la prise en charge de passifs financiers. Pour calculer le profit ou la perte à la vente au moment de la décomptabilisation, la Banque évalue les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimé des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement à verser aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation de ces flux de trésorerie futurs attendus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la Banque. Les participations conservées sont classées comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont initialement comptabilisées à la juste valeur relative au bilan consolidé de la Banque. Par la suite, la juste valeur des participations conservées comptabilisée par la Banque est calculée en évaluant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus selon les meilleures estimations de la direction au sujet des hypothèses clés, notamment les pertes sur créances, les taux de remboursements anticipés, les courbes des taux d'intérêt à terme et les taux d'actualisation, correspondant aux risques en jeu. La différence entre les flux de trésorerie réels et les flux de trésorerie futurs estimés par la Banque est comptabilisée en résultat. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

## GOODWILL

Pour déterminer si le goodwill a subi une perte de valeur, la Banque doit établir le montant recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté. Le montant recouvrable est calculé à l'aide de modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs et hypothèses comme les bénéfices prévus, les taux de croissance, les ratios cours-bénéfice, les taux d'actualisation et les multiples finaux. La direction exerce son jugement pour formuler les hypothèses et établir les estimations qui sont utilisées dans les modèles d'évaluation et qui pourraient influencer sur le calcul du montant recouvrable et la détermination de l'existence d'une perte de valeur. Lorsque c'est possible, les valeurs obtenues à l'aide de modèles internes sont comparées à des données de marché pertinentes.

## AVANTAGES DU PERSONNEL

Les obligations et les charges projetées au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite de la Banque sont établies au moyen de multiples hypothèses qui peuvent influencer de façon significative sur la valeur de ces montants. Les hypothèses actuarielles, notamment sur le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, les augmentations de salaire, le taux de variation du coût des soins de santé et le taux d'actualisation, représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque élabore chaque hypothèse d'après des résultats techniques passés pertinents de la Banque et des données de marché connexes, et elle tient compte du fait que ces données auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés de haute qualité au 31 octobre. Le rendement à long terme prévu des actifs des régimes repose sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les modifications des hypothèses découlant des changements quant aux attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite au cours des exercices futurs.

## IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Banque est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. La détermination définitive de l'impôt applicable à bon nombre d'opérations et de calculs dans le cours normal des affaires est incertaine. La Banque constitue des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, selon elle, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, d'audits, de différends ou d'appels de la part des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations de la Banque quant au montant prévu à payer, en fonction d'une évaluation de tous les facteurs pertinents, lesquels sont révisés à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Cependant, il se peut qu'un audit de la part d'autorités fiscales compétentes puisse donner lieu à un passif d'impôt additionnel.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable que les bénéfices imposables des périodes futures seront suffisants pour compenser les différences temporelles déductibles. Cependant, le montant d'un actif d'impôt différé comptabilisé et considéré comme réalisable peut être réduit si les bénéfices projetés ne sont pas réalisés à cause de divers facteurs, comme une situation financière défavorable. Si la Banque estime que les bénéfices projetés ne seront pas atteints, elle ramène l'actif d'impôt différé à un montant qu'elle croit réalisable. L'ordre de grandeur de la réduction repose en grande partie sur les prévisions de la Banque quant à ses bénéfices, qui donnent une indication de l'utilisation possible des actifs d'impôt différé.

## PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque l'échéance ou le montant de la perte est incertain dans le futur. Les provisions sont fondées sur les meilleures estimations de la Banque à l'égard des dépenses qui pourraient être requises pour régler les obligations actuelles, compte tenu de tous les risques et incertitudes pertinents, de même que, si elle est importante, de la valeur temporelle de l'argent.

Un grand nombre de provisions établies sont liées aux diverses poursuites intentées contre la Banque et ses filiales dans le cours normal des affaires.

En ce qui concerne les provisions pour litiges, la direction de la Banque et les experts évaluent la probabilité de perte et estiment toute incidence monétaire. Tant qu'une provision existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent faire changer leur évaluation quant à la probabilité de perte et au montant estimatif de la perte. Toute modification d'une évaluation peut amener une correction du montant des provisions comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces litiges peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

## ASSURANCE

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les assurances IARD, le coût final pour la Banque s'éloignera des hypothèses utilisées pour établir l'obligation comptabilisée, à mesure que des renseignements additionnels sur les faits et circonstances de chaque sinistre survenu seront intégrés dans l'obligation.

Pour les assurances de personnes, les hypothèses de mortalité tiennent compte des résultats techniques récents de la Banque et de ceux du secteur.

Les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices. L'estimation des coûts futurs d'administration des polices repose sur les résultats techniques et les prévisions de risque de la Banque.

Les titulaires de police peuvent décider de mettre fin à leur police (déchéance) en cessant de payer les primes. La Banque estime les taux de déchéance futurs sur les résultats techniques dont elle dispose, ou sur ceux du secteur.

## CONSOLIDATION DES ENTITÉS AD HOC

La direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Banque doit consolider une entité, en particulier une entité complexe. Par exemple, la direction doit exercer son jugement pour établir si une entité répond à la définition d'une entité ad hoc et, si c'est le cas, si tous les faits et circonstances pertinents, considérés dans leur ensemble, indiquent que la Banque contrôle cette entité ad hoc, pour analyser l'exposition de la Banque aux risques et avantages inhérents à l'entité ad hoc.

## Modifications de méthodes comptables futures

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque. Les normes émises qui, dans l'avenir, seront en vigueur pour la Banque sont présentées à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

## MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## LIMITATION DE L'ÉTENDUE DE LA CONCEPTION

La direction a limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) de la Banque pour exclure les contrôles, politiques et procédures du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, dont les résultats sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque pour la période close le 31 janvier 2012.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2011, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de même que de certains autres actifs et passifs. Au 1<sup>er</sup> décembre 2011, l'acquisition avait contribué 7 361 millions de dollars de prêts, 272 millions de dollars d'autres actifs, 542 millions de dollars de goodwill et d'immobilisations incorporelles et 1 336 millions de dollars de passifs au bilan consolidé de la Banque. Au 31 janvier 2012, les actifs acquis de MBNA Canada représentaient environ 1 % du total des actifs consolidés. L'incidence de l'acquisition sur le total du résultat net consolidé pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 n'était pas importante. Les résultats du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada sont présentés essentiellement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance.

La limitation de l'étendue est conforme aux lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, qui permettent à un émetteur de limiter la conception des CPCI (dans le cadre des lois canadiennes sur les valeurs mobilières) et des CIIF pour exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise moins de 365 jours avant la date de clôture de la période de présentation de l'information financière intermédiaire visée par l'attestation.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)****BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janv. 2012	31 oct. 2011	Aux 1 <sup>er</sup> nov. 2010
<b>ACTIF</b>			
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques</b>	<b>2 870 \$</b>	<b>3 096 \$</b>	<b>2 574 \$</b>
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	<b>13 006</b>	<b>21 016</b>	<b>19 136</b>
	<b>15 876</b>	<b>24 112</b>	<b>21 710</b>
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 5)	83 757	73 620	63 695
Dérivés (Note 5)	66 555	60 249	51 470
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 5)	5 512	4 236	2 150
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Note 6)	97 435	93 520	86 687
	<b>253 259</b>	<b>231 625</b>	<b>204 002</b>
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	<b>64 581</b>	<b>53 599</b>	<b>50 658</b>
<b>Prêts</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels	158 408	155 471	136 181
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	115 911	115 389	107 371
Cartes de crédit	15 750	8 986	8 870
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	97 726	93 144	83 205
Titres de créance classés comme prêts	6 237	6 511	7 591
	<b>394 032</b>	<b>379 501</b>	<b>343 218</b>
Provision pour pertes sur prêts (Note 8)	(2 282)	(2 314)	(2 309)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	<b>391 750</b>	<b>377 187</b>	<b>340 909</b>
<b>Divers</b>			
Engagements de clients au titre d'acceptations	7 606	7 815	7 757
Participation dans TD Ameritrade (Note 9)	5 235	5 159	5 438
Goodwill	12 438	12 257	12 313
Immobilisations incorporelles	2 274	1 844	1 804
Terrains, constructions et matériel et autres actifs amortissables	4 186	4 083	4 249
Actif d'impôt exigible	386	288	623
Actifs d'impôt différé	1 041	1 196	1 045
Autres actifs	15 034	13 617	16 901
	<b>48 200</b>	<b>46 259</b>	<b>50 130</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>773 666 \$</b>	<b>732 782 \$</b>	<b>667 409 \$</b>
<b>PASSIF</b>			
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 5, 11)	26 630 \$	29 613 \$	22 991 \$
Dérivés (Note 5)	68 619	62 111	52 552
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 5)	27 800	27 725	27 256
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 5)	25	32	31
	<b>123 074</b>	<b>119 481</b>	<b>102 830</b>
<b>Dépôts (Note 11)</b>			
Particuliers	276 552	268 703	249 251
Banques	16 061	11 659	12 501
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	177 121	169 066	143 121
	<b>469 734</b>	<b>449 428</b>	<b>404 873</b>
<b>Divers</b>			
Acceptations	7 606	7 815	7 757
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	29 835	24 427	23 691
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	29 048	22 074	22 191
Passifs de titrisation au coût amorti	25 171	26 054	23 078
Provisions	799	536	440
Passif d'impôt exigible	97	167	1 041
Passifs d'impôt différé	510	574	771
Autres passifs	28 406	24 418	25 690
	<b>121 472</b>	<b>106 065</b>	<b>104 659</b>
<b>Billets et débiteures subordonnés</b>	<b>11 589</b>	<b>11 543</b>	<b>12 249</b>
<b>Passif au titre des actions privilégiées</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>582</b>
<b>Passif au titre des titres de fiducie de capital</b>	<b>2 217</b>	<b>2 229</b>	<b>2 344</b>
<b>Total du passif</b>	<b>728 118</b>	<b>688 778</b>	<b>627 537</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 905,6 au 31 janv. 2012, 902,4 au 31 oct. 2011 et 879,7 au 1 <sup>er</sup> nov. 2010) (Note 12)	17 727	17 491	15 804
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 135,8 au 31 janv. 2012, 135,8 au 31 oct. 2011 et 135,8 au 1 <sup>er</sup> nov. 2010) (Note 12)	3 395	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions détenues : (1,9) au 31 janv. 2012 et (1,4) au 31 oct. 2011 et (1,2) au 1 <sup>er</sup> nov. 2010) (Note 12)	(157)	(116)	(91)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions détenues : néant au 31 janv. 2012, néant au 31 oct. 2011 et néant au 1 <sup>er</sup> nov. 2010) (Note 12)	–	–	(1)
Surplus d'apport	214	212	235
Résultats non distribués	19 003	18 213	14 781
Cumul des autres éléments du résultat global (Note 13)	3 877	3 326	4 256
	<b>44 059</b>	<b>42 521</b>	<b>38 379</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>1 489</b>	<b>1 483</b>	<b>1 493</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>45 548</b>	<b>44 004</b>	<b>39 872</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>773 666 \$</b>	<b>732 782 \$</b>	<b>667 409 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	<b>31 janv. 2012</b>	31 janv. 2011
<b>Produits d'intérêts</b>		
Prêts	4 412 \$	4 232 \$
Valeurs mobilières		
Intérêts	837	671
Dividendes	206	218
Dépôts auprès de banques	29	106
	<b>5 484</b>	5 227
<b>Frais d'intérêts</b>		
Dépôts	1 173	1 140
Passifs de titrisation	262	314
Billets et débentures subordonnés	154	173
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	43	50
Divers	165	194
	<b>1 797</b>	1 871
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>3 687</b>	3 356
<b>Produits autres que d'intérêts</b>		
Services de placement et de valeurs mobilières	632	668
Commissions sur crédit	181	169
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente	39	60
Produits (pertes) de négociation	43	102
Frais de service	441	392
Services de cartes	246	219
Produits d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes	281	309
Honoraires de fiducie	36	39
Autres produits (pertes)	56	145
	<b>1 955</b>	2 103
<b>Total des produits</b>	<b>5 642</b>	5 459
<b>Provision pour pertes sur créances (Note 8)</b>	<b>404</b>	421
<b>Frais autres que d'intérêts</b>		
Salaires et avantages du personnel	1 784	1 684
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	329	320
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	208	195
Amortissement des immobilisations incorporelles	110	160
Marketing et développement des affaires	126	113
Frais liés aux activités de courtage	76	81
Services professionnels et services-conseils	222	212
Communications	72	64
Divers	622	361
	<b>3 549</b>	3 190
<b>Résultat avant impôts sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée</b>	<b>1 689</b>	1 848
<b>Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat</b>	<b>272</b>	343
<b>Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, déduction faite des impôts sur le résultat</b>	<b>61</b>	57
<b>Résultat net</b>	<b>1 478</b>	1 562
<b>Dividendes sur actions privilégiées</b>	<b>49</b>	49
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>1 429 \$</b>	1 513 \$
Attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26 \$	26 \$
Actionnaires ordinaires	<b>1 403</b>	1 487
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 16)</b>		
De base	901,1	879,3
Dilué	909,2	896,4
<b>Résultat par action (en dollars) (Note 16)</b>		
De base	1,56 \$	1,69 \$
Dilué	1,55	1,67
<b>Dividendes par action (en dollars)</b>	<b>0,68</b>	0,61

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	<b>31 janv. 2012</b>	31 janv. 2011
<b>Actions ordinaires (Note 12)</b>		
Solde au début de la période	17 491 \$	15 804 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	57	93
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	179	152
Solde à la fin de la période	17 727	16 049
<b>Actions privilégiées (Note 12)</b>		
Solde au début de la période	3 395	3 395
Solde à la fin de la période	3 395	3 395
<b>Actions autodétenues – ordinaires (Note 12)</b>		
Solde au début de la période	(116)	(91)
Achat d'actions	(868)	(515)
Vente d'actions	827	524
Solde à la fin de la période	(157)	(82)
<b>Actions autodétenues – privilégiées (Note 12)</b>		
Solde au début de la période	–	(1)
Achat d'actions	(15)	(13)
Vente d'actions	15	13
Solde à la fin de la période	–	(1)
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde au début de la période	212	235
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	8	3
Options sur actions, surplus d'apport (Note 14)	(6)	(14)
Autres	–	(4)
Solde à la fin de la période	214	220
<b>Résultats non distribués</b>		
Solde au début de la période	18 213	14 781
Résultat net	1 452	1 536
Dividendes sur actions ordinaires	(613)	(537)
Dividendes sur actions privilégiées	(49)	(49)
Solde à la fin de la période	19 003	15 731
<b>Cumul des autres éléments du résultat global (Note 13)</b>		
Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières titres disponibles à la vente :		
Solde au début de la période	949	1 317
Autres éléments du résultat global	136	(528)
Solde à la fin de la période	1 085	789
Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :		
Solde au début de la période	(464)	–
Autres éléments du résultat global	125	(98)
Solde à la fin de la période	(339)	(98)
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :		
Solde au début de la période	2 841	2 939
Autres éléments du résultat global	290	(1 153)
Solde à la fin de la période	3 131	1 786
<b>Total</b>	<b>3 877</b>	<b>2 477</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>		
Solde au début de la période	1 483	1 493
Résultat net	26	26
Autres	(20)	(55)
Solde à la fin de la période	1 489	1 464
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>45 548 \$</b>	<b>39 253 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	<b>31 janv. 2012</b>	31 janv. 2011
<b>Résultat net</b>	<b>1 478 \$</b>	1 562 \$
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat</b>		
Variation des gains latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>2</sup>	<b>150</b>	(526)
Reclassement en résultat des pertes nettes (profits nets) lié(e)s sur les valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>3</sup>	<b>(14)</b>	(2)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	<b>229</b>	(379)
Profits nets (pertes nettes) de change sur les activités de couverture <sup>4</sup>	<b>(104)</b>	281
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>5</sup>	<b>610</b>	(1 105)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie <sup>6</sup>	<b>(320)</b>	(48)
	<b>551</b>	(1 779)
<b>Résultat global pour la période</b>	<b>2 029 \$</b>	(217) \$
Attribuable aux :		
Actionnaires privilégiés	<b>49</b>	49
Actionnaires ordinaires	<b>1 954</b>	(292)
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	<b>26</b>	26

<sup>1</sup> Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global seront reclassés dans l'état du résultat consolidé pour les prochaines périodes.<sup>2</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 57 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 (déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 202 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).<sup>3</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 2 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 (recouvrement d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).<sup>4</sup> Déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 35 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 (charge d'impôts sur le résultat de 101 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).<sup>5</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 254 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 (recouvrement d'impôts sur le résultat de 508 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).<sup>6</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 160 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 (déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	<b>31 janv. 2012</b>	31 janv. 2011
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		
Résultat net avant impôts sur le résultat	<b>1 750 \$</b>	1 905 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités opérationnelles		
Provision pour pertes sur créances <b>(Note 8)</b>	<b>404</b>	421
Amortissement	<b>134</b>	113
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>110</b>	160
Pertes nettes (profits nets) sur valeurs mobilières disponibles à la vente	<b>(39)</b>	(60)
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	<b>(61)</b>	(57)
Impôt différé	<b>42</b>	(37)
Variations des actifs et passifs opérationnels		
Intérêts à recevoir et à payer	<b>(345)</b>	(671)
Valeurs mobilières vendues à découvert	<b>5 408</b>	616
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	<b>(10 137)</b>	(3 919)
Prêts	<b>(7 593)</b>	(4 500)
Dépôts	<b>17 323</b>	8 478
Instruments financiers dérivés	<b>202</b>	2 569
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	<b>(1 283)</b>	17
Passifs de titrisation	<b>(808)</b>	356
Divers	<b>2 352</b>	(2 335)
Impôts sur le résultat payés	<b>(459)</b>	(1 011)
<b>Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles</b>	<b>7 000</b>	2 045
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		
Variation des valeurs mobilières mises en pension	<b>6 974</b>	(854)
Émission de billets et de débentures subordonnés	-	1 000
Remboursement de billets et de débentures subordonnés	-	(1 000)
Remboursement ou rachat de passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	<b>(12)</b>	(13)
Écart de conversion sur les billets et débentures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	<b>46</b>	31
Actions ordinaires émises	<b>44</b>	70
Vente d'actions autodétenues	<b>850</b>	540
Achat d'actions autodétenues	<b>(883)</b>	(528)
Dividendes versés	<b>(483)</b>	(434)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	<b>(26)</b>	(26)
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>6 510</b>	(1 214)
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	<b>8 010</b>	1 342
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente		
Achats	<b>(15 865)</b>	(17 437)
Produit tiré des échéances	<b>8 761</b>	7 181
Produit tiré des ventes	<b>3 404</b>	6 623
Achats nets de locaux, de matériel et d'autres actifs amortissables	<b>(237)</b>	297
Valeurs mobilières prises en pension	<b>(10 982)</b>	1 229
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre d'acquisitions <b>(Note 10)</b>	<b>(6 839)</b>	-
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>(13 748)</b>	(765)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	<b>12</b>	(31)
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques</b>	<b>(226)</b>	35
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	<b>3 096</b>	2 574
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période</b>	<b>2 870 \$</b>	2 609 \$
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Montant des intérêts payés au cours de la période	<b>2 109 \$</b>	2 218 \$
Montant des intérêts reçus	<b>5 245</b>	4 685
Montant des dividendes reçus	<b>211</b>	229

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

### NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

#### INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion (la TD) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par cette loi. La Banque et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est constituée au Canada et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 77 King Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris TD Waterhouse, une participation dans TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et TD Assurance; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank, et Financement auto TD aux États-Unis; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD.

#### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par La Banque Toronto-Dominion et ses filiales et les principes comptables qu'elles ont suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1), à l'aide des méthodes comptables que la Banque prévoit adopter pour ses états financiers consolidés annuels 2012.

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des actifs, des passifs, des produits et des frais, comme il est décrit plus en détail à la note 3. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque le 29 février 2012.

Les états financiers consolidés de la Banque étaient auparavant préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Comme les présents états financiers consolidés intermédiaires sont les premiers états financiers de la Banque préparés à l'aide des IFRS, la direction a comptabilisé des ajustements de transition afin de se conformer aux IFRS. Les montants comparatifs pour 2011 ont été retraités pour refléter ces ajustements. Pour plus de renseignements, voir la note 21, Transition aux IFRS. En outre, certaines informations à fournir et notes explicatives, qui sont considérées comme significatives à la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque et qui seront normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS, sont présentées à la note 21.4, Principales informations annuelles additionnelles à fournir, et appuyées par des rapprochements et des descriptions de l'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat net et le résultat global.

Sauf pour les éléments détaillés de la note 21.4, les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour des états financiers consolidés annuels. Par conséquent, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés de 2011 et les notes figurant aux pages 86 à 153 du rapport annuel 2011 de la Banque et les passages ombragés du rapport de gestion 2011 inclus aux pages 65 à 73 du rapport annuel 2011 de la Banque. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné ci-après.

### NOTE 2 : SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'opération ainsi que les flux de trésorerie de la Banque et de ses filiales et de certaines entités ad hoc que la Banque contrôle. La Banque contrôle une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité, généralement quand elle détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du pouvoir de vote de l'entité. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération pour apprécier si la Banque contrôle une entité. Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires.

#### Filiales

Les filiales sont des sociétés ou d'autres entités juridiques contrôlées par la Banque, généralement parce qu'elle détient directement plus de la moitié du pouvoir de vote de ces entités. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Banque obtient le contrôle et le sont, jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation. Pour les besoins de la consolidation, des méthodes comptables uniformes sont appliquées à l'échelle de la Banque.

#### Entités ad hoc

Les entités ad hoc sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. Elles peuvent prendre la forme d'une société commerciale, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités ad hoc sont souvent créées avec des clauses juridiques qui imposent des limites au pouvoir de décision de l'organe de direction, du gérant ou de la direction quant aux opérations de l'entité ad hoc.

Les entités ad hoc sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique que la Banque contrôle l'entité ad hoc. Pour déterminer si elle doit consolider une entité ad hoc, la Banque évalue une série de facteurs, y compris, en substance :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de la Banque selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que la Banque obtienne des avantages des activités de l'entité ad hoc;
- la Banque a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc;
- la Banque a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc; ou
- la Banque conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ou à ses actifs afin d'obtenir les avantages de ses activités.

Les conclusions portant sur la consolidation doivent être réévaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La politique de la Banque est de tenir compte de l'incidence de tous les changements importants de circonstance sur la consolidation, tout particulièrement les types d'événements suivants :

- Modifications substantielles des droits de propriété, comme l'acquisition d'un nombre additionnel de participations non négligeables ou la sortie de participations non négligeables dans une entité;
- Modifications des accords contractuels ou des arrangements relatifs à la gouvernance inhérents à une entité;
- Activités qui s'ajoutent à la structure, telles que l'octroi d'une facilité de caisse en sus des modalités qui ont été établies à l'origine, ou la conclusion d'une transaction qui n'avait pas été envisagée à l'origine;
- Modifications apportées à la structure de financement d'une entité.

#### **Participations dans des entreprises associées et des entités contrôlées conjointement**

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces entités. Les participations dans des entreprises associées sont portées au bilan consolidé initialement au coût, puis leur valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de la Banque dans le résultat net de l'entreprise associée après la date d'acquisition. La quote-part de la Banque dans les résultats, les profits et pertes réalisés à la cession et les moins-values afin de tenir compte des pertes de valeur de l'entreprise associée est présentée dans l'état du résultat consolidé. La participation de la Banque dans le résultat de TD Ameritrade est présentée avec un décalage de un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint. Seule la quote-part de la Banque dans les actifs, les passifs, les produits et les frais est consolidée.

À la date du bilan, la Banque détermine s'il existe une indication objective d'une dépréciation de la participation dans une entreprise associée ou une entité contrôlée conjointement. La Banque calcule le montant de la perte de valeur comme la différence entre la juste valeur de la participation et sa valeur comptable.

#### **Participations ne donnant pas le contrôle**

Lorsque la Banque ne détient pas toutes les actions de la filiale, la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale est présentée au bilan consolidé parmi les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales comme une composante du total des capitaux propres, mais séparément des capitaux propres de la Banque. Le résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, net d'impôt, est présenté sous un poste distinct dans l'état du résultat consolidé.

#### **TRÉSORERIE ET MONTANTS À RECEVOIR DE BANQUES**

La trésorerie et les montants à recevoir de banques se composent de trésorerie et de montants à recevoir de banques qui sont émis par des institutions financières de première qualité. Ces montants sont remboursables à vue ou ont une échéance initiale de trois mois ou moins.

#### **COMPTABILISATION DES PRODUITS**

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les avantages économiques iront à la Banque et que les produits peuvent être évalués de façon fiable. Les produits associés à la prestation de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les produits tirés des services de placement et de valeurs mobilières englobent les honoraires de gestion d'actifs, les honoraires d'administration et les commissions, de même que les frais de services de placement. Les honoraires de gestion d'actifs, les honoraires d'administration et les commissions comprennent les produits tirés des services de gestion de placements et des services connexes, des services de garde et de fiducie institutionnelle et des services de courtage, qui sont comptabilisés à titre de produits au cours de la période pendant laquelle les services sont rendus. Les frais de services de placement, y compris les honoraires de services-conseils, sont comptabilisés en résultat au fur et à mesure qu'ils sont gagnés, et les honoraires de prise ferme sont comptabilisés en résultat une fois que la Banque a rendu tous les services à l'émetteur et qu'elle a le droit de recouvrer les honoraires.

Les produits tirés des services de cartes, qui comprennent les frais d'interchange sur les cartes de crédit et de débit et les frais annuels, sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés, à l'exception des frais annuels, lesquels sont comptabilisés sur une période de douze mois. Les frais de services et les produits d'honoraires de fiducie sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Les méthodes de comptabilisation des produits appliquées pour les instruments financiers et l'assurance sont décrites dans les méthodes comptables qui suivent.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS AUTRES QUE DES DÉRIVÉS**

### ***Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction***

Les instruments financiers sont inclus dans le portefeuille de négociation s'ils ont été créés, acquis ou contractés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir, ou s'ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Le portefeuille de négociation comprend les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les prêts détenus à des fins de transaction, les dépôts détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur et les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert. Il comprend également des marchandises physiques.

Les actifs et les passifs du portefeuille de négociation sont comptabilisés à la date de transaction et à la juste valeur, les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les produits de négociation. Les marchandises physiques sont évaluées à la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes et les intérêts sont inclus dans les produits d'intérêts ou les frais d'intérêts.

### ***Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net***

Certains actifs et passifs financiers qui ne répondent pas à la définition des actifs et des passifs financiers détenus à des fins de transaction sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour être désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les actifs et passifs financiers doivent satisfaire à un des critères suivants : 1) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation; 2) un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers, ou les deux, est géré, et sa performance évaluée, sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement; 3) l'instrument comprend un ou plusieurs dérivés incorporés : a) les dérivés incorporés ne modifient pas significativement les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés par le contrat; ou b) il est évident sans analyse approfondie, voire sans analyse, que la séparation du dérivé incorporé de l'instrument financier est interdite. En outre, la désignation de la juste valeur par le biais du résultat net n'est disponible qu'aux instruments financiers pour lesquels une évaluation fiable de la juste valeur peut être obtenue.

Les actifs et les passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les autres produits. Les intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inclus dans les produits d'intérêts ou les frais d'intérêts.

### ***Valeurs mobilières disponibles à la vente***

Les instruments financiers, qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net, comme détenus jusqu'à leur échéance ou comme prêts, sont classés comme disponibles à la vente et comprennent les titres de capitaux propres et les titres de créance.

Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées à compter de la date de transaction et incluses dans le bilan consolidé à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés à la cession d'instruments classés comme disponibles à la vente sont calculés selon le coût moyen et sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières dans les produits autres que d'intérêts. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes et les intérêts sont inclus dans les produits d'intérêts.

Pour les instruments classés comme disponibles à la vente, les pertes de valeur sont comptabilisées si, et seulement si, il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements qui sont survenus (un événement générateur de pertes) et si ces événements générateurs de pertes ont donné lieu à une diminution des flux de trésorerie futurs estimés de l'instrument. Dans le cas des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente, une diminution significative ou prolongée de la juste valeur en deçà du coût est considérée comme une indication objective qu'une dépréciation pourrait être survenue. Dans le cas des titres de créance classés comme disponibles à la vente, une détérioration de la qualité du crédit est considérée comme une indication objective de dépréciation. Lorsqu'une perte de valeur est détectée, la perte nette cumulée déjà comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, réduite de toute perte de valeur déjà comptabilisée dans l'état du résultat consolidé, est retirée des autres éléments du résultat global et comptabilisée dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente dans les produits autres que d'intérêts.

Si la juste valeur d'un instrument de capitaux propres déjà déprécié augmente ultérieurement, la perte de valeur n'est pas reprise dans l'état du résultat consolidé. Les augmentations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Si la juste valeur d'un instrument de créance déjà déprécié augmente ultérieurement et si l'augmentation peut être objectivement reliée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur dans l'état du résultat consolidé, alors la perte de valeur est reprise par le biais de l'état du résultat consolidé. Une augmentation de la juste valeur excédant la perte de valeur comptabilisée antérieurement dans l'état du résultat consolidé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

### ***Prêts***

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés comportant des paiements déterminés ou déterminables que la Banque n'a pas l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts sont comptabilisés au coût amorti au bilan consolidé, en excluant une provision pour pertes sur prêts et les produits non gagnés, qui comprennent l'intérêt payé d'avance, les commissions de montage de prêts et les coûts différentiels, les commissions d'engagement, les commissions de syndication de prêts et les escomptes non amortis.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue du prêt. Les commissions de montage de prêts et les coûts différentiels sont considérés comme des ajustements du rendement du prêt et sont comptabilisés progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt.

Les commissions d'engagement sont comptabilisées progressivement dans les autres produits sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé. Sinon, elles sont comptabilisées progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont comptabilisées dans les autres produits lorsque le placement est conclu, à moins que le rendement de tout prêt conservé par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au syndicat financier, auquel cas une fraction appropriée des commissions est comptabilisée à titre d'ajustement du rendement dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt.

*Dépréciation des prêts et provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur*

Un prêt (y compris un titre de créance classé comme un prêt) est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée après la comptabilisation initiale du prêt (événement générateur de pertes), au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu. Les indications de dépréciation peuvent inclure, sans se limiter aux indications suivantes :

- les difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur;
- la rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur; et
- la disparition d'un marché actif pour cet actif financier.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont présentés séparément des prêts douteux puisqu'ils montraient des indications de perte de valeur à la date d'acquisition et sont comptabilisés d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus à la date d'acquisition et après l'acquisition.

Un prêt récupère son statut de prêt productif lorsqu'il est établi que le remboursement du plein montant du principal et des intérêts en temps voulu est raisonnablement assuré selon les modalités contractuelles initiales ou révisées du prêt et que tous les critères ayant justifié le classement à titre de prêt douteux sont rectifiés. Après avoir fait une évaluation individuelle des prêts, la Banque peut restructurer un prêt ou prendre possession de l'actif accepté en garantie. La restructuration peut comprendre la prolongation des modalités de paiement et la modification de diverses clauses restrictives. Si la direction s'attend à recouvrer la totalité des paiements selon les modalités révisées du prêt une fois modifié, le prêt n'est pas considéré comme douteux.

La provision pour pertes sur créances représente la meilleure estimation de la direction qu'une perte de valeur est survenue dans les portefeuilles de prêts, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur prêts, qui comprend les provisions relatives au crédit pour les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, les cartes de crédit, les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts, est déduite des prêts au bilan consolidé. La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan, qui est liée à certaines garanties, lettres de crédit et lignes de crédit non utilisées, est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé. Les provisions pour les portefeuilles de prêts présentées dans les expositions au bilan et hors bilan sont calculées selon la même méthode. La provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, déduction faite des recouvrements. La Banque établit une provision relative à des contreparties particulières et une provision évaluée collectivement. Chaque trimestre, les provisions sont réévaluées et ajustées en fonction des modifications apportées par la direction à l'estimation des flux de trésorerie futurs qui devraient être recouverts.

Un prêt est radié de la provision pour pertes sur créances connexe lorsqu'il n'est plus réaliste d'envisager son recouvrement. Les prêts autres que de détail sont généralement radiés lorsque tous les efforts raisonnables de recouvrement ont été épuisés, y compris la vente du prêt, la réalisation des biens donnés en garantie ou le règlement de la question des garanties avec le séquestre ou devant le tribunal en matière de faillite. Les prêts de détail non garantis par des biens immobiliers sont généralement radiés lorsque les versements sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lorsque le prêt est vendu. Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers sont généralement radiés lorsque la garantie est réalisée.

*Provision relative à des contreparties particulières*

Les prêts individuellement significatifs, comme les prêts aux moyennes et aux grandes entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts de la Banque, sont soumis à un test de dépréciation au niveau des contreparties particulières. Le test de dépréciation repose sur les notations de crédit de la contrepartie, la situation financière générale et, le cas échéant, la valeur de réalisation des biens donnés en garantie. Au besoin, une provision est établie, égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable estimée correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés par application du taux d'intérêt effectif initial du prêt.

*Provision évaluée collectivement pour les prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs*

Les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs, comme les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit, sont soumis collectivement à un test de dépréciation. Les provisions sont calculées à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes, des taux de défaut passés et du type d'actif tenant lieu de sûreté.

*Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées*

S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation pour un prêt individuel, qu'il soit significatif ou non, le prêt est inclus dans un groupe d'actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation pour pertes subies mais non encore décelées. Cette provision est désignée comme la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Le niveau de la provision établie pour chaque groupe dépend de l'évaluation de la conjoncture économique, de l'historique de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles. Le calcul d'une provision pour les pertes qui sont subies mais non encore décelées est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit qui tiennent compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaillance de crédit (importance des pertes) et de l'exposition en cas de défaut.

*Prêts acquis*

Tous les prêts acquis sont initialement évalués à leur juste valeur, qui reflète les pertes sur créances estimatives à la date d'acquisition ainsi que les ajustements en fonction du taux d'intérêt du prêt acquis par rapport aux taux de marché en vigueur. Par conséquent, aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée à la date d'acquisition. Lorsque les prêts acquis ont manifestement déjà subi une perte de valeur et qu'il est probable dès la date d'acquisition que la Banque n'arrivera pas à encaisser tous les remboursements de principal et paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat, ils sont considérés comme étant des prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Ces prêts et leur mode de comptabilisation sont décrits plus en détail ci-après.

Les prêts acquis qui n'ont pas subi de perte de valeur à la date d'acquisition sont par la suite comptabilisés au coût amorti selon les flux de trésorerie contractuels, et tout escompte ou prime lié à l'acquisition est considéré comme un ajustement du rendement du prêt et est comptabilisé dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces prêts sont inclus dans les portefeuilles de prêts accordés par la Banque et sont soumis à une évaluation, selon le cadre instauré par la Banque relativement au compte de correction de valeur, afin d'établir au besoin une provision relative à

des contreparties particulières, une provision évaluée collectivement pour les pertes sur prêts qui ne sont pas individuellement significatives et une provision évaluée collectivement pour les pertes sur prêts subies mais non encore décelées après l'acquisition.

#### *Prêts acquis ayant subi une perte de valeur*

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont des prêts acquis qui ont manifestement déjà subi une perte de valeur et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque n'arrivera pas à encaisser tous les remboursements de principal et paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. Ces prêts sont comptabilisés d'après la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus plutôt que selon leurs flux de trésorerie contractuels.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur ont été désignés douteux à l'acquisition en raison des risques spécifiques qui les caractérisent, notamment le retard observé dans les paiements, l'historique de performance de l'emprunteur et ses notes de crédit récentes. La Banque a donc établi la juste valeur de ces prêts à la date d'acquisition en actualisant les flux de trésorerie attendus selon un taux d'actualisation observable sur le marché et, au besoin, elle l'a ajustée pour tenir compte de facteurs qu'un intervenant du marché utiliserait pour établir cette juste valeur. Dans le calcul des flux de trésorerie dont l'encaissement est attendu, la direction s'est appuyée sur des hypothèses quant aux taux de défaut, à la gravité des pertes subies et au montant et à l'échéancier des remboursements anticipés.

Certains prêts acquis ayant subi une perte de valeur qui sont individuellement significatifs sont comptabilisés isolément. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur restants sont regroupés à l'intérieur d'un ou plusieurs portefeuilles, pourvu qu'ils aient été acquis au cours d'un même trimestre et qu'ils possèdent des caractéristiques de risques identiques. Chaque portefeuille est comptabilisé comme un seul actif, comportant un taux d'intérêt composé unique et une prévision de flux de trésorerie combinés.

Après l'acquisition, la Banque réévaluera son montant estimatif des flux de trésorerie afin de déterminer si une mise à jour est nécessaire. La mise à jour du montant estimé des flux de trésorerie s'appuie sur des hypothèses quant aux taux de défaut, à la gravité des pertes subies, au montant et au moment des remboursements anticipés et à d'autres facteurs qui reflètent la situation actuelle des marchés. Des baisses probables des flux de trésorerie attendus entraînent la comptabilisation d'une perte de valeur additionnelle, qui est calculée selon la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif des prêts. Une perte de valeur survenant après la date d'acquisition est comptabilisée par le biais de la provision pour pertes sur créances. Puisque les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont réévalués régulièrement pour établir s'ils ont subi une moins-value, chaque prêt étant comptabilisé à la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, compte tenu de la perte subie, à la date d'acquisition et après celle-ci, aucune provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées n'est constituée puisque les pertes sur créances subies sont établies de façon spécifique et reflétées dans la valeur comptable du prêt, déduction faite de toute provision.

Des augmentations probables et importantes des flux de trésorerie attendus entraînent d'abord la reprise de toute perte de valeur comptabilisée précédemment, et toute augmentation restante est comptabilisée immédiatement comme des produits d'intérêts. De plus, pour les prêts acquis ayant subi une perte de valeur qui sont à taux fixe, l'échéancier des flux de trésorerie attendus peut augmenter ou diminuer, de sorte que des ajustements (favorables et défavorables) de l'escompte d'acquisition par le biais des produits d'intérêts pourraient être nécessaires afin de maintenir le rendement initial des prêts visés.

Si l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie attendus sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur ne pouvaient pas être estimés de façon raisonnable, les intérêts ne seraient pas constatés et les prêts seraient présentés comme des prêts non productifs; étant donné que l'échéancier et le montant des flux de trésorerie attendus peuvent être estimés de façon raisonnable, des intérêts sont comptabilisés et les prêts sont présentés comme productifs.

#### *Prêts assurés*

Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC. Les montants qui devraient être remboursés par la FDIC sont considérés séparément comme des actifs compensatoires et sont évalués initialement à la juste valeur. Si les pertes sur le portefeuille se révèlent plus élevées que les montants qui avaient été prévus à la date d'acquisition, une perte de valeur est constatée par la constitution d'une provision pour pertes sur créances, établie au montant brut, avant tout ajustement des actifs compensatoires.

Les actifs compensatoires sont ensuite ajustés pour tenir compte de toute modification des estimations quant à la recouvrabilité globale du portefeuille de prêts sous-jacents. Toute perte de valeur additionnelle du portefeuille de prêts sous-jacents donne généralement lieu à une augmentation des actifs compensatoires par le biais de la provision pour pertes sur créances. Par contre, si les pertes prévues dans le portefeuille de prêts sous-jacents baissent, cela fait généralement diminuer les actifs compensatoires par le biais des produits d'intérêts nets (ou de la provision pour pertes sur créances si une perte de valeur a déjà été comptabilisée). Les actifs compensatoires sont utilisés au fur et à mesure que des paiements sont reçus de la FDIC relativement aux accords de partage des pertes.

Les prêts assurés par la FDIC sont comptabilisés dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Les actifs compensatoires sont comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

À la fin de chaque période de partage des pertes, la Banque pourrait devoir verser un montant à la FDIC si les pertes réelles subies se révélaient inférieures à l'estimation des pertes intrinsèques, telle qu'elle est définie dans les accords de partage des pertes. Le paiement correspondra à 20 % de l'excédent entre l'estimation des pertes intrinsèques et les pertes assurées réelles établies aux termes de l'accord de partage des pertes, déduction faite de frais de gestion déterminés. La juste valeur du paiement estimatif était incluse dans l'actif compensatoire à la date d'acquisition. Les modifications apportées ultérieurement au paiement estimatif sont prises en considération dans le calcul de l'ajustement de l'actif compensatoire, comme il est décrit ci-dessus.

#### **Passifs financiers comptabilisés au coût amorti**

##### *Dépôts*

Les dépôts, à l'exception des dépôts inclus dans le portefeuille de négociation sont comptabilisés au coût amorti. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé.

##### *Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital*

La Banque classe les instruments émis selon la substance de l'accord contractuel. Les instruments émis qui sont à rachat obligatoire ou convertibles au gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque sont classés dans le passif au bilan consolidé. Les versements de dividendes ou d'intérêts sur ces instruments sont comptabilisés dans les frais d'intérêts.

Les actions privilégiées qui ne sont ni à rachat obligatoire ni convertibles au gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque ne sont pas classées dans le passif et sont présentées dans le capital social.

## Garanties

La Banque émet des contrats de garantie qui exigent que des paiements soient effectués aux bénéficiaires de la garantie en raison i) de changements survenus dans les caractéristiques économiques sous-jacentes se rapportant à un actif ou à un passif détenu par le bénéficiaire de la garantie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) du manquement d'une autre partie à son obligation de rembourser sa dette à l'échéance. Les lettres de crédit de soutien financier sont des garanties financières qui représentent des assurances irrévocables que la Banque effectuera les paiements s'il arrivait qu'un client ne puisse pas respecter ses obligations envers des tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garantie additionnelle que les prêts consentis aux clients. Les lettres de crédit de garanties d'exécution sont considérées comme des garanties non financières puisque le paiement ne repose pas sur la survenance d'un incident de crédit et est généralement lié à un incident déclencheur autre que financier. Ces deux types de contrats sont initialement évalués et comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur correspond généralement à la valeur actuelle des frais de garantie reçus sur la durée du contrat. Toute cession de risques par la Banque est comptabilisée sur la durée de la garantie à l'aide d'une méthode d'amortissement systématique et rationnelle. Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent d'une partie à une autre. Si une garantie répond à la définition d'un dérivé, elle est comptabilisée à la juste valeur au bilan consolidé et présentée comme un dérivé dans les actifs financiers ou passifs financiers à la juste valeur.

## DÉRIVÉS

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux variations des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, du cours des actions et autres mesures financières ou non financières sous-jacentes. Ces instruments comprennent les dérivés de taux, les dérivés de change, les dérivés d'actions, les contrats de marchandises et les dérivés de crédit. La Banque les utilise à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction pour gérer ses propres risques liés à ses stratégies de financement et d'investissement.

Les dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur.

Les notionnels des dérivés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs, puisqu'ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les notionnels ne représentent ni le profit ni la perte éventuels liés au risque de marché, non plus qu'ils n'indiquent le risque de crédit auquel sont exposés ces dérivés.

### Dérivés détenus à des fins de transaction

La Banque recourt à des contrats de dérivés détenus à des fins de transaction afin de répondre aux besoins de ses clients, de disposer de positions de transaction et, dans certains cas, à des fins de gestion des risques dans son portefeuille de négociation. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés immédiatement dans les produits de négociation.

### Dérivés détenus à des fins autres que de transaction

Lorsque des dérivés sont détenus à des fins autres que de transaction et que les opérations satisfont aux exigences de comptabilité de couverture de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), les dérivés sont classés par la Banque comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction et sont comptabilisés selon la comptabilité de couverture, selon ce qui convient. Certains instruments dérivés qui sont détenus à des fins de couverture économique, mais qui ne répondent pas aux exigences de la comptabilité de couverture de l'IAS 39, sont également classés comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction; toutefois, les variations de la juste valeur de ces dérivés sont comptabilisées dans les autres produits.

## Relations de couverture

### Comptabilité de couverture

Au moment de la création d'une relation de couverture, la Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ses objectifs de gestion des risques et la stratégie qui l'a conduite à établir cette relation de couverture. La Banque exige également une évaluation documentée, non seulement au début de la relation de couverture, mais aussi de façon continue, pour savoir si les dérivés utilisés dans des opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts attribuables aux risques couverts. Pour que la couverture soit considérée comme efficace, l'instrument de couverture et l'élément couvert doivent avoir un degré élevé et inverse de corrélation, de sorte que les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture compenseront pour ainsi dire les effets du risque couvert de la Banque pendant toute la durée de la relation de couverture. Si une relation de couverture devient inefficace, elle cesse d'être admissible à la comptabilité de couverture, et toute variation ultérieure de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans l'état du résultat consolidé.

Les variations de juste valeur liées à la composante du dérivé exclue de l'évaluation de l'efficacité de la couverture sont immédiatement comptabilisées à l'état du résultat consolidé.

Lorsque des dérivés sont désignés comme éléments constitutifs d'une couverture, la Banque les classe comme : i) couvertures de l'exposition aux variations de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagements fermes (couvertures de juste valeur); ii) couvertures de l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs hautement probables, attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une opération prévue (couvertures de flux de trésorerie); ou iii) couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger (couvertures d'un investissement net).

### Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur de la Banque consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés comme protection contre les variations de la juste valeur des instruments financiers à long terme à taux fixe amenées par des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat consolidé, de même que les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou d'un groupe mixte composé des deux, attribuables au risque couvert. Les variations de juste valeur qui se rapportent à la partie inefficace de la relation de couverture sont immédiatement comptabilisées dans les autres produits.

L'ajustement cumulé de la valeur comptable de l'élément couvert (l'ajustement au montant de base) est amorti par imputation à l'état du résultat consolidé d'après un taux d'intérêt effectif recalculé sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert, et l'amortissement doit commencer au plus tard lorsque l'élément couvert cesse d'être ajusté pour prendre en compte les variations de sa juste valeur attribuables au risque couvert. Si l'élément couvert a été décomptabilisé, l'ajustement au montant de base sera immédiatement passé en charges à l'état du résultat consolidé.

#### *Couvertures de flux de trésorerie*

La Banque est exposée aux variations des flux de trésorerie futurs qui sont libellés en monnaie étrangère ainsi qu'aux variations de flux de trésorerie futurs à l'égard des actifs et des passifs détenus à des fins autres que de transaction qui portent intérêt à des taux variables ou qui sont censés être refinancés ou réinvestis dans le futur. Les montants et l'échéancier des flux de trésorerie futurs font l'objet de projections pour chaque risque couvert selon les modalités du contrat et d'autres éléments pertinents, notamment les estimations quant aux remboursements anticipés et aux défauts de paiement.

La partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé ou l'instrument de couverture qui est désigné et admissible comme couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La variation de la juste valeur de l'instrument dérivé ou de couverture qui se rapporte à la partie inefficace est immédiatement comptabilisée dans les autres produits.

Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat consolidé pour la période au cours de laquelle l'élément couvert se répercute sur le résultat.

Lorsqu'un instrument de couverture expire ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, les profits ou les pertes cumulés jusqu'alors dans les autres éléments du résultat global demeurent dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'opération prévue soit finalement comptabilisée dans l'état du résultat consolidé. Lorsqu'on ne s'attend plus à ce qu'une opération prévue soit réalisée, les profits et les pertes cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont immédiatement reclassés à l'état du résultat consolidé.

#### *Couvertures d'un investissement net*

Les couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de flux de trésorerie. La variation de la juste valeur de l'instrument de couverture qui se rapporte à la partie efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La variation de la juste valeur de l'instrument de couverture qui se rapporte à la partie inefficace est immédiatement comptabilisée dans l'état du résultat consolidé. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat consolidé lorsqu'une sortie totale ou partielle de la participation dans l'établissement à l'étranger survient.

#### **Dérivés incorporés**

Des dérivés peuvent être incorporés dans un autre instrument financier (l'instrument hôte). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, qu'un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé, et que le contrat pris dans son ensemble n'est pas détenu à des fins de transaction ou désigné comme détenu à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés incorporés sont comptabilisés au bilan consolidé à titre de dérivés et sont évalués à la juste valeur; toute variation subséquente est comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé.

#### **CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES**

Les états financiers consolidés de la Banque sont présentés en dollars canadiens, monnaie de présentation de la Banque. Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité de la Banque sont évalués selon la monnaie fonctionnelle de l'entité, soit la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités.

Les actifs et passifs monétaires libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de change prévalant à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis au taux de change historique. Les produits et les frais sont convertis à la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de change moyen pour l'exercice. Les profits et les pertes de change sont inclus dans les produits autres que d'intérêts, à l'exception des profits et des pertes de change latents sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou qu'il subisse une dépréciation.

Les filiales dont les activités sont libellées en monnaie étrangère sont celles dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien. Pour les besoins de la conversion dans la monnaie fonctionnelle de la Banque, tous les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et tous les produits et frais sont convertis au taux de change moyen pour la période. Les profits et les pertes de change latents relatifs aux participations dans ces entités, déduction faite de tout profit ou de toute perte découlant des couvertures d'un investissement net se rapportant aux participations dans ces entités et des impôts sur le résultat applicables, sont inclus dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans l'état du résultat consolidé quand survient une sortie totale ou partielle de la participation dans l'établissement à l'étranger. Le reste de la participation dans des entités à l'étranger comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, y compris TD Ameritrade, est converti en dollars canadiens au cours de clôture à la fin de la période, et les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

#### **COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans le bilan consolidé, seulement si la Banque a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans tous les autres cas, les montants bruts sont présentés.

## CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale est généralement le prix de la transaction, c.-à-d. la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Les prix cotés sur des marchés actifs, fondés sur les cours acheteurs pour les actifs financiers détenus et sur les cours vendeurs pour les passifs financiers, représentent la meilleure indication de la juste valeur. Lorsque les actifs et les passifs financiers présentent de risques de marché qui se compensent, la Banque utilise les cours milieu de marché comme base d'établissement de la juste valeur des positions de risques qui se compensent et applique, selon le cas, le cours acheteur ou le cours vendeur à la position nette ouverte. S'il n'existe pas de marché actif pour l'instrument, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes sur le marché qui peuvent être observées pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur la base d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables.

La Banque comptabilise divers types d'ajustements de valeur pour tenir compte des facteurs qu'utiliseraient les intervenants du marché pour établir la juste valeur, lesquels ne sont pas inclus dans les techniques d'évaluation en raison des limites du système ou de l'incertitude relative à la mesure. Les ajustements de valeur reflètent l'évaluation faite par la Banque des facteurs utilisés par les intervenants du marché pour évaluer les actifs ou les passifs. Ils comprennent, sans toutefois s'y restreindre, le caractère inobservable des données utilisées dans le modèle d'évaluation, ou les hypothèses relatives au risque, telles que la solvabilité de chaque contrepartie et les primes de risque requises par les intervenants du marché compte tenu du risque inhérent du modèle d'évaluation.

S'il existe une différence entre la valeur fondée sur une autre technique d'évaluation qui repose sur des données de marché observables, et le prix de transaction initial, cette différence correspond alors au résultat net à l'origine. Le résultat net à l'origine est passé en résultat à la comptabilisation initiale de l'instrument. Lorsqu'une technique d'évaluation fait largement appel à des données de marché non observables pour évaluer un instrument, ce dernier est d'abord évalué au prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, toute différence entre le prix de transaction et la valeur établie par la technique d'évaluation au moment de la comptabilisation initiale est passée en résultat à mesure que les données non observables deviennent observables.

Si la juste valeur d'un actif financier évalué à la juste valeur devient négative, l'actif est comptabilisé comme un passif financier jusqu'à ce que sa juste valeur redevienne positive, auquel moment il est comptabilisé à titre d'actif financier, ou jusqu'à ce qu'il soit éteint.

## DÉCOMPTABILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### *Actifs financiers*

La Banque décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de cet actif ont expiré. Il peut aussi être approprié de recourir à la décomptabilisation lorsque le droit contractuel de recevoir des flux de trésorerie futurs de l'actif a été transféré, ou lorsque la Banque conserve les droits aux flux de trésorerie futurs de l'actif mais prend en charge l'obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certains critères.

Quand la Banque transfère un actif financier, elle doit évaluer dans quelle mesure elle conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Si la Banque conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, elle continue de comptabiliser l'actif financier, et comptabilise également un passif financier pour la contrepartie reçue. Si la Banque transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, elle décomptabilise l'actif financier et comptabilise séparément en actifs ou en passifs tous les droits et obligations créés ou conservés au moment du transfert. La Banque détermine si la quasi-totalité des risques et avantages ont été transférés en effectuant une comparaison quantitative de la variabilité des flux de trésorerie avant et après le transfert.

Si la Banque ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, elle décomptabilise l'actif financier si elle n'en a pas conservé le contrôle. La Banque est considérée comme ayant abandonné le contrôle de l'actif financier si le cessionnaire a la capacité pratique de vendre l'actif financier transféré. Si la Banque conserve le contrôle de l'actif financier, elle continue de comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans l'actif financier. Dans ce cas, la Banque conserve généralement les droits aux flux de trésorerie futurs relatifs aux actifs titrisés par le biais d'une participation résiduelle dans les actifs et est exposée à un certain degré de risque associé aux actifs titrisés. La Banque applique la comptabilisation selon l'approche de l'implication continue pour ces actifs.

Les critères de décomptabilisation sont également appliqués au transfert d'une partie d'un actif, par opposition à la totalité de l'actif, ou à un groupe entier d'actifs financiers similaires, le cas échéant. Dans le cas du transfert d'une partie d'un actif, la partie ne comprend que des flux de trésorerie identifiés de manière spécifique, qu'une part parfaitement proportionnelle de l'actif ou qu'une part parfaitement proportionnelle des flux de trésorerie identifiés de manière spécifique.

### *Titrisation*

La Banque titre les actifs financiers en les transférant à un tiers. Si le transfert satisfait aux conditions de décomptabilisation, un profit ou une perte à la vente des actifs est comptabilisé immédiatement dans les autres produits, compte tenu de l'incidence des couvertures sur l'actif vendu, le cas échéant. Le profit ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des créances faisant l'objet du transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date du transfert. Pour établir les justes valeurs, on utilise les prix cotés, s'il y en a. Cependant, il n'y a généralement pas de prix cotés pour les droits conservés, de sorte que la Banque estime habituellement la juste valeur en estimant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus selon les meilleures estimations de la direction au sujet des hypothèses clés. Pour plus d'informations sur les hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la juste valeur des droits conservés, se reporter à la note 3.

Lorsque la Banque conserve les droits de gestion, les avantages résultant de la gestion sont évalués en regard des attentes du marché. Lorsque les avantages résultant de la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est comptabilisé. Lorsque les avantages de la gestion sont moins qu'adéquats, un passif de gestion est comptabilisé.

### *Passifs financiers*

La Banque décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation résultant du passif est éteinte ou annulée ou qu'elle arrive à expiration. Si un passif financier existant est remplacé par un autre passif financier du même prêteur selon des termes substantiellement différents ou si des modifications substantielles ont été apportées aux termes du passif existant, le passif initial est décomptabilisé et un nouveau passif est comptabilisé, après quoi la différence entre les valeurs comptables respectives est comptabilisée dans l'état du résultat consolidé.

### **Prises en pension, mises en pension, prêts et emprunts de valeurs mobilières**

Les prises en pension consistent, pour la Banque, à acheter des valeurs mobilières qu'elle s'engage à revendre à une date ultérieure en vertu de contrats de revente. Ces contrats sont comptabilisés à titre de transactions de prêts garantis, qui consistent pour la Banque à prendre possession des valeurs mobilières acquises, sans toutefois acquérir les risques et avantages rattachés au droit de propriété. La Banque surveille la valeur de marché des valeurs mobilières acquises par rapport aux paiements prévus en vertu des contrats et, au besoin, exige l'apport d'une garantie additionnelle. En cas de défaut de la contrepartie, la Banque a le droit contractuel de liquider le bien qu'elle détient en garantie et de porter le produit en diminution des paiements à recevoir de la contrepartie.

Pour ce qui est des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, elles consistent, pour la Banque, à vendre des valeurs mobilières à des contreparties qu'elle s'engage à racheter à une date ultérieure en vertu de contrats de rachat. Ces contrats ne représentent pas une renonciation aux risques et avantages liés à la propriété et sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunt garanties. Certaines transactions qui ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation selon les IFRS sont également incluses dans les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. Pour plus d'informations, se reporter à note 7, Décomptabilisation des actifs financiers.

Les valeurs mobilières prises en pension et les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension sont comptabilisées initialement au bilan consolidé aux prix auxquels elles ont été initialement acquises ou cédées, plus les intérêts courus. Par la suite, les contrats sont évalués au coût amorti dans le bilan consolidé, plus les intérêts courus. Les intérêts gagnés sur les prises en pension et les intérêts engagés sur les mises en pension sont établis à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés respectivement à titre de produits d'intérêts et de frais d'intérêts dans l'état du résultat consolidé.

Dans le cas des transactions de prêt de valeurs mobilières, la Banque prête à une contrepartie des valeurs mobilières et reçoit en retour des garanties sous forme de trésorerie ou de valeurs mobilières. Si de la trésorerie est prise en garantie, la Banque la comptabilise, de même qu'une obligation de remettre la trésorerie, à titre d'obligation liée aux valeurs mobilières mises en pension au bilan consolidé. Si des valeurs mobilières sont prises en garantie, la Banque ne les comptabilise pas au bilan consolidé.

Dans le cas des transactions d'emprunt de valeurs mobilières, la Banque emprunte des valeurs mobilières à une contrepartie en donnant des garanties sous forme de trésorerie ou de valeurs mobilières. Si de la trésorerie est donnée en garantie, la Banque comptabilise les transactions comme des valeurs mobilières prises en pension dans le bilan consolidé. Les valeurs mobilières données en garantie demeurent au bilan consolidé de la Banque.

Quand des valeurs mobilières sont données ou prises en garantie, les frais d'emprunt de valeurs mobilières et les produits de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisés respectivement dans les frais autres que d'intérêts et les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé. Quand de la trésorerie est donnée ou prise en garantie, les intérêts reçus ou engagés sont établis à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés respectivement à titre de produits d'intérêts et de frais d'intérêts dans l'état du résultat consolidé.

### **GOODWILL**

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur nette des actifs identifiables et des passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Le goodwill est comptabilisé au coût initial diminué du cumul des pertes de valeur.

Le goodwill est affecté à une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou à un groupe d'UGT, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, indépendamment du fait que des actifs acquis et des passifs repris sont assignés à l'UGT ou au groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque unité à laquelle le goodwill est affecté représente au sein de la Banque le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne et n'est pas plus grande qu'un secteur opérationnel.

Le goodwill est soumis au moins annuellement à un test de dépréciation et chaque fois qu'un événement ou si un changement de situation indique que la valeur comptable peut avoir subi une perte de valeur. Lorsque des indications de perte de valeur sont présentes, la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité, est calculée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. La perte de valeur est comptabilisée à l'état du résultat consolidé et est appliquée au solde du goodwill. Une perte de valeur ne peut pas être reprise au cours des périodes ultérieures.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles de la Banque sont principalement des immobilisations incorporelles liées aux dépôts de base, les relations avec les clients et les logiciels. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées initialement à la juste valeur et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée (de 3 à 20 ans) au prorata de leurs avantages économiques attendus, sauf pour les logiciels, qui sont amortis sur leur durée d'utilité estimée (3 à 7 ans) de façon linéaire.

La Banque soumet chaque trimestre ses immobilisations incorporelles à un test de dépréciation. Lorsque des indications de perte de valeur sont présentes, la valeur recouvrable de l'actif, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité, est calculée. Si la valeur comptable de l'actif est moindre que sa valeur recouvrable, l'actif est ramené à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée à l'état du résultat consolidé au cours de la période où elle est détectée. Les pertes de valeur déjà comptabilisées sont évaluées et reprises si les circonstances qui ont mené à la dépréciation ne sont plus présentes. La reprise d'une perte de valeur ne doit pas excéder la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours de périodes antérieures.

### **TERRAINS, CONSTRUCTIONS ET MATÉRIEL ET AUTRES ACTIFS AMORTISSABLES**

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les constructions, le matériel informatique, le mobilier et les agencements, le matériel divers et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les provisions pour dépréciation, le cas échéant. Les profits et les pertes découlant des cessions sont inclus dans les produits autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé.

Les biens immobiliers et les autres actifs loués en vertu d'un contrat de location-financement sont capitalisés comme des actifs et sont amortis sur une base linéaire sur la durée la moins longue entre la durée du contrat et la durée d'utilité estimée de l'actif.

L'amortissement est comptabilisé d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimée des actifs par catégorie d'actifs, comme suit :

<b>Actif</b>	<b>Durée d'utilité</b>
Constructions	15 à 40 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Mobilier et agencements	3 à 15 ans
Autre matériel	5 à 8 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du contrat plus un renouvellement ou 15 ans

La Banque soumet chaque trimestre ses actifs amortissables à un test de dépréciation. Lorsque des indications de perte de valeur sont présentes, la valeur recouvrable de l'actif, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité, est calculée. Si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, l'actif est ramené à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée à l'état du résultat consolidé au cours de la période où elle est détectée. Les pertes de valeur déjà comptabilisées sont évaluées et reprises si les circonstances qui ont mené à la dépréciation ne sont plus présentes. La reprise d'une perte de valeur ne doit pas excéder la valeur comptable de l'actif amortissable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours de périodes antérieures.

### **PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS**

La Banque attribue des options sur actions à certains employés en contrepartie des services qu'ils ont rendus à la Banque. La Banque utilise un modèle d'évaluation des options fondé sur un arbre binomial pour estimer la juste valeur de toutes les attributions de paiement fondé sur des actions. Le coût des options sur actions repose sur la juste valeur estimée à la date d'attribution et est comptabilisé à titre de charge de rémunération et de surplus d'apport sur la période de service requise pour les employés pour être entièrement admissibles aux attributions. Cette période correspond généralement à la période d'acquisition des droits et commence avant la date d'attribution. En ce qui concerne les options sur actions de la Banque, la période est généralement de cinq ans. Le solde du surplus d'apport est réduit à mesure que les options sont exercées, et le montant comptabilisé initialement pour les options dans le surplus d'apport est comptabilisé comme une augmentation des actions ordinaires.

La Banque a établi divers autres plans de paiement fondés sur des actions selon lesquels certains employés se voient attribuer des paiements en trésorerie équivalant à des unités d'actions ordinaires de la Banque en contrepartie des services qu'ils ont rendus à la Banque. L'obligation relative aux unités d'actions est incluse dans les autres passifs. La charge de rémunération est comptabilisée en fonction de la juste valeur des unités d'actions à la date d'attribution ajustée selon les variations de la juste valeur entre la date d'attribution et la date d'acquisition des droits, déduction faite de l'incidence des couvertures, sur la période de prestation de services au cours de laquelle les employés acquièrent pleinement les droits aux actions. Cette période correspond généralement à la période d'acquisition des droits et commence avant la date d'attribution. En ce qui concerne les unités d'actions de la Banque, la période est généralement de quatre ans.

### **AVANTAGES DU PERSONNEL**

#### ***Régimes à prestations définies***

Les évaluations actuarielles sont effectuées au moins tous les trois ans afin d'établir la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations projetées pour les régimes de retraite principaux et principal régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement à long terme des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, du taux de variation des coûts des soins de santé et du taux d'actualisation, qui sont évalués annuellement avec les actuaires de la Banque. La charge comptabilisée inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice considéré, les frais d'intérêts sur les obligations, le rendement prévu des actifs des régimes, l'amortissement du coût des modifications de régime d'avantages non acquis et l'amortissement des écarts actuariels. La juste valeur des actifs des régimes et la valeur actuelle des obligations au titre des prestations projetées sont évaluées au 31 octobre. Le montant cumulé de la différence entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou autres passifs.

Le coût des modifications de régime est comptabilisé immédiatement en résultat lorsqu'il se rapporte aux avantages acquis. Sinon, il est reporté et amorti dans le résultat sur une base linéaire sur la période d'acquisition des droits, soit la période jusqu'à ce que le membre du régime ait droit sans condition aux prestations pour les régimes de retraite principaux et la période moyenne résiduelle attendue pour une admissibilité intégrale au régime d'avantages complémentaires de retraite principal.

L'excédent, le cas échéant, des écarts actuariels cumulés nets sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs, selon le montant le plus élevé, pour les régimes de retraite principaux de la Banque est comptabilisé en résultat sur une base linéaire sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres actifs. Cette approche est habituellement appelée méthode du corridor.

L'actif de régime de retraite payé d'avance comptabilisé par la Banque est assujéti à un plafonnement qui limite la valeur de l'actif inscrit au bilan consolidé au montant recouvrable par des remboursements de cotisations ou des congés de cotisations futures. De plus, lorsqu'on détermine, à des fins réglementaires, qu'un déficit de capitalisation existe pour un régime à prestations définies, la Banque doit comptabiliser un passif équivalant à la valeur actuelle de l'ensemble des paiements futurs en trésorerie nécessaires pour éliminer ce déficit.

Les profits et les pertes au titre de la réduction ou de la liquidation sont comptabilisés par la Banque au moment où se produit la réduction ou la liquidation. Une réduction survient lorsque la Banque s'est manifestement engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant du régime, ou modifie les dispositions d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Il y a liquidation lorsque la Banque conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour toute ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies.

### **Régimes à cotisations définies**

Pour les régimes à cotisations définies, la charge de retraite annuelle est égale aux cotisations de la Banque à ces régimes.

### **ASSURANCE**

Les primes de contrats d'assurance de courte durée, déduction faite de la réassurance, pour des contrats d'assurance de courte durée, principalement les contrats d'assurance IARD, sont différées comme primes non acquises et sont comptabilisées progressivement dans les autres produits sur la durée des polices à l'exception des contrats dont la période de risque diffère de façon importante de la période au contrat. Les primes non acquises sont comptabilisées dans les autres passifs, y compris les primes attribuables aux réassureurs. La part des réassureurs est comptabilisée à titre d'actif dans les autres actifs. Les primes pour les polices d'assurance de personnes sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues du titulaire de la police.

Pour les assurances IARD, les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les demandes d'indemnisation réelles et les estimations des demandes d'indemnisation futures, calculées par l'actuaire désigné conformément à la pratique actuarielle reconnue, et sont comptabilisées dans les autres passifs. Les demandes d'indemnisation attendues et les obligations liées aux indemnités d'assurance attendues sont évaluées individuellement au moment où les demandes d'indemnisation sont signifiées et les hypothèses actuarielles sont réévaluées. Outre les informations sur les demandes d'indemnisation signifiées, les obligations comptabilisées par la Banque comprennent une provision pour tenir compte des prévisions de réclamations, y compris les sinistres subis mais non encore signifiés par les titulaires de police. Les sinistres subis mais non encore signifiés sont évalués en fonction des tendances de développement historiques et des méthodologies actuarielles pour les groupes de sinistres qui présentent des caractéristiques similaires. Les passifs actuariels pour l'assurance de personnes représentent la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs de la police établie au moyen de méthodes d'évaluation actuarielle standard. Les variations des passifs actuariels sont comptabilisées dans les autres produits.

### **PROVISIONS**

Une provision est comptabilisée lorsque la Banque a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour l'éteindre.

Les provisions reposent sur la meilleure estimation par la direction de la contrepartie qui sera nécessaire pour éteindre l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et des incertitudes qui affectent l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses estimées comme nécessaires pour éteindre l'obligation, au moyen d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps et des risques spécifiques à l'obligation. Toute augmentation des provisions en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée comme des frais d'intérêts.

### **IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

L'impôt sur le résultat est composé de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état du résultat consolidé sauf dans la mesure où il est rattaché aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas cet impôt est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

L'impôt différé est comptabilisé pour les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs inscrits au bilan consolidé et les valeurs attribuées à ces actifs et passifs aux fins fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés d'après les taux d'impôt qui devraient s'appliquer lorsque les actifs ou les passifs seront déclarés aux fins fiscales. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable que les bénéfices imposables des périodes futures seront suffisants pour compenser les différences temporelles déductibles. Aucun passif d'impôt différé n'est comptabilisé pour les différences temporelles liées aux participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises et aux investissements dans des succursales si la Banque contrôle la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

La Banque comptabilise une provision au titre d'une position fiscale incertaine s'il est probable qu'elle devra verser un montant aux autorités fiscales par suite de leur examen d'une position fiscale. Cette provision est évaluée selon la meilleure estimation par la Banque du montant prévu à payer. Les provisions sont contrepassées au résultat dans la période au cours de laquelle la direction établit qu'elles ne sont plus requises, ou comme déterminé par la loi.

### **NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS**

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'opération et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations sont adéquatement contrôlés et exécutés de manière appropriée et systématique.

### **DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS**

#### ***Valeurs mobilières disponibles à la vente***

Les pertes de valeur pour les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente sont comptabilisées si, et seulement si, il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements qui sont survenus (un événement générateur de pertes) et si ces événements générateurs de pertes ont donné lieu à une diminution des flux de trésorerie estimés de l'instrument. La Banque soumet ces valeurs mobilières à un examen au moins trimestriel pour déceler la présence d'un pareil événement. L'examen permet de déterminer, à partir de jugements, si un événement générateur de pertes a donné lieu à une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente en deçà de leur coût, ou à une détérioration de la qualité du crédit de titres de créance disponibles à la vente. Le test de dépréciation tient compte d'autres facteurs, notamment la position financière et les indicateurs financiers clés de l'émetteur d'un instrument, les pertes importantes passées et

soutenues de l'émetteur ainsi que son historique de ruptures de contrat, y compris les défauts de paiement des intérêts et les violations de clauses restrictives du contrat de prêt.

### **Prêts**

Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée après la comptabilisation initiale du prêt (un événement générateur de pertes), au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu. La Banque évalue un par un les prêts individuellement significatifs pour déceler la présence d'une indication objective de dépréciation et elle évalue collectivement les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. La provision pour pertes sur créance représente la meilleure estimation de la direction qu'une perte de valeur est survenue dans les portefeuilles de prêts, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et établir le montant de la provision nécessaire exige un jugement éclairé. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant qui sera recouvré en cas de défaut de l'emprunteur. Toute modification du montant que la direction prévoit recouvrer aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances et pourrait entraîner une modification de cette provision.

S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'un prêt individuel, qu'il soit significatif ou non, celui-ci est inclus dans un groupe d'actifs qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumis collectivement à un test de dépréciation pour pertes subies mais non encore décelées. Pour calculer la fourchette probable de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore significatives, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition en cas de défaut. La direction exerce son jugement pour établir le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation des pertes, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'historique des pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Toute modification de ces hypothèses aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées et pourrait entraîner une modification de cette provision.

### **CALCUL DE LA JUSTE VALEUR**

La juste valeur des instruments financiers négociés sur un marché actif à la date du bilan est fondée sur leurs prix cotés en Bourse. Pour tous les autres instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes sur le marché qui peuvent être observées pour des marchés pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur la base d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces données comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Dans le cas de certains instruments financiers complexes ou illiquides, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation qui reposent sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de transactions courantes sur les marchés que l'on ne dispose pas de données de marché observables. Le choix de la technique d'évaluation à appliquer fait appel au jugement. Les techniques d'évaluation reposent aussi sur certaines estimations et certains jugements. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, la corrélation, les écarts de taux, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera.

La nature des placements en titres de participation privés fait en sorte que l'évaluation par la Banque changera au fil du temps, à mesure que les titres arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer sous l'effet de l'évolution de la situation des sociétés émettrices. Ces changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur du changement de ces facteurs.

Il faut aussi exercer des jugements pour comptabiliser les rajustements de juste valeur entrés dans les évaluations fondées sur des modèles afin de tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Si le marché des instruments financiers complexes se développait, le cours de ces instruments pourrait devenir plus transparent, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation.

Une analyse sur la juste valeur des instruments financiers et des détails sur le mode d'évaluation sont présentés à la note 5.

### **DÉCOMPTABILISATION**

Certains actifs transférés dans le cadre d'une transaction de titrisation peuvent être admissibles à la décomptabilisation au bilan de la Banque. Pour déterminer si les actifs sont admissibles à la décomptabilisation, certaines questions importantes doivent être tranchées. Il faut établir si les droits de recevoir des flux de trésorerie des actifs financiers ont été conservés ou ont été transférés et dans quelle mesure les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier ont été conservés ou transférés. Si la Banque n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif financier, il faut établir si la Banque a conservé le contrôle de l'actif financier. Au moment de la décomptabilisation, la Banque comptabilise un profit ou une perte sur la vente de ces actifs en fonction de la valeur comptable des actifs financiers décomptabilisés et de la réception d'actifs financiers ou de la prise en charge de passifs financiers. Pour calculer le profit ou la perte à la vente au moment de la décomptabilisation, la Banque évalue les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimé des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement à verser aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation de ces flux de trésorerie futurs attendus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la Banque. Les participations conservées sont classées comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont initialement comptabilisées à la juste valeur relative au bilan consolidé de la Banque. Par la suite, la juste valeur des participations conservées comptabilisée par la Banque est calculée en évaluant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus selon les meilleures estimations de la direction au sujet des hypothèses clés, notamment les pertes sur créances, les taux de remboursements anticipés, les courbes des taux d'intérêt à terme et les taux d'actualisation, correspondant aux risques en jeu. La différence entre les flux de trésorerie réels et les flux de trésorerie futurs estimés par la Banque est comptabilisée en résultat. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

## GOODWILL

Pour déterminer si le goodwill a subi une perte de valeur, la Banque doit établir le montant recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté. Le montant recouvrable est calculé à l'aide de modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs et hypothèses comme les bénéfices prévus, les taux de croissance, les ratios cours-bénéfice, les taux d'actualisation et les multiples finaux. La direction exerce son jugement pour formuler les hypothèses et établir les estimations qui sont utilisées dans les modèles d'évaluation et qui pourraient influencer sur le calcul du montant recouvrable et la détermination de l'existence d'une perte de valeur. Lorsque c'est possible, les valeurs obtenues à l'aide de modèles internes sont comparées à des données de marché pertinentes.

## AVANTAGES DU PERSONNEL

Les obligations et les charges projetées au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite de la Banque sont établies au moyen de multiples hypothèses qui peuvent influencer de façon significative sur la valeur de ces montants. Les hypothèses actuarielles, notamment sur le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, les augmentations de salaire, le taux de variation du coût des soins de santé et le taux d'actualisation, représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque élabore chaque hypothèse d'après des résultats techniques passés pertinents de la Banque et des données de marché connexes, et elle tient compte du fait que ces données auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés de haute qualité au 31 octobre. Le rendement à long terme prévu des actifs des régimes repose sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les modifications des hypothèses découlant des changements quant aux attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite au cours des exercices futurs.

## IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Banque est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. La détermination définitive de l'impôt applicable à bon nombre d'opérations et de calculs dans le cours normal des affaires est incertaine. La Banque constitue des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, selon elle, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, d'audits, de différends ou d'appels de la part des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations de la Banque quant au montant prévu à payer, en fonction d'une évaluation de tous les facteurs pertinents, lesquels sont révisés à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Cependant, il se peut qu'un audit de la part d'autorités fiscales compétentes puisse donner lieu à un passif d'impôt additionnel.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable que les bénéfices imposables des périodes futures seront suffisants pour compenser les différences temporelles déductibles. Cependant, le montant d'un actif d'impôt différé comptabilisé et considéré comme réalisable peut être réduit si les bénéfices projetés ne sont pas réalisés à cause de divers facteurs, comme une situation financière défavorable. Si la Banque estime que les bénéfices projetés ne seront pas atteints, elle ramène l'actif d'impôt différé à un montant qu'elle croit réalisable. L'ordre de grandeur de la réduction repose en grande partie sur les prévisions de la Banque quant à ses bénéfices, qui donnent une indication de l'utilisation possible des actifs d'impôt différé.

## PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque l'échéance ou le montant de la perte est incertain dans le futur. Les provisions sont fondées sur les meilleures estimations de la Banque à l'égard des dépenses qui pourraient être requises pour régler les obligations actuelles, compte tenu de tous les risques et incertitudes pertinents, de même que, si elle est importante, de la valeur temporelle de l'argent.

Un grand nombre de provisions établies sont liées aux diverses poursuites intentées contre la Banque et ses filiales dans le cours normal des affaires.

En ce qui concerne les provisions pour litiges, la direction de la Banque et les experts évaluent la probabilité de perte et estiment toute incidence monétaire. Tant qu'une provision existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent faire changer leur évaluation quant à la probabilité de perte et au montant estimatif de la perte. Toute modification d'une évaluation peut amener une correction du montant des provisions comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces litiges peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

## ASSURANCE

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les assurances IARD, le coût final pour la Banque s'éloignera des hypothèses utilisées pour établir l'obligation comptabilisée, à mesure que des renseignements additionnels sur les faits et circonstances de chaque sinistre survenu seront intégrés dans l'obligation.

Pour les assurances de personnes, les hypothèses de mortalité tiennent compte des résultats techniques récents de la Banque et de ceux du secteur.

Les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices. L'estimation des coûts futurs d'administration des polices repose sur les résultats techniques et les prévisions de risque de la Banque.

Les titulaires de police peuvent décider de mettre fin à leur police (déchéance) en cessant de payer les primes. La Banque estime les taux de déchéance futurs sur les résultats techniques dont elle dispose, ou sur ceux du secteur.

## CONSOLIDATION DES ENTITÉS AD HOC

La direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Banque doit consolider une entité, en particulier une entité complexe. Par exemple, la direction doit exercer son jugement pour établir si une entité répond à la définition d'une entité ad hoc et, si c'est le cas, si tous les faits et circonstances pertinents, considérés dans leur ensemble, indiquent que la Banque contrôle cette entité ad hoc, pour analyser l'exposition de la Banque aux risques et avantages inhérents à l'entité ad hoc.

#### NOTE 4 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

La Banque a adopté les modifications suivantes au cours de l'exercice considéré.

##### **Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers**

Les amendements de l'IFRS 7, *Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers* (IFRS 7), publiés en octobre 2010, font augmenter les informations à fournir sur les transactions qui comportent un transfert d'actifs financiers. Ces amendements sont censés favoriser une plus grande transparence de l'information sur l'exposition aux risques associés aux transferts d'actifs financiers qui font en sorte que le cédant conserve un certain lien avec l'actif. Les amendements exigent aussi la présentation d'informations additionnelles lorsque les transferts d'actifs financiers ne se produisent pas de façon régulière tout au long de la période. L'IFRS 1 a été modifié par suite des amendements de l'IFRS 7 afin de permettre aux nouveaux adoptants d'appliquer les mêmes dispositions transitoires que les entités qui déposent déjà leurs états financiers en IFRS. Par conséquent, les nouvelles informations ne sont exigées que pour les périodes ouvertes à compter de la date d'application initiale des amendements. La Banque adoptera les amendements de l'IFRS 7 en date du 31 octobre 2012 pour application prospective.

##### **Paievements anticipés au titre d'une exigence de financement minimal**

Les amendements apportés à l'IFRIC 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction* (IFRIC 14), publiés en novembre 2009, fournissent des indications supplémentaires à l'égard des cotisations volontairement versées d'avance. Les amendements ont été apportés dans l'intention d'éliminer certaines conséquences involontaires découlant de l'IFRIC 14 initial, publié en juillet 2007. Dans certains cas, lorsque les entités appliquaient l'IFRIC 14 initial, les paiements anticipés faits volontairement au titre des exigences de financement minimal de régimes à prestations définies ne satisfaisaient pas aux conditions de comptabilisation d'un actif. Les amendements sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, leur application anticipée étant permise. La Banque a choisi d'adopter les amendements de l'IFRIC 14 dans le cadre de sa transition aux IFRS et, de ce fait, les applique à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010.

##### **MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES**

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés et les adoptera lorsqu'elles seront en vigueur.

##### **Classement et évaluation des instruments financiers**

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publié initialement en novembre 2009 comporte des exigences relatives aux actifs financiers, l'ajout en octobre 2010 (IFRS 9) d'exigences relatives aux passifs financiers reflète la première phase des travaux de l'IASB sur le remplacement des normes actuelles portant sur les instruments financiers (IAS 39) et s'applique au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. L'IASB a décidé en novembre 2011 de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2015 pour la Banque et a convenu provisoirement de restreindre la révision de l'IFRS 9. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9; toutefois, comme cette incidence dépend des actifs et des passifs financiers détenus par la Banque à la date de l'adoption, il n'est pas pratique actuellement de la quantifier.

##### **Consolidation**

L'IASB a publié les normes nouvelles et modifiées suivantes portant sur les états financiers consolidés :

- IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), qui remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et le SIC 12, *Consolidation – entités ad hoc*;
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*; et
- IAS 27 (Révisée en 2011), *États financiers individuels*, qui a été modifiée pour la rendre conforme aux amendements apportés à l'IFRS 10 et à l'IFRS 11, *Partenariats*.

Les normes et les amendements ont donné lieu à une définition révisée du contrôle qui s'applique à toutes les entités. Les normes susmentionnées entrent toutes en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque. Leur adoption obligera la Banque à réévaluer ses analyses sur toutes ses entités ad hoc aux fins de la consolidation et entraînera au besoin la présentation d'informations additionnelles. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes.

##### **Évaluation de la juste valeur**

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur et sur l'information à fournir sur les évaluations de la juste valeur selon les IFRS. L'IFRS 13 s'applique aux autres normes IFRS qui exigent ou permettent les évaluations de la juste valeur ou la présentation d'information sur les évaluations de la juste valeur et établit un cadre sur la façon d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché, y compris les hypothèses sur les risques. L'IFRS 13 est en vigueur pour les périodes trimestrielles et annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque et est applicable de façon prospective. Cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou le résultat net de la Banque.

**Avantages du personnel**

Les amendements de l'IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19), publiés en juin 2011, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode du corridor pour calculer les écarts actuariels, de telle sorte que la Banque devra comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Seuls les coûts des services et les produits d'intérêts nets ou frais d'intérêts seront inclus dans le résultat net. L'actif ou le passif au bilan comptabilisé par la Banque reflétera le déficit réel (excédent réel) des régimes de retraite à prestations définies de la Banque. Les coûts des services passés seront comptabilisés au cours de la période d'une modification de régime, que les droits soient acquis ou non. De plus, la Banque comptabilise une obligation au titre des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle ne peut plus se rétracter de l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail ou qu'elle comptabilise des frais de restructuration s'y rapportant. Les amendements de l'IAS 19 sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque, et sont applicables rétrospectivement. La Banque évalue actuellement l'incidence des amendements de l'IAS 19.

**Présentation des autres éléments du résultat global**

Les amendements de l'IAS 1, *Présentation des états financiers* (IAS 1), publiés en juin 2011, exigent que les entités regroupent les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils seront ou non reclassés à l'état du résultat au cours des périodes ultérieures. Les amendements ne visent pas à établir quels éléments doivent être présentés dans les autres éléments du résultat global et n'ont rien changé à l'option de présenter les éléments nets d'impôt. Les amendements de l'IAS 1 sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2012 pour la Banque et sont applicables rétrospectivement. Ces amendements ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou le résultat net de la Banque.

**NOTE 5 : JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation.

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010, le classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur :

### Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	Au			
	31 janvier 2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>				
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>				
Obligations des gouvernements canadiens				
Fédéral	3 776 \$	8 846 \$	1 \$	12 623 \$
Provinces	1	3 890	10	3 901
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	1 410	8 311	–	9 721
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	4 134	–	4 134
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	–	1 581	–	1 581
<b>Autres titres de créance</b>				
Émetteurs canadiens	2	2 559	28	2 589
Autres émetteurs	–	6 610	124	6 734
<b>Titres de capitaux propres</b>				
Actions ordinaires	29 760	3 071	–	32 831
Actions privilégiées	25	–	–	25
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	–	6 352	–	6 352
<b>Marchandises</b>	3 214	–	–	3 214
<b>Participations conservées</b>	–	–	52	52
	<b>38 188 \$</b>	<b>45 354 \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>83 757 \$</b>
<b>Dérivés</b>				
Dérivés de taux	11 \$	41 292 \$	13 \$	41 316 \$
Dérivés de change	262	17 922	17	18 201
Dérivés de crédit	–	120	22	142
Dérivés d'actions	–	4 968	658	5 626
Contrats de marchandises	149	1 103	18	1 270
	<b>422 \$</b>	<b>65 405 \$</b>	<b>728 \$</b>	<b>66 555 \$</b>
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	640 \$	4 854 \$	– \$	5 494 \$
Prêts	–	7	11	18
	<b>640 \$</b>	<b>4 861 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>5 512 \$</b>
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>				
Obligations des gouvernements canadiens				
Fédéral	8 186 \$	1 152 \$	– \$	9 338 \$
Provinces	–	1 018	–	1 018
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	125	29 737	–	29 862
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	19 474	–	19 474
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	–	653	–	653
<b>Autres titres de créance</b>				
Titres adossés à des créances mobilières	–	24 824	–	24 824
Obligations de sociétés et autres	75	8 444	24	8 543
<b>Titres de capitaux propres</b>				
Actions ordinaires	111	148	1 483	1 742
Actions privilégiées	98	1	153	252
<b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>	–	1 561	166	1 727
	<b>8 595 \$</b>	<b>87 012 \$</b>	<b>1 826 \$</b>	<b>97 433 \$</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>	– \$	25 544 \$	1 086 \$	26 630 \$
<b>Dérivés</b>				
Dérivés de taux	16 \$	35 740 \$	116 \$	35 872 \$
Dérivés de change	281	24 270	15	24 566
Dérivés de crédit	–	193	30	223
Dérivés d'actions	–	5 839	981	6 820
Contrats de marchandises	145	983	10	1 138
	<b>442 \$</b>	<b>67 025 \$</b>	<b>1 152 \$</b>	<b>68 619 \$</b>
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>	– \$	27 800 \$	– \$	27 800 \$
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	– \$	1 \$	24 \$	25 \$
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>	<b>14 826 \$</b>	<b>15 007 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>29 835 \$</b>

<sup>1</sup> Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 31 janvier 2012 de néant et d'autres titres de créance au 31 janvier 2012 de 1 727 millions de dollars.

**Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur**

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2011				Aux 1 <sup>er</sup> novembre 2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	2 293 \$	8 583 \$	– \$	10 876 \$	1 935 \$	5 365 \$	– \$	7 300 \$
Provinces	1	2 714	5	2 720	–	2 575	14	2 589
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	2 210	5 411	–	7 621	765	6 546	37	7 348
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	–	5 887	–	5 887	–	4 102	–	4 102
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel								
	–	1 496	–	1 496	–	1 383	–	1 383
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	25	2 477	30	2 532	12	2 637	27	2 676
Autres émetteurs	–	6 594	79	6 673	–	5 731	82	5 813
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	24 699	2 308	–	27 007	23 881	1 017	–	24 898
Actions privilégiées	31	–	–	31	25	–	–	25
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>								
	–	5 322	3	5 325	–	5 252	13	5 265
<b>Marchandises</b>								
	3 400	–	–	3 400	2 249	–	–	2 249
<b>Participations conservées</b>								
	–	–	52	52	–	–	47	47
	32 659 \$	40 792 \$	169 \$	73 620 \$	28 867 \$	34 608 \$	220 \$	63 695 \$
<b>Dérivés</b>								
Dérivés de taux	23 \$	35 659 \$	11 \$	35 693 \$	4 \$	27 270 \$	46 \$	27 320 \$
Dérivés de change	358	17 900	16	18 274	385	19 322	170	19 877
Dérivés de crédit	–	130	21	151	–	167	21	188
Dérivés d'actions	1	4 318	630	4 949	11	2 742	557	3 310
Contrats de marchandises	149	1 026	7	1 182	150	620	5	775
	531 \$	59 033 \$	685 \$	60 249 \$	550 \$	50 121 \$	799 \$	51 470 \$
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières								
	592 \$	3 630 \$	– \$	4 222 \$	722 \$	1 319 \$	24 \$	2 065 \$
Prêts								
	–	6	8	14	–	68	17	85
	592 \$	3 636 \$	8 \$	4 236 \$	722 \$	1 387 \$	41 \$	2 150 \$
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	8 052 \$	1 263 \$	– \$	9 315 \$	10 850 \$	820 \$	– \$	11 670 \$
Provinces	–	369	–	369	–	388	–	388
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	125	28 271	–	28 396	127	11 115	–	11 242
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	–	19 970	–	19 970	–	19 920	–	19 920
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel								
	–	661	–	661	–	135	–	135
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des créances mobilières	–	22 947	–	22 947	–	20 161	–	20 161
Obligations de sociétés et autres	–	7 813	24	7 837	39	16 745	24	16 808
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	80	149	1 524	1 753	104	122	1 544	1 770
Actions privilégiées	93	–	190	283	105	–	58	163
<b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>								
	–	1 828	158	1 986	–	4 164	64	4 228
	8 350 \$	83 271 \$	1 896 \$	93 517 \$	11 225 \$	73 570 \$	1 690 \$	86 485 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>								
	– \$	28 533 \$	1 080 \$	29 613 \$	– \$	21 881 \$	1 110 \$	22 991 \$
<b>Dérivés</b>								
Dérivés de taux	19 \$	31 365 \$	92 \$	31 476 \$	3 \$	24 531 \$	90 \$	24 624 \$
Dérivés de change	318	23 521	14	23 853	452	22 814	85	23 351
Dérivés de crédit	–	182	31	213	–	180	43	223
Dérivés d'actions	–	4 516	973	5 489	–	2 721	922	3 643
Contrats de marchandises	114	958	8	1 080	71	630	10	711
	451 \$	60 542 \$	1 118 \$	62 111 \$	526 \$	50 876 \$	1 150 \$	52 552 \$
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>								
	– \$	27 725 \$	– \$	27 725 \$	– \$	27 256 \$	– \$	27 256 \$
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
	– \$	5 \$	27 \$	32 \$	– \$	– \$	31 \$	31 \$
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>								
	12 945 \$	11 480 \$	2 \$	24 427 \$	10 846 \$	12 815 \$	30 \$	23 691 \$

<sup>1</sup> Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 31 octobre 2011 de néant (18 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et d'autres titres de créance au 31 octobre 2011 de 1 986 millions de dollars (4 210 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2012 et 2011.

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois clos respectivement le 31 janvier 2012 et le 31 janvier 2011 :

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2012	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>3</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2011	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au niveau 3			Hors du niveau 3
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$
Provinces	5	-	-	3	-	(1)	5	(2)	10	-
<b>Autres titres de créance</b>										
Émetteurs canadiens	30	1	-	8	-	(10)	4	(5)	28	(4)
Autres émetteurs	79	2	-	76	-	(35)	31	(29)	124	3
<b>Titres de capitaux propres</b>										
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	3	-	-	-	-	(3)	-	-	-	-
<b>Participations conservées</b>	52	2	-	-	1	(3)	-	-	52	2
	169 \$	5 \$	- \$	88 \$	1 \$	(52) \$	40 \$	(36) \$	215 \$	1 \$
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Prêts	8 \$	5 \$	- \$	- \$	- \$	(2) \$	- \$	- \$	11 \$	3 \$
	8 \$	5 \$	- \$	- \$	- \$	(2) \$	- \$	- \$	11 \$	3 \$
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>										
<b>Autres titres de créance</b>										
Obligations de sociétés et autres	24 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	24 \$	- \$
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	1 524	25	(22)	31	-	(74)	-	(1)	1 483	(2)
Actions privilégiées	190	(1)	8	-	-	(44)	-	-	153	7
<b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>	158	3	(4)	-	-	3	6	-	166	(9)
	1 896 \$	27 \$	(18) \$	31 \$	- \$	(115) \$	6 \$	(1) \$	1 826 \$	(4) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>										
	1 080 \$	7 \$	- \$	- \$	76 \$	(77) \$	- \$	- \$	1 086 \$	(12) \$
<b>Dérivés<sup>4</sup></b>										
Dérivés de taux	81 \$	18 \$	- \$	6 \$	- \$	(3) \$	- \$	1 \$	103 \$	(24) \$
Dérivés de change	(2)	(1)	-	-	-	1	-	-	(2)	1
Dérivés de crédit	10	(4)	-	-	-	2	(2)	2	8	4
Dérivés d'actions	343	(78)	-	(543)	42	559	-	-	323	78
Contrats de marchandises	1	(10)	-	-	-	1	-	-	(8)	10
	433 \$	(75) \$	- \$	(537) \$	42 \$	560 \$	(2) \$	3 \$	424 \$	69 \$
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
	27 \$	(25) \$	- \$	- \$	22 \$	- \$	- \$	- \$	24 \$	23 \$
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>										
	2 \$	- \$	- \$	(1) \$	- \$	1 \$	2 \$	(2) \$	2 \$	(1) \$

<sup>1</sup> Les profits (pertes) sur actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes), dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Consistent en des ventes et des règlements.

<sup>3</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>4</sup> Composés d'actifs dérivés de 728 millions de dollars et de passifs dérivés de 1 152 millions de dollars, tous évalués d'après des données du niveau 3, au 31 janvier 2012, qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2010	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2011	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>3</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	14 \$	– \$	– \$	2 \$	– \$	(9) \$	– \$	– \$	7 \$	– \$
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	37	–	–	–	–	(37)	–	–	–	–
<b>Autres titres de créance</b>										
Émetteurs canadiens	27	3	–	2	–	(13)	–	–	19	2
Autres émetteurs	82	2	–	119	–	(26)	29	(17)	189	1
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	–	–	–	1	–	–	–	–	1	–
Actions privilégiées	–	–	–	1	–	–	–	–	1	–
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	13	–	–	–	–	(4)	–	–	9	2
<b>Participations conservées</b>	47	(1)	–	4	4	(1)	–	–	53	33
	220 \$	4 \$	– \$	129 \$	4 \$	(90) \$	29 \$	(17) \$	279 \$	38 \$
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Valeurs mobilières	24 \$	– \$	– \$	33 \$	– \$	(24) \$	– \$	– \$	33 \$	– \$
Prêts	17	7	–	–	–	(2)	1	(5)	18	–
	41 \$	7 \$	– \$	33 \$	– \$	(26) \$	1 \$	(5) \$	51 \$	– \$
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>										
<b>Autres titres de créance</b>										
Obligations de sociétés et autres	24 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	24 \$	1 \$
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	1 544	17	(20)	34	–	(51)	–	(4)	1 520	(36)
Actions privilégiées	58	3	(7)	–	–	(3)	–	(23)	28	(19)
<b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>	64	1	1	–	–	(4)	–	–	62	–
	1 690 \$	21 \$	(26) \$	34 \$	– \$	(58) \$	– \$	(27) \$	1 634 \$	(54) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>										
	1 110 \$	(8) \$	– \$	– \$	117 \$	(56) \$	– \$	– \$	1 163 \$	– \$
<b>Dérivés<sup>3</sup></b>										
Dérivés de taux	44 \$	4 \$	– \$	– \$	(13) \$	3 \$	– \$	– \$	38 \$	74 \$
Dérivés de change	(85)	8	–	–	–	14	–	–	(63)	(10)
Dérivés de crédit	22	(2)	–	–	–	(2)	(1)	(6)	11	3
Dérivés d'actions	365	5	–	(37)	68	(7)	–	–	394	28
Contrats de marchandises	5	(8)	–	–	–	(2)	(1)	–	(6)	9
	351 \$	7 \$	– \$	(37) \$	55 \$	6 \$	(2) \$	(6) \$	374 \$	104 \$
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
	31 \$	36 \$	– \$	– \$	(14) \$	– \$	– \$	– \$	53 \$	86 \$
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>										
	30 \$	(1) \$	– \$	(10) \$	– \$	8 \$	5 \$	(27) \$	5 \$	– \$

<sup>1</sup> Les profits (pertes) sur actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes), dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Consistent en des ventes et des règlements.

<sup>3</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>4</sup> Composés d'actifs dérivés de 868 millions de dollars (799 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et de passifs dérivés de 1 242 millions de dollars (1 150 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010), tous évalués d'après des données du niveau 3, au 31 janvier 2011, qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>3</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2010	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		Juste valeur au 31 oct. 2011
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	– \$	– \$	– \$	15 \$	– \$	(15) \$	– \$	– \$	– \$	(1) \$
Provinces	14	1	–	45	–	(55)	–	–	5	(1)
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains										
	37	–	–	–	–	(37)	–	–	–	–
<b>Autres titres de créance</b>										
Émetteurs canadiens	27	3	–	46	–	(48)	16	(14)	30	(5)
Autres émetteurs	82	15	–	557	–	(454)	92	(213)	79	(11)
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	–	–	–	12	–	(12)	–	–	–	(2)
Actions privilégiées	–	–	–	34	–	(34)	–	–	–	–
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	13	1	–	3	–	(16)	2	–	3	–
<b>Participations conservées</b>	47	6	–	–	7	(8)	–	–	52	134
	220 \$	26 \$	– \$	712 \$	7 \$	(679) \$	110 \$	(227) \$	169 \$	114 \$
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Valeurs mobilières										
	24 \$	– \$	– \$	39 \$	– \$	(63) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Prêts										
	17	18	–	–	–	(13)	6	(20)	8	–
	41 \$	18 \$	– \$	39 \$	– \$	(76) \$	6 \$	(20) \$	8 \$	– \$
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>										
<b>Autres titres de créance</b>										
Titres adossés à des créances mobilières										
	– \$	– \$	– \$	66 \$	– \$	(66) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Obligations de sociétés et autres										
	24	–	1	–	–	(3)	2	–	24	1
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	1 544	217	6	141	–	(383)	–	(1)	1 524	14
Actions privilégiées	58	24	5	2	–	(63)	164	–	190	(15)
<b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>										
	64	6	(11)	–	–	(1)	100	–	158	(4)
	1 690 \$	247 \$	1 \$	209 \$	– \$	(516) \$	266 \$	(1) \$	1 896 \$	(4) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>										
	1 110 \$	20 \$	– \$	– \$	467 \$	(517) \$	– \$	– \$	1 080 \$	19 \$
<b>Dérivés<sup>4</sup></b>										
Dérivés de taux										
	44 \$	16 \$	– \$	3 \$	– \$	12 \$	6 \$	– \$	81 \$	50 \$
Dérivés de change										
	(85)	14	–	–	–	69	–	–	(2)	(1)
Dérivés de crédit										
	22	(7)	–	–	–	(1)	(1)	(3)	10	(3)
Dérivés d'actions										
	365	139	–	(752)	272	319	–	–	343	144
Contrats de marchandises										
	5	–	–	–	–	(2)	(5)	3	1	(3)
	351 \$	162 \$	– \$	(749) \$	272 \$	397 \$	– \$	– \$	433 \$	187 \$
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
	31 \$	(23) \$	– \$	– \$	19 \$	– \$	– \$	– \$	27 \$	19 \$
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>										
	30 \$	(1) \$	– \$	(42) \$	– \$	36 \$	6 \$	(27) \$	2 \$	1 \$

<sup>1</sup> Les profits (pertes) sur actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes), dans l'état du résultat consolidé.

<sup>2</sup> Consistent en des ventes et des règlements.

<sup>3</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>4</sup> Composés d'actifs dérivés de 685 millions de dollars et de passifs dérivés de 1 118 millions de dollars, tous évalués d'après des données du niveau 3, au 31 octobre 2011, qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau présentés dans le tableau ci-dessus sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données de marché non observables importantes.

Le tableau ci-dessous présente l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sur les actifs financiers et les passifs financiers détenus, aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010, et qui sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur. Pour élaborer les hypothèses appliquées à l'analyse de sensibilité des actifs et des passifs financiers de niveau 3, la Banque a suivi la méthode suivante : la sensibilité des dérivés de taux est calculée en analysant l'effet d'une simulation de crise sur la volatilité des écarts non observables. Les écarts de crédit non observables des dérivés de crédit font l'objet d'une simulation de crise fondée sur des hypothèses tenant compte des écarts de crédit liés à la position de l'obligation sous-jacente. La sensibilité des dérivés d'actions est calculée en analysant l'effet d'une simulation de crise sur la volatilité, les dividendes, la corrélation ou le prix de l'instrument de capitaux propres sous-jacent. La sensibilité des dépôts détenus à des fins de transaction est calculée en analysant des données d'entrée non observables qui peuvent inclure entre autres la volatilité, les écarts de taux et la corrélation.

### Analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2012		31 octobre 2011		1 <sup>er</sup> novembre 2010		Aux
	Incidence sur l'actif net		Incidence sur l'actif net		Incidence sur l'actif net		
	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>							
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>							
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>							
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	1 \$	
<b>Autres titres de créance</b>							
Émetteurs canadiens	(1)	1	-	-	-	-	
Autres émetteurs	-	-	1	1	-	-	
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	-	-	-	-	2	2	
	(1) \$	1 \$	1 \$	1 \$	3 \$	3 \$	
<b>Dérivés</b>							
Dérivés de taux	(3) \$	2 \$	2 \$	2 \$	5 \$	5	
Dérivés de crédit	(1)	2	1	1	1	1	
Dérivés d'actions	34	46	9	21	(3)	19	
	30 \$	50 \$	12 \$	24 \$	3 \$	25 \$	
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>							
<b>Titres de capitaux propres</b>							
Actions privilégiées	(6) \$	6 \$	7 \$	7 \$	6 \$	6 \$	
Actions ordinaires	(23)	50	25	49	47	47	
<b>Obligations reclassées hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>							
	(5)	5	4	4	1	1	
	(34) \$	61 \$	36 \$	60 \$	54 \$	54 \$	
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>							
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>							
	(4) \$	7 \$	3 \$	6 \$	3 \$	2 \$	
<b>Dérivés</b>							
Dérivés de taux	(30) \$	23 \$	16 \$	16 \$	15 \$	15 \$	
Dérivés de crédit	(2)	2	2	2	3	3	
Dérivés d'actions	62	49	36	14	29	3	
Contrats de marchandises	-	-	-	-	2	3	
	30 \$	74 \$	54 \$	32 \$	49 \$	24 \$	
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur par le biais du résultat net</b>							
	-	-	5	-	-	-	
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>							
	4 \$	4 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>							
	-	-	-	-	1	1	
<b>Total</b>	<b>25 \$</b>	<b>197 \$</b>	<b>111 \$</b>	<b>123 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>109 \$</b>	

### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

#### Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements détenus dans un portefeuille de négociation ou couverts sur le plan économique par des dérivés sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils répondent aux critères présentés à la note 2. La juste valeur des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 18 millions de dollars au 31 janvier 2012, de 14 millions de dollars au 31 octobre 2011 et de 85 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010), ce qui représente le risque de crédit maximum rattaché à ces prêts.

Ces prêts sont gérés dans les limites de risque approuvées par le groupe de gestion du risque de la Banque et sont couverts au titre du risque de crédit au moyen de dérivés de crédit.

Au 31 janvier 2012, la valeur notionnelle des dérivés de crédit utilisés pour atténuer le risque de crédit maximum rattaché à ces prêts s'élevait à 140 millions de dollars (140 millions de dollars au 31 octobre 2011; 153 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et la juste valeur s'établissait à (14) millions de dollars ((11) millions de dollars au 31 octobre 2011; (8) millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010). La Banque utilise aussi d'autres instruments de ce portefeuille afin de couvrir la totalité de son risque de perte maximum rattaché aux prêts.

Aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010, la variation cumulée de la juste valeur de ces prêts attribuable aux variations du risque de crédit était respectivement de 12 millions de dollars, 9 millions de dollars et néant, calculée d'après les variations de l'écart de taux reflétées dans la juste valeur des prêts. À ces mêmes dates, la variation cumulée de la juste valeur des dérivés de crédit couvrant ces prêts utilisée pour atténuer le risque de crédit s'élevait respectivement à (14) millions de dollars, à (11) millions de dollars et à (8) millions de dollars.

Pour les trois mois clos les 31 janvier 2012 et 2011, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur de ces prêts en raison des variations du risque de crédit rattaché aux prêts était respectivement de 3 millions de dollars et 6 millions de dollars. Au cours de ces mêmes périodes, la variation nette de la juste valeur des dérivés de crédit couvrant ces prêts utilisée pour atténuer le risque de crédit s'élevait respectivement à (5) millions de dollars et (9) millions de dollars.

**Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net**

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurance de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est évaluée au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés pour appuyer l'évaluation, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé.

En outre, certaines valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques. Ces valeurs mobilières sont détenues dans le cadre de la stratégie globale de gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque et ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé.

**Passifs de titrisation à la juste valeur**

Les passifs de titrisation à la juste valeur comprennent les passifs de titrisation classés comme détenus à des fins de transaction et les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur d'un passif financier comprend le risque de crédit rattaché à ce passif financier. Les détenteurs des passifs de titrisation ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque, si bien que les variations du crédit de la Banque n'ont pas d'incidence sur la détermination de la juste valeur.

Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour tous les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 750 millions de dollars moindre que la valeur comptable au 31 janvier 2012, de 811 millions de dollars au 31 octobre 2011 et de 923 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net**

La Banque prend certains engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe. Ces engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé. La désignation de ces engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui serait possible. Étant donné la nature à court terme de ces engagements de prêt, les variations du crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur la détermination de la juste valeur.

**Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net**

Pour les trois mois clos les 31 janvier 2012 et 2011, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste par le biais du résultat net était respectivement de (9) millions de dollars et 78 millions de dollars.

**NOTE 6 : VALEURS MOBILIÈRES****RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE**

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance avaient été comptabilisés initialement à titre d'actifs du portefeuille de négociation à la juste valeur, et les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans les produits de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement ces titres de créance, elle a reclassé, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 1 727 millions de dollars au 31 janvier 2012 (1 986 millions de dollars au 31 octobre 2011; 4 228 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2012, des produits d'intérêts nets de 31 millions de dollars après impôts (57 millions de dollars après impôts pour les trois mois clos le 31 janvier 2011) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. La diminution de 7 millions de dollars après impôts de la juste valeur de ces titres pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 (diminution de 74 millions de dollars après impôts au 31 janvier 2011) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans le revenu de négociation, ce qui aurait entraîné une diminution du résultat net de 7 millions de dollars après impôts pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 (diminution de 74 millions de dollars après impôts pour les trois mois clos le 31 janvier 2011). Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2012, des titres de créance reclassés d'une juste valeur de 274 millions de dollars (272 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2011) ont été vendus ou sont venus à échéance, et un montant de 7 millions de dollars après impôts a été comptabilisé dans les profits (pertes) sur valeurs mobilières (1 million de dollars après impôts pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).

**PERTE DE VALEUR DES INSTRUMENTS DISPONIBLES À LA VENTE**

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2012, la Banque a comptabilisé des pertes de valeur sur les valeurs mobilières disponibles à la vente de 8 millions de dollars (18 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2011). Aucune perte de valeur n'était liée au reclassement de certains titres de créance décrit ci-dessus pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 et le 31 janvier 2011.

**Profits latents et pertes latentes au titre des instruments disponibles à la vente**

Les tableaux suivants présentent un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**Profits latents et pertes latentes au titre des valeurs mobilières disponibles à la vente**

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>
	Coût/coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
<b>31 janvier 2012</b>				
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>				
Obligations des gouvernements canadiens				
Fédéral	9 302 \$	36 \$	– \$	9 338 \$
Provinces	997	21	–	1 018
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	29 267	636	41	29 862
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	19 181	300	7	19 474
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	640	13	–	653
	<b>59 387</b>	<b>1 006</b>	<b>48</b>	<b>60 345</b>
<b>Autres titres de créance</b>				
Titres adossés à des créances mobilières	24 470	467	113	24 824
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	501	–	1	500
Obligations de sociétés et autres	7 874	231	62	8 043
	<b>32 845</b>	<b>698</b>	<b>176</b>	<b>33 367</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>				
Actions ordinaires	1 577	186	19	1 744
Actions privilégiées	254	24	26	252
	<b>1 831</b>	<b>210</b>	<b>45</b>	<b>1 996</b>
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>				
	<b>1 662</b>	<b>138</b>	<b>73</b>	<b>1 727</b>
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente<sup>2</sup></b>	<b>95 725 \$</b>	<b>2 052 \$</b>	<b>342 \$</b>	<b>97 435 \$</b>

31 octobre 2011

	Coût/coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>				
Obligations des gouvernements canadiens				
Fédéral	9 286 \$	32 \$	3 \$	9 315 \$
Provinces	350	19	–	369
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	28 004	443	51	28 396
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	19 658	319	7	19 970
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	651	10	–	661
	<b>57 949</b>	<b>823</b>	<b>61</b>	<b>58 711</b>
<b>Autres titres de créance</b>				
Titres adossés à des créances mobilières	22 516	504	73	22 947
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	249	–	–	249
Obligations de sociétés et autres	7 476	199	87	7 588
	<b>30 241</b>	<b>703</b>	<b>160</b>	<b>30 784</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>				
Actions ordinaires	1 584	207	35	1 756
Actions privilégiées	298	24	39	283
	<b>1 882</b>	<b>231</b>	<b>74</b>	<b>2 039</b>
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>				
	<b>1 913</b>	<b>130</b>	<b>57</b>	<b>1 986</b>
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente<sup>2</sup></b>	<b>91 985 \$</b>	<b>1 887 \$</b>	<b>352 \$</b>	<b>93 520 \$</b>

1<sup>er</sup> novembre 2010

	Coût/coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>				
Obligations des gouvernements canadiens				
Fédéral	11 654 \$	19 \$	3 \$	11 670 \$
Provinces	370	18	–	388
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	11 071	200	29	11 242
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	19 556	389	16	19 929
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	133	2	–	135
	<b>42 784</b>	<b>628</b>	<b>48</b>	<b>43 364</b>
<b>Autres titres de créance</b>				
Titres adossés à des créances mobilières	19 623	554	16	20 161
Obligations de sociétés et autres	16 476	356	24	16 808
	<b>36 099</b>	<b>910</b>	<b>40</b>	<b>36 969</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>				
Actions ordinaires	1 603	239	62	1 780
Actions privilégiées	326	34	14	346
	<b>1 929</b>	<b>273</b>	<b>76</b>	<b>2 126</b>
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>				
	<b>3 928</b>	<b>331</b>	<b>31</b>	<b>4 228</b>
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente<sup>2</sup></b>	<b>84 740 \$</b>	<b>2 142 \$</b>	<b>195 \$</b>	<b>86 687 \$</b>

<sup>1</sup> Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement de néant au 31 janvier 2012 (néant au 31 octobre 2011 et 18 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et d'autres titres de créance de 1 727 millions de dollars au 31 janvier 2012 (1 986 millions de dollars au 31 octobre 2011 et 4 210 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

<sup>2</sup> Au 31 janvier 2012, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 octobre 2011 et 202 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010), n'avaient pas de prix cotés sur des marchés actifs dont la juste valeur ne pouvait être évaluée de façon fiable et étaient comptabilisées au coût. La juste valeur de ces valeurs mobilières s'établissait à 2 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 octobre 2011 et 202 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et est incluse dans le tableau ci-dessus.

**NOTE 7 : DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS****TITRISATIONS DE PRÊTS**

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts hypothécaires commerciaux par l'intermédiaire d'entités ad hoc canadiennes ou de tiers autres que des entités ad hoc. Par suite de ces titrisations, les actifs financiers peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions.

Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre des coupons d'intérêts, des droits de gestion et, dans certains cas, un compte de réserve au comptant (collectivement appelés «droits conservés»). Si un droit conservé ne donne pas lieu à la consolidation de l'entité ad hoc ni au maintien de la comptabilisation de l'actif financier transféré, ce droit conservé est inscrit à la juste valeur relative et classé à titre de valeur mobilière détenue à des fins de transaction, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de négociation.

Certaines titrisations de prêts ne sont pas admissibles à la décomptabilisation étant donné que, dans certains cas, la Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit liés aux actifs financiers titrisés, n'ayant pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Lorsqu'un prêt n'est pas admissible à la décomptabilisation, celui-ci n'est pas sorti du bilan, les droits conservés ne sont pas comptabilisés et un passif de titrisation est inscrit au titre du produit en espèces reçu. Certains coûts de transaction engagés sont aussi incorporés à l'actif et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le tableau suivant résume les types d'actifs titrisés qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation et les passifs de titrisation connexes.

**Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation dans le cadre des programmes de titrisation de la Banque**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	1 <sup>er</sup> nov. 2010
<b>Valeur comptable des actifs</b>			
Nature de la transaction :			
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels	43 965 \$	43 960 \$	42 731 \$
Titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	34	47	101
Titrisation de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 656	2 075	-
Autres actifs financiers transférés dans le cadre de la titrisation <sup>1</sup>	5 112	5 529	5 138
<b>Total</b>	<b>50 767 \$</b>	<b>51 611 \$</b>	<b>47 970 \$</b>
<b>Valeur comptable des passifs connexes<sup>2</sup></b>	<b>(52 106) \$</b>	<b>(52 858) \$</b>	<b>(49 205) \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent des titres adossés à des actifs, du papier commercial adossé à des actifs, de la trésorerie, des contrats de rachat et des obligations du gouvernement du Canada qui sont utilisés pour répondre aux exigences de financement des structures de titrisation de la Banque après la titrisation initiale de prêts hypothécaires.

<sup>2</sup> Comprennent des passifs de titrisation comptabilisés au coût amorti de 24 307 millions de dollars (25 133 millions de dollars au 31 octobre 2011 et 21 948 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et des passifs de titrisation comptabilisés à la juste valeur de 27 800 millions de dollars (27 725 millions de dollars au 31 octobre 2011 et 27 256 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

Le tableau suivant résume les types d'actifs qui sont assujettis à la comptabilisation selon l'approche de l'implication continue.

**Prêts titrisés assujettis à la comptabilisation selon l'approche de l'implication continue**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>
	Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels
<b>31 janv. 2012</b>	
Valeur comptable des actifs initiaux	848 \$
Valeur comptable des actifs qui continuent d'être comptabilisés	848 \$
Valeur comptable des passifs connexes	(864) \$
<b>31 oct. 2011</b>	
Valeur comptable des actifs initiaux	910 \$
Valeur comptable des actifs qui continuent d'être comptabilisés	910 \$
Valeur comptable des passifs connexes	(921) \$
<b>1<sup>er</sup> nov. 2010</b>	
Valeur comptable des actifs initiaux	1 043 \$
Valeur comptable des actifs qui continuent d'être comptabilisés	1 043 \$
Valeur comptable des passifs connexes	(1 130) \$

**Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation**

La Banque conclut certaines opérations dans le cadre desquelles elle transfère des actifs financiers déjà comptabilisés, comme des titres de créance et de participation, mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs. Ces actifs financiers transférés ne sont pas décomptabilisés, et les transferts sont inscrits comme des opérations d'emprunt garanti. Les opérations de cette nature, dont les plus fréquentes sont les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, font que la Banque conserve la quasi-totalité des risques de crédit, de prix, de taux d'intérêt et de change de même que des avantages inhérents aux actifs. Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs financiers et les opérations associées qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation ainsi que les passifs financiers connexes.

**Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	1 <sup>er</sup> nov. 2010
<b>Valeur comptable des actifs</b>			
Nature de l'opération			
Mises en pension	11 508 \$	10 163 \$	9 425 \$
Prêts de valeurs mobilières	10 673	11 445	8 380
<b>Total</b>	<b>22 181 \$</b>	<b>21 608 \$</b>	<b>17 805 \$</b>
<b>Valeur comptable des passifs connexes<sup>1</sup></b>	<b>11 051 \$</b>	<b>10 173 \$</b>	<b>9 374 \$</b>

<sup>1</sup> Tous les passifs connexes découlent des contrats de rachat.

**NOTE 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES, PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DÉPRÉCIÉS ET PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR**

La variation de la provision pour pertes sur créances de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2012 et 2011 est présentée dans les tableaux ci-après.

**Provision pour pertes sur créances (au bilan)**

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 <sup>er</sup> nov. 2011	Provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouv- rements	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 31 janv. 2012
<b>Provision relative à des contreparties particulières</b>						
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	188 \$	112 \$	(125) \$	1 \$	(4) \$	172 \$
Titres de créance classés comme prêts	179	-	-	-	1	180
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	367	112	(125)	1	(3)	352
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1, 2</sup>	30	15	(18)	-	3	30
<b>Total de la provision relative à des contreparties particulières</b>	<b>397</b>	<b>127</b>	<b>(143)</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>382</b>
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	32	2	(15)	1	10	30
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	114	167	(191)	17	13	120
Cartes de crédit	64	88	(100)	11	1	64
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	34	11	(28)	5	3	25
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	244	268	(334)	34	27	239
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1, 2</sup>	30	26	(15)	-	(4)	37
<b>Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives</b>	<b>274</b>	<b>294</b>	<b>(349)</b>	<b>34</b>	<b>23</b>	<b>276</b>
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	30	2	-	-	(4)	28
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	405	(5)	-	-	-	400
Cartes de crédit	312	78	-	-	-	390
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 030	(95)	-	-	13	948
Titres de créance classés comme prêts	149	3	-	-	1	153
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	1 926	(17)	-	-	10	1 919
<b>Provision pour pertes sur créances</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	62	4	(15)	1	6	58
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	519	162	(191)	17	13	520
Cartes de crédit	376	166	(100)	11	1	454
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 252	28	(153)	6	12	1 145
Titres de créance classés comme prêts	328	3	-	-	2	333
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 537	363	(459)	35	34	2 510
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1, 2</sup>	60	41	(33)	-	(1)	67
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>2 597</b>	<b>404</b>	<b>(492)</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>2 577</b>
Moins : Provision pour les positions hors bilan <sup>3</sup>	283	11	-	-	1	295
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>2 314 \$</b>	<b>393 \$</b>	<b>(492) \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>2 282 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

<sup>2</sup> D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés» de la présente note.

<sup>3</sup> La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé.

**Provision pour pertes sur créances (au bilan)**

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 <sup>er</sup> nov. 2010	Provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 31 oct. 2011
<b>Provision relative à des contreparties particulières</b>						
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	276 \$	218 \$	(338) \$	29 \$	3 \$	188 \$
Titres de créance classés comme prêts	140	85	(48)	–	2	179
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	416	303	(386)	29	5	367
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	–	55	(28)	–	3	30
Total de la provision relative à des contreparties particulières	416	358	(414)	29	8	397
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	31	28	(41)	4	10	32
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	117	581	(694)	69	41	114
Cartes de crédit	66	370	(419)	43	4	64
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	47	92	(137)	22	10	34
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	261	1 071	(1 291)	138	65	244
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	–	26	(11)	–	15	30
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives	261	1 097	(1 302)	138	80	274
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	35	(4)	–	–	(1)	30
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	409	(2)	–	–	(2)	405
Cartes de crédit	292	20	–	–	–	312
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 011	31	–	–	(12)	1 030
Titres de créance classés comme prêts	163	(10)	–	–	(4)	149
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	1 910	35	–	–	(19)	1 926
<b>Provision pour pertes sur créances</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	66	24	(41)	4	9	62
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	526	579	(694)	69	39	519
Cartes de crédit	358	390	(419)	43	4	376
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 334	341	(475)	51	1	1 252
Titres de créance classés comme prêts	303	75	(48)	–	(2)	328
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 587	1 409	(1 677)	167	51	2 537
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	–	81	(39)	–	18	60
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>2 587</b>	<b>1 490</b>	<b>(1 716)</b>	<b>167</b>	<b>69</b>	<b>2 597</b>
Moins : Provision pour les positions hors bilan <sup>3</sup>	278	3	–	–	2	283
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>2 309 \$</b>	<b>1 487 \$</b>	<b>(1 716) \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>2 314 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.<sup>2</sup> D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés» de la présente note.<sup>3</sup> La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé.**PRÊTS ASSURÉS**

Aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010, les soldes des prêts assurés par la FDIC s'établissaient respectivement à 1,2 milliard de dollars, 1,3 milliard de dollars et 1,7 milliard de dollars et étaient comptabilisés dans les prêts au bilan consolidé. Aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010, les soldes des actifs compensatoires s'établissaient respectivement à 80 millions de dollars, 86 millions de dollars et 167 millions de dollars et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé.

**PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX**

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat, y compris le délai de grâce, le cas échéant. Le délai de grâce représente le délai additionnel accordé après l'échéance prévue au contrat au cours duquel un emprunteur peut faire un paiement sans que le prêt soit classé comme en souffrance. Le délai de grâce varie en fonction du type de produit et de l'emprunteur.

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010, et ces montants ne tiennent pas compte en général des prêts visés par le délai de grâce accordé. Même si le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis peut accorder jusqu'à 15 jours de grâce, aux 31 janvier 2012 et 31 octobre 2011, respectivement 1,2 milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) de prêts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

**Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>
	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total
<b>31 janvier 2012</b>				
Prêts hypothécaires résidentiels	1 404 \$	828 \$	169 \$	2 401 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 857	701	194	5 752
Cartes de crédit	717	166	89	972
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 193	240	54	1 487
<b>Total</b>	<b>8 171 \$</b>	<b>1 935 \$</b>	<b>506 \$</b>	<b>10 612 \$</b>
<b>31 octobre 2011</b>				
Prêts hypothécaires résidentiels	1 428 \$	799 \$	176 \$	2 403 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 766	764	169	5 699
Cartes de crédit	395	78	45	518
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 082	211	84	1 377
<b>Total</b>	<b>7 671 \$</b>	<b>1 852 \$</b>	<b>474 \$</b>	<b>9 997 \$</b>
<b>1<sup>er</sup> novembre 2010</b>				
Prêts hypothécaires résidentiels	1 559 \$	715 \$	158 \$	2 432 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 043	835	183	6 061
Cartes de crédit	405	81	46	532
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 312	454	137	1 903
<b>Total</b>	<b>8 319 \$</b>	<b>2 085 \$</b>	<b>524 \$</b>	<b>10 928 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.**Titres de créance douteux bruts classés comme prêts**

Au 31 janvier 2012, les prêts douteux ne tenaient pas compte des titres de créance douteux bruts classés comme prêts totalisant 1,6 milliard de dollars (1,6 milliard au 31 octobre 2011, 1,2 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010), puisqu'après toute comptabilisation de perte de valeur, les produits d'intérêts continuent d'être comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs aux fins de l'évaluation de la perte sur créances.

**PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR**

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC, acquis auprès de South Financial, dans le cadre d'acquisitions facilitées par la FDIC, par l'acquisition de Services financiers Chrysler et l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, dont les soldes en cours respectifs étaient de 6,3 milliards de dollars, 2,1 milliards de dollars, 0,9 milliard de dollars et 0,3 milliard de dollars, et les justes valeurs respectives, de 5,6 milliards de dollars, 1,9 milliard de dollars, 0,8 milliard de dollars, et 0,1 milliard de dollars à la date d'acquisition.

**Prêts acquis ayant subi une perte de valeur**

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	1 <sup>er</sup> nov. 2010	
<b>Acquisitions facilitées par la FDIC</b>				
Solde de capital non remboursé <sup>1</sup>	1 341 \$	1 452 \$	1 835 \$	
Ajustements de la juste valeur liés au crédit	(103)	(121)	(216)	
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(14)	16	(29)	
Valeur comptable	1 224	1 347	1 590	
Provision relative à des contreparties particulières <sup>2</sup>	(6)	(8)	–	
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives <sup>2</sup>	(15)	(22)	–	
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe <sup>3</sup>	1 203	1 317	1 590	
<b>South Financial</b>				
Solde de capital non remboursé <sup>1</sup>	4 020	4 117	6 205	
Ajustements de la juste valeur liés au crédit	(391)	(425)	(707)	
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(16)	3	(48)	
Valeur comptable	3 613	3 695	5 450	
Provision relative à des contreparties particulières <sup>2</sup>	(24)	(22)	–	
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives <sup>2</sup>	(19)	(5)	–	
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe <sup>3</sup>	3 570	3 668	5 450	
<b>Autres<sup>4</sup></b>				
Solde de capital non remboursé <sup>1</sup>	676	540	–	
Ajustements de la juste valeur liés au crédit	(158)	(34)	–	
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	6	12	–	
Valeur comptable	524	518	–	
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatives <sup>2</sup>	(3)	(3)	–	
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe <sup>3</sup>	521 \$	515 \$	– \$	

<sup>1</sup> Représente le montant en capital dû aux termes du contrat.<sup>2</sup> Dans le cadre de l'évaluation trimestrielle des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives ont été comptabilisées.<sup>3</sup> La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.<sup>4</sup> Comprennent Services financiers Chrysler et MBNA.

**NOTE 9 : PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION**

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 janvier 2012, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 45,10 % des actions émises et en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 3 997 millions de dollars au 31 janvier 2012 (4 138 millions de dollars au 31 octobre 2011), selon le cours de clôture de 16,11 \$ US sur le NASDAQ Global Select Market, le 31 janvier 2012.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2012, TD Ameritrade a racheté 2,3 millions d'actions (27,7 millions d'actions pour l'exercice clos le 31 octobre 2011), ce qui a porté la participation de la Banque dans TD Ameritrade à 45,10 % au 31 janvier 2012 (44,96 % au 31 octobre 2011). Le 6 août 2010 et le 31 octobre 2011, la convention des actionnaires a été modifiée de façon à ce que : i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant qu'elle pourra se prévaloir d'un cours par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

En vertu d'une convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris le chef de la direction de la Banque et deux administrateurs indépendants de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2012, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers condensés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés comme suit :

**BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011
<b>Actif</b>		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	831 \$	831 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	7 689	8 032
Autres actifs	11 616	8 206
<b>Total de l'actif</b>	<b>20 136 \$</b>	<b>17 069 \$</b>
<b>Passif</b>		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	1 603 \$	1 704 \$
Montants à payer aux clients	12 116	8 949
Autres passifs	2 267	2 314
<b>Total du passif</b>	<b>15 986</b>	<b>12 967</b>
<b>Capitaux propres<sup>2</sup></b>	<b>4 150</b>	<b>4 102</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>20 136 \$</b>	<b>17 069 \$</b>

**ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS CONDENSÉS**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trimestres clos les</i>	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
<b>Produits</b>		
Produits d'intérêts nets	111 \$	117 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	557	547
Total des produits	668	664
<b>Charges opérationnelles</b>		
Salaires et avantages du personnel	177	164
Divers	258	263
Total des charges opérationnelles	435	427
<b>Autres charges</b>	<b>7</b>	<b>11</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>226</b>	<b>226</b>
Charge d'impôts sur le résultat	70	79
<b>Résultat net<sup>3</sup></b>	<b>156 \$</b>	<b>147 \$</b>
Résultat par action – de base	0,28 \$	0,26 \$
Résultat par action – dilué	0,28 \$	0,25 \$

<sup>1</sup> Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque présente les valeurs mobilières des clients à compter de la date de transaction.

<sup>2</sup> La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles et le montant cumulé des ajustements de conversion.

<sup>3</sup> La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

**NOTE 10 : ACQUISITIONS****ACQUISITION DU PORTEFEUILLE DE CARTES DE CRÉDIT DE MBNA CANADA**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2011, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, filiale en propriété exclusive de la Bank of America Corporation, ainsi que de certains autres actifs et passifs pour une contrepartie au comptant de 6 839 millions de dollars.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de l'acquisition à compter de la date d'acquisition jusqu'au 31 janvier 2012 ont été consolidés avec les résultats de la Banque et sont présentés essentiellement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance.

Le montant total du goodwill qui devrait être déductible aux fins de l'impôt est de 26 millions de dollars. La répartition du prix d'acquisition est susceptible de faire l'objet d'ajustements à mesure que la Banque termine l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur estimée des actifs et des passifs acquis à la date d'acquisition.

**Juste valeur des actifs nets identifiables acquis**

(en millions de dollars canadiens)

	Montant
<b>Actifs acquis</b>	
Prêts <sup>1, 2</sup>	7 361 \$
Autres actifs	272
Immobilisations incorporelles	422
	8 055
<b>Moins : passifs pris en charge</b>	1 336
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	6 719
Goodwill	120
<b>Total de la contrepartie de l'acquisition</b>	<b>6 839 \$</b>

<sup>1</sup> La juste valeur estimative des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date de l'acquisition.

<sup>2</sup> Les montants contractuels bruts à recevoir s'élèvent à 7 820 millions de dollars.

**NOTE 11 : DÉPÔTS**

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 mille dollars ou plus au 31 janvier 2012 s'établissait à 130 milliards de dollars (118 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 98 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans l'état du résultat consolidé.

**Types de dépôts**

(en millions de dollars canadiens)

				31 janv.	31 oct.	1 <sup>er</sup> nov.
	À vue	Sur préavis	À terme	2012	2011	2010
				Total	Total	Total
Particuliers	16 034 \$	190 518 \$	70 000 \$	276 552 \$	268 703 \$	249 251 \$
Banques	4 629	11	11 421	16 061	11 659	12 501
Entreprises et gouvernements <sup>1</sup>	34 561	71 135	71 425	177 121	169 066	143 121
Détenus à des fins de transaction	-	-	26 630	26 630	29 613	22 991
<b>Total</b>	<b>55 224 \$</b>	<b>261 664 \$</b>	<b>179 476 \$</b>	<b>496 364 \$</b>	<b>479 041 \$</b>	<b>427 864 \$</b>

**Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus**

Au Canada	4 313 \$	3 473 \$	3 471 \$
À l'étranger	9 740	9 951	8 292

**Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus**

Au Canada	266 999	260 200	235 294
À l'étranger	210 752	202 884	178 355
Fonds fédéraux américains déposés	4 560	2 533	2 452
<b>Total<sup>1, 2</sup></b>	<b>496 364 \$</b>	<b>479 041 \$</b>	<b>427 864 \$</b>

<sup>1</sup> Une somme de 7 milliards de dollars (7 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 2 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) due à des détenteurs d'obligations sécurisées est incluse dans les passifs de dépôt au bilan consolidé.

<sup>2</sup> Inclut des dépôts de 253 millions de dollars (243 millions de dollars au 31 octobre 2011; 204 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) libellés en dollars américains et de 11 millions de dollars (10 millions de dollars au 31 octobre 2011; 9 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) libellés dans d'autres devises.

### Dépôts par pays

(en millions de dollars canadiens)

	31 janv. 2012			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Particuliers	160 429 \$	116 025 \$	98 \$	276 552 \$
Banques	5 685	3 409	6 967	16 061
Entreprises et gouvernements	102 514	72 567	2 040	177 121
Détenus à des fins de transaction	4 898	21 367	365	26 630
<b>Total</b>	<b>273 526 \$</b>	<b>213 368 \$</b>	<b>9 470 \$</b>	<b>496 364 \$</b>

	31 oct. 2011			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Particuliers	154 102 \$	114 508 \$	93 \$	268 703 \$
Banques	3 051	3 004	5 604	11 659
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	100 335	66 392	2 339	169 066
Détenus à des fins de transaction	6 707	22 429	477	29 613
<b>Total</b>	<b>264 195 \$</b>	<b>206 333 \$</b>	<b>8 513 \$</b>	<b>479 041 \$</b>

	1 <sup>er</sup> nov. 2010			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Particuliers	151 350 \$	97 795 \$	106 \$	249 251 \$
Banques	3 490	4 764	4 247	12 501
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	80 862	59 003	3 256	143 121
Détenus à des fins de transaction	4 342	18 455	194	22 991
<b>Total</b>	<b>240 044 \$</b>	<b>180 017 \$</b>	<b>7 803 \$</b>	<b>427 864 \$</b>

### Dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)

	31 janv. 2012						31 oct. 2011	1 <sup>er</sup> nov. 2010
	Moins de un an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 3 ans	Plus de 3 ans à 4 ans	Plus de 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Particuliers	15 995 \$	16 927 \$	10 880 \$	6 810 \$	2 379 \$	17 009 \$	70 000 \$	69 210 \$
Banques	11 336	25	18	9	4	29	11 421	7 102
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	45 345	7 838	4 378	5 091	8 324	449	71 425	62 435
Détenus à des fins de transaction	25 353	203	271	99	244	460	26 630	29 613
<b>Total</b>	<b>98 029 \$</b>	<b>24 993 \$</b>	<b>15 547 \$</b>	<b>12 009 \$</b>	<b>10 951 \$</b>	<b>17 947 \$</b>	<b>179 476 \$</b>	<b>168 360 \$</b>

### Dépôts à terme encaissables dans moins d'un an

(en millions de dollars canadiens)

	31 janv. 2012			31 oct. 2011	1 <sup>er</sup> nov. 2010
	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Total	Total
Particuliers	3 338 \$	5 225 \$	7 432 \$	15 995 \$	15 467 \$
Banques	11 050	222	64	11 336	7 032
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	32 999	6 606	5 740	45 345	35 582
Détenus à des fins de transaction	11 363	5 942	8 048	25 353	28 214
<b>Total</b>	<b>58 750 \$</b>	<b>17 995 \$</b>	<b>21 284 \$</b>	<b>98 029 \$</b>	<b>86 295 \$</b>

**NOTE 12 : CAPITAL SOCIAL**

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues**

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 janv. 2012		31 oct. 2011		Aux 1 <sup>er</sup> nov. 2010	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>						
Solde au début de l'exercice	902,4	17 491 \$	879,7	15 804 \$	879,7	15 804 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,9	57	4,9	322	–	–
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	2,3	179	8,6	661	–	–
Produit tiré de l'émission de nouvelles actions	–	–	9,2	704	–	–
<b>Solde à la fin de la période – actions ordinaires</b>	<b>905,6</b>	<b>17 727 \$</b>	<b>902,4</b>	<b>17 491 \$</b>	<b>879,7</b>	<b>15 804 \$</b>
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>						
Série O	17,0	425 \$	17,0	425 \$	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	10,0	250	10,0	250
Série Q	8,0	200	8,0	200	8,0	200
Série R	10,0	250	10,0	250	10,0	250
Série S	10,0	250	10,0	250	10,0	250
Série Y	10,0	250	10,0	250	10,0	250
Série AA	10,0	250	10,0	250	10,0	250
Série AC	8,8	220	8,8	220	8,8	220
Série AE	12,0	300	12,0	300	12,0	300
Série AG	15,0	375	15,0	375	15,0	375
Série AI	11,0	275	11,0	275	11,0	275
Série AK	14,0	350	14,0	350	14,0	350
<b>Solde à la fin de la période – actions privilégiées</b>	<b>135,8</b>	<b>3 395 \$</b>	<b>135,8</b>	<b>3 395 \$</b>	<b>135,8</b>	<b>3 395 \$</b>
<b>Actions autodétenues – ordinaires<sup>1</sup></b>						
Solde au début de l'exercice	(1,4)	(116) \$	(1,2)	(91) \$	(1,2)	(91) \$
Achat d'actions	(11,7)	(868)	(28,2)	(2 164)	–	–
Vente d'actions	11,2	827	28,0	2 139	–	–
<b>Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(157) \$</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(116) \$</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(91) \$</b>
<b>Actions autodétenues – privilégiées<sup>1</sup></b>						
Solde au début de l'exercice	–	– \$	–	(1) \$	–	(1) \$
Achat d'actions	(0,5)	(15)	(2,2)	(59)	–	–
Vente d'actions	0,5	15	2,2	60	–	–
<b>Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées</b>	<b>–</b>	<b>– \$</b>	<b>–</b>	<b>– \$</b>	<b>–</b>	<b>(1) \$</b>

<sup>1</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

**NOTE 13 : CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Le tableau suivant présente le cumul des autres éléments du résultat global de la Banque, déduction faite des impôts sur le résultat aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**Cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	1 <sup>er</sup> nov. 2010
Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	1 085 \$	949 \$	1 317 \$
Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture	(339)	(464)	–
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3 131	2 841	2 939
<b>Total</b>	<b>3 877 \$</b>	<b>3 326 \$</b>	<b>4 256 \$</b>

**NOTE 14 : RÉMUNÉRATION À BASE D'OPTIONS**

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2012, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 6,8 millions de dollars (8,4 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2012, 1,9 million d'options (1,7 million d'options pour les trois mois clos le 31 janvier 2011) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 14,52 \$ l'option (15,47 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier 2012 et 2011.

**Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options**

	Trois mois clos les	
	31 janv. 2012	31 janv. 2011
Taux d'intérêt sans risque	1,5 %	2,7 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,2 ans
Volatilité prévue <sup>1</sup>	27,4 %	26,6 %
Rendement de l'action prévu	3,4 %	3,3 %
Prix d'exercice	73,27 \$	73,25 \$

<sup>1</sup> La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée de vie prévue de l'option.

**NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL**

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois clos les 31 janvier.

**Charges liées aux régimes d'avantages du personnel**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les					
	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	
	31 janv. 2012	31 janv. 2011	31 janv. 2012	31 janv. 2011	31 janv. 2012	31 janv. 2011
<b>Inclus dans la charge nette liée aux avantages du personnel :</b>						
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	38 \$	39 \$	3 \$	3 \$	4 \$	2 \$
Coût financier des obligations au titre des prestations projetées	47	43	6	6	26	16
Rendement prévu des actifs des régimes <sup>2</sup> (Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisé(e)s dans la charge	(47)	(49)	–	–	(23)	(11)
Coût (crédits au titre) des modifications de régime	2	–	–	–	5	1
Amortissement des coûts (crédits au titre) des modifications de régime	–	–	(1)	(1)	–	–
Profits (pertes) de réduction <sup>3</sup>	–	–	–	–	(25)	–
<b>Charge totale</b>	<b>40 \$</b>	<b>33 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>8 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

<sup>2</sup> Le rendement effectif des actifs des régimes de retraite principaux a été de 128 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012 (92 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2011).

<sup>3</sup> Certains régimes de retraite de Financement Auto TD ont été réduits au cours de la période.

**FLUX DE TRÉSORERIE**

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois clos les 31 janvier.

**Cotisations aux régimes**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janv. 2012	31 janv. 2011
Régimes de retraite principaux	45 \$	47 \$
Principal régime d'avantages complémentaires postérieurs à la retraite	3	3
Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	19	4
<b>Total</b>	<b>67 \$</b>	<b>54 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 janvier 2012, la Banque prévoit verser des cotisations additionnelles de 172 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 8 millions de dollars à son régime d'avantages complémentaires de retraite principal et de 21 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations en cours d'exercice.

**NOTE 16 : RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui sont censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2012 et 2011 et pour les douze mois clos le 31 octobre 2011.

**Résultat de base et dilué par action**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

		<i>Trois mois clos les</i>	<i>Douze mois clos le</i>
	<b>31 janv. 2012</b>	31 janv. 2011	31 oct. 2011
<b>Résultat de base par action</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>1 403 \$</b>	1 487 \$	5 761 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>901,1</b>	879,3	885,7
<b>Résultat de base par action (en dollars)</b>	<b>1,56 \$</b>	1,69 \$	6,50 \$
<b>Résultat dilué par action</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>1 403 \$</b>	1 487 \$	5 761 \$
Effet des titres dilutifs			
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1	<b>4</b>	4	17
Actions privilégiées – séries M et N	<b>–</b>	7	25
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	<b>1 407 \$</b>	1 498 \$	5 803 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>901,1</b>	879,3	885,7
Effet des titres dilutifs			
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) <sup>1</sup>	<b>3,1</b>	4,4	4,5
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1 (en millions)	<b>5,0</b>	4,9	4,9
Actions privilégiées – séries M et N (en millions)	<b>–</b>	7,8	7,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>909,2</b>	896,4	902,9
<b>Résultat dilué par action (en dollars)<sup>1</sup></b>	<b>1,55 \$</b>	1,67 \$	6,43 \$

<sup>1</sup> Pour les trois mois clos les 31 janvier 2012 et 2011 et les douze mois clos le 31 octobre 2011, le calcul du bénéfice dilué par action tient compte de la moyenne pondérée des options dans les cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

**NOTE 17 : INFORMATION SECTORIELLE**

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, les opérations et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre principaux secteurs opérationnels : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Les résultats de Services financiers Chrysler au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Services financiers Chrysler aux États-Unis sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais d'intégration, les coûts de transaction directs et les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler sont présentés dans le secteur Siège social. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2011, les résultats de MBNA Canada sont présentés dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance.

La responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine et Assurance et Services communs de l'entreprise. Par conséquent, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2011, les résultats des activités de TD Assurance ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada au secteur Gestion de patrimoine et Assurance (anciennement Gestion de patrimoine). Les résultats des périodes antérieures ont été retraités de façon rétrospective par application à 2011.

Le tableau suivant présente les résultats de ces secteurs pour les trois mois clos les 31 janvier 2012 et 2011.

### Résultats par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les											
	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	31 janv. 2012	31 janv. 2011	31 janv. 2012	31 janv. 2011	31 janv. 2012	31 janv. 2011	31 janv. 2012	31 janv. 2011	31 janv. 2012	31 janv. 2011	31 janv. 2011	
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	1 930 \$	1 787	144 \$	133	1 157 \$	1 102	443 \$	388	13 \$	(54)	3 687 \$	3 356
Produits autres que d'intérêts	640	566	855	859	338	300	240	342	(118)	36	1 955	2 103
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	283	215	—	—	158	207	12	6	(49)	(7)	404	421
Frais autres que d'intérêts	1 160	1 060	639	659	1 185	843	406	399	159	229	3 549	3 190
Résultat avant impôts sur le résultat	1 127	1 078	360	333	152	352	265	325	(215)	(240)	1 689	1 848
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	301	309	66	75	(20)	50	71	90	(146)	(181)	272	343
Quote-part du résultat net d'une société liée, déduction faite des impôts sur le résultat	—	—	55	48	—	—	—	—	6	9	61	57
<b>Résultat net</b>	<b>826 \$</b>	<b>769</b>	<b>349 \$</b>	<b>306</b>	<b>172 \$</b>	<b>302</b>	<b>194 \$</b>	<b>235</b>	<b>(63)\$</b>	<b>(50)</b>	<b>1 478 \$</b>	<b>1 562</b>
<b>Total de l'actif (en milliards de dollars canadiens)</b>	<b>289,2 \$</b>	<b>260,9</b>	<b>19,4 \$</b>	<b>19,9</b>	<b>184,9 \$</b>	<b>166,4</b>	<b>248,8 \$</b>	<b>186,9</b>	<b>31,4 \$</b>	<b>30,0</b>	<b>773,7 \$</b>	<b>664,1</b>

### NOTE 18 : PROVISIONS, PASSIF ÉVENTUEL, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS

#### LITIGES

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires. Des provisions pour litiges sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque peut subir des pertes au-delà des provisions constituées lorsque la perte est supérieure à celle estimée par la direction, ou dans le cas de litiges pour lesquels une issue défavorable est raisonnablement possible, donc non probable ou peu probable. La Banque croit que l'estimation du montant pour l'ensemble des pertes raisonnablement possibles, outre les provisions, pouvant découler des poursuites judiciaires pour lesquelles il est possible de faire une telle estimation, était comprise dans une échelle de néant à environ 572 millions de dollars au 31 janvier 2012. Ce montant global estimatif des pertes raisonnablement possibles s'appuie sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des poursuites pour lesquelles la Banque est nommée défenderesse, compte tenu des meilleures estimations de la Banque quant aux pertes pouvant résulter de ces poursuites, et dont une estimation peut être faite. L'estimation de la Banque exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les poursuites et des multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité quant aux pertes éventuelles reste à déterminer dans bon nombre de cas. Les éléments déterminants de l'échelle des montants estimatifs changeront de temps à autre, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines poursuites, la Banque ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire et que les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Par conséquent, ces poursuites ne sont pas incluses dans l'échelle.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles, et les avis de ses conseillers juridiques, la Banque croit que l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée ou sur ses flux de trésorerie consolidés. Toutefois, étant donné les incertitudes rattachées à ces poursuites, dont certaines échappent à la volonté de la Banque, il est possible que l'incidence de l'issue de ces poursuites puisse être importante sur les résultats opérationnels consolidés pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Les principales poursuites judiciaires intentées contre la Banque sont décrites ci-dessous.

#### Litige multidistricts sur les frais de découverts

TD Bank, N.A. est citée comme défenderesse dans trois recours collectifs à l'échelle nationale qui contestent la manière dont elle calcule et perçoit les frais de découverts. Les recours sont pendants respectivement aux cours fédérales du Eastern District of Pennsylvania, du Southern District of Florida et au District of New Jersey. Le recours pendant dans l'Eastern District of Pennsylvania a été transféré à la Cour fédérale du Southern District of Florida pour que les procédures préliminaires soient jumelées à des recours similaires pendants contre d'autres banques. Les demandeurs contestent en général, mais non exclusivement, la manière dont les opérations de débit sont mises en lot et enregistrées par ordre décroissant des montants plutôt que par ordre chronologique. Ils allèguent que la méthode d'enregistrement et les pratiques liées à celle-ci contreviennent à un engagement implicite de bonne foi dans le contrat avec le client, constituent des pratiques injustes et trompeuses, entraînent un détournement du bien du client, que TD Bank, N.A. doit être condamnée à des dommages-intérêts compensatoires équivalant à la totalité des frais de découvert perçus à la suite des pratiques contestées ainsi que des dommages-intérêts exemplaires, qu'une injonction doit mettre fin aux pratiques contestées et que la Banque doit acquitter les honoraires d'avocats, les frais judiciaires et les intérêts. La demande de rejet des recours regroupés dans le Southern District of Florida par TD Bank, N.A. a été refusée, l'enquête suit son cours et la demande de TD Bank, N.A. s'opposant à la certification du recours collectif est pendante. TD Bank, N.A. a déposé, après la fin du trimestre, une demande de rejet du recours déposé dans le District of New Jersey.

### **Litige Rothstein**

TD Bank, N.A. a été citée comme défenderesse dans le cadre de trois poursuites intentées par plusieurs investisseurs en instance devant le tribunal étatique de la Circuit Court of the Seventeenth Judicial Circuit, Broward County, en Floride, et de cinq poursuites instituées devant la Cour fédérale du Southern District of Florida ou renvoyées à celle-ci en 2010 et 2011. Les poursuites se rapportent à une prétendue chaîne de Ponzi de 1,2 milliard de dollars US qui aurait été mise en œuvre notamment par Scott Rothstein, associé du cabinet d'avocats Rothstein Rosenfeldt Adler, de Fort Lauderdale, en Floride. Il est allégué de façon générale dans les poursuites que TD Bank, N.A. a conspiré relativement à la chaîne de Ponzi établie par M. Rothstein, en a facilité le maintien et a ignoré des indices de faute dans le but d'encaisser des profits et des honoraires. Dans toutes ces actions, les allégations sont à peu près identiques et accusent TD Bank, N.A., notamment, de déclarations frauduleuses ainsi que de complicité et d'incitation à commettre une fraude et à faire des déclarations inexactes et négligentes. Une des poursuites fédérales contient des allégations de violations de la loi *Racketeer Influenced and Corrupt Organizations*. Le procès dans le dossier *Coquina Investments v. TD Bank, N.A. et al.* est terminé et le jury a rendu un verdict contre TD Bank, N.A. de 67 millions de dollars US dont 32 millions de dollars US en dommages-intérêts compensatoires et 35 millions de dollars US en dommages-intérêts punitifs. TD Bank, N.A. a déposé des demandes après le procès, demandant notamment un nouveau procès et un jugement nonobstant le verdict. Les autres recours fédéraux en sont au stade de la communication de la preuve documentaire. TD Bank, N.A. a réglé, après la fin du trimestre, un des recours pendants devant le tribunal étatique de la Circuit Court of the Seventeenth Judicial Circuit, Broward County, Floride connu sous le nom de *Razorback Funding LLC v. Scott Rothstein, TD Bank, N.A., a National Banking Association, et al.* Les deux autres recours actifs devant le tribunal étatique de Floride n'ont pas été joints, mais sont toujours pendants devant juge seul et sont au stade de la communication de la preuve documentaire. TD Bank, N.A. a déposé des réponses et/ou des requêtes en rejet, niant toute responsabilité dans l'ensemble de ces poursuites.

Le syndic de l'actif de la faillite de Rothstein Rosenfeldt Adler en vertu du chapitre 11 a également déposé une réclamation dans le cadre d'une procédure contradictoire contre TD Bank, N.A. dans le dossier de faillite *In re Rothstein Rosenfeldt Adler, P.A.* en instance devant la US Bankruptcy Court, Southern District of Florida. Le syndic a invoqué plusieurs causes d'action contre TD Bank, N.A. en vue d'annuler certains transferts en faveur de TD Bank, N.A. qu'il prétend préférentiels ou frauduleux. La réclamation allègue notamment comme autres causes d'action l'enrichissement sans cause, la complicité dans le cadre d'une conversion et l'incitation à celle-ci, la négligence et la négligence dans la supervision. La réclamation vise des pertes alléguées au nom des créanciers et semble chercher à obtenir une indemnisation pour les pertes des investisseurs. TD Bank, N.A. a présenté une requête pour rejet des allégations du syndic. Les parties attendent la décision du tribunal.

### **Litige Pearlman**

TD Bank, N.A. (un ayant droit de Carolina First Bank) a été citée comme défenderesse dans le cadre de trois poursuites actives en instance intentées par plusieurs demandeurs dans plusieurs juridictions qui se rapportent à des dommages-intérêts allégués à la suite d'une chaîne de Ponzi et d'autres activités frauduleuses prétendument orchestrées par Louis J. Pearlman.

En février 2009, TD Bank, N.A. a été citée comme défenderesse dans le cadre d'une réclamation déposée par Soneet Kapila, à titre de syndic, dans le dossier de faillite *In re Louis J. Pearlman* en instance devant la US District Court, du Middle District of Florida. La réclamation vise, entre autres choses, à empêcher certains transferts allégués comme frauduleux. Le procès devrait commencer plus tard cette année. En janvier 2012, les demandeurs dans le dossier *Groom, et al. v. TD Bank, N.A.* ont déposé une troisième réclamation amendée devant la US District court du Middle District of Florida, alléguant complicité et incitation à commettre une fraude de common law. L'enquête préalable n'a pas encore commencé dans le cadre de ce recours. En août 2009, TD Bank, N.A. a été citée comme défenderesse dans le cadre d'une réclamation déposée devant la cour fédérale du Minnesota par l'American Bank of St. Paul. Dans la réclamation amendée, des dommages-intérêts compensatoires de 36 millions de dollars US, plus les intérêts et des dommages-intérêts exemplaires, sont demandés concernant un prêt accordé à M. Pearlman et à des entités apparentées, dont une partie du produit a été versée à TD Bank, N.A. En décembre 2011, le jury a rendu un verdict contre TD Bank, N.A. d'environ 13,6 millions de dollars US en dommages-intérêts compensatoires. TD Bank, N.A. a déposé une demande pour un nouveau procès et une demande pour un jugement nonobstant le verdict. Le demandeur a déposé une demande auprès de la Cour dans le but de faire augmenter le montant du jugement contre TD Bank, N.A. à 27,1 millions de dollars US, majoré des intérêts.

### **Actifs donnés en garantie et sûretés**

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, y compris de contrats de rachat, de passifs de titrisation et de transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux institutions de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés. Au 31 janvier 2012, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 131,3 milliards de dollars (119,4 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 110,6 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) étaient donnés en garantie relativement à ces transactions. Au 31 janvier 2012, 7,4 milliards de dollars (7,4 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 2,2 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ont aussi été donnés en garantie à l'égard des obligations couvertes émises par la Banque. Ces actifs ont été vendus par la Banque à une entité ad hoc consolidée par la Banque.

Les actifs transférés par la Banque que le cessionnaire a le droit de vendre ou de redonner en garantie se présentent comme suit

**Actifs pouvant être redonnés en garantie ou vendus**

(en millions de dollars canadiens)

	<b>31 janv. 2012</b>
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	22 050 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente	256
Autres actifs	150
<b>Total</b>	<b>22 456 \$</b>

	31 oct. 2011
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	21 477 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente	256
Autres actifs	150
<b>Total</b>	<b>21 883 \$</b>

	1 <sup>er</sup> nov. 2010
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	18 149 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente	298
Autres actifs	305
<b>Total</b>	<b>18 752 \$</b>

**Actifs vendus avec recours**

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents, aux termes desquelles la Banque peut avoir l'obligation de racheter les actifs. Pour la Banque, ces déclarations et garanties, de par leur nature, visent à indiquer que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts.

**NOTE 19 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu des risques de crédit, des risques de marché et des risques opérationnels. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2012, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres. Cette ligne directrice repose sur le «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Les calculs de la période en cours sont fondés sur les IFRS alors que les calculs comparatifs sont établis selon les PCGR du Canada. La situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 31 janvier 2012 et au 31 octobre 2011 était comme suit :

**Situation des fonds propres réglementaires**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	<b>31 janv. 2012</b>	31 oct. 2011 <sup>1</sup>
Fonds propres de première catégorie	<b>28 378 \$</b>	28 503 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>2</sup>	<b>11,6 %</b>	13,0 %
Total des fonds propres <sup>3</sup>	<b>35 744 \$</b>	34 978 \$
Ratio du total des fonds propres <sup>4</sup>	<b>14,7 %</b>	16,0 %
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres <sup>5</sup>	<b>18,3</b>	17,2

<sup>1</sup> Calculés selon les PCGR du Canada<sup>2</sup> Le ratio des fonds propres de première catégorie est calculé comme le total des fonds propres de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.<sup>3</sup> Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.<sup>4</sup> Le ratio du total des fonds propres est calculé comme le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.<sup>5</sup> Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres ajustés.

Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio de fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 % et 10 %.

La dispense accordée par le BSIF permet l'intégration de l'effet des IFRS sur le calcul des fonds propres réglementaires selon la méthode linéaire sur cinq trimestres à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011 jusqu'au 31 janvier 2013. Pour le calcul du ratio de l'actif par rapport aux fonds propres, le BSIF prévoit aussi les mesures transitoires des IFRS qui permettent l'exclusion des actifs titrisés et vendus par l'intermédiaire des programmes soutenus par la SCHL avant le 31 mars 2010. L'ajustement des fonds propres réglementaires dans le cadre de la transition aux IFRS représente la différence entre les fonds propres de première catégorie nets ajustés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS au 31 octobre 2011. Si la Banque n'avait pas fait ce choix, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres de la Banque auraient été respectivement de 27 milliards de dollars et 34 milliards de dollars au 31 janvier 2012.

**NOTE 20 : GESTION DES RISQUES**

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, en ce qui a trait aux risques de marché et de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

**NOTE 21 : TRANSITION AUX IFRS**

La Banque a adopté les IFRS avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2011. Avant l'adoption des IFRS, la Banque préparait ses états financiers consolidés intermédiaires selon les PCGR du Canada. La Banque a préparé un bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010, soit la date de transition aux IFRS, qui représente pour la Banque le point de départ de la présentation de l'information financière conformément aux IFRS. Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables décrites à la note 2.

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires, la Banque a appliqué les exigences de l'IFRS 1, y compris l'application rétrospective et intégrale des IFRS en vigueur pour la Banque au moment de l'adoption, à moins d'indication contraire ci-dessous, en vertu desquelles elle a suivi certaines exceptions obligatoires ou s'est prévalu de certaines exemptions facultatives. Les exceptions obligatoires pertinentes comprennent :

- la décomptabilisation des instruments financiers (titrisations);
- la comptabilité de couverture.

Les exemptions facultatives dont la Banque s'est prévalu comprennent :

- les avantages du personnel;
- les regroupements d'entreprises;
- la désignation des instruments financiers;
- le montant cumulé des ajustements de conversion.

Les autres ajustements ci-dessous se rapportent tous aux différences entre les PCGR du Canada et les IFRS. Les estimations faites par la Banque selon les IFRS sont conformes à celles qui ont été faites selon les PCGR du Canada à la même date, ajustées pour tenir compte des différences entre les méthodes comptables.

Lorsque la Banque publiera ses états financiers consolidés de 2012, ceux-ci auront été préparés selon les IFRS en vigueur pour la Banque au 31 octobre 2012. Par conséquent, les données comparatives pourront différer de celles qui sont fournies actuellement.

**1. RAPPROCHEMENTS DU BILAN D'OUVERTURE SELON LES PCGR DU CANADA ET SELON LES IFRS****a) Rapprochement des capitaux propres**

Le tableau suivant présente un rapprochement des capitaux propres de la Banque présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et de ses capitaux propres selon les IFRS, au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**Rapprochement des capitaux propres consolidés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS**

(en millions de dollars canadiens)

	Section	Au 1 <sup>er</sup> nov. 2010
<b>Capitaux propres selon les PCGR du Canada<sup>1</sup></b>		42 302 \$
<b>Incidence de la transition aux IFRS</b>		
<b>Exceptions obligatoires aux termes de l'IFRS 1 :</b>		
Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations)	3 a)	(415)
Comptabilité de couverture	3 b)	-
		(415)
<b>Exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1 :</b>		
Avantages du personnel	3 c) i)	(820)
Regroupements d'entreprises	3 d)	(2 180)
Désignation d'instruments financiers	3 e)	165
Montant des différences de conversion	3 f)	-
		(2 835)
<b>Autres ajustements :</b>		
Coûts de montage de prêts	3 g)	(391)
Consolidation	3 h)	(82)
Avantages du personnel	3 c) ii)	(77)
Paiements fondés sur des actions	3 i)	(107)
Impôts sur le résultat <sup>2</sup>	3 j)	(72)
Titres de participation classés comme disponibles à la vente sans prix cotés	3 k)	90
Divers	3 l)	(34)
		(673)
<b>Différences en matière de présentation :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 m)	1 493
<b>Incidence totale de la transition aux IFRS</b>		<b>(2 430)</b>
<b>Capitaux propres selon les IFRS</b>		<b>39 872 \$</b>

<sup>1</sup> Selon les PCGR du Canada, les «capitaux propres» étaient désignés sous l'appellation «avoir des actionnaires» et ne tenaient pas compte des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales.

<sup>2</sup> Les impôts sur le résultat se rapportent à tous les ajustements découlant de l'IAS 12. Tous les autres ajustements sont nets d'impôts.

**b) Bilan d'ouverture par poste des états financiers**

Le tableau suivant présente un rapprochement du bilan d'ouverture de la Banque selon les PCGR du Canada et selon les IFRS.

**Rapprochement du bilan consolidé selon les PCGR du Canada et selon les IFRS**

(en millions de dollars canadiens)

	Incidence de la transition aux IFRS <sup>1</sup>					Au 1 <sup>er</sup> nov. 2010
PCGR du Canada	Exceptions obligatoires aux termes de l'IFRS 1	Exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1	Autres ajustements	Modifications apportées à la présentation <sup>2</sup>		IFRS
<b>ACTIF</b>						<b>ACTIF</b>
<b>Encaisse et montants à recevoir de banques</b>	2 574 \$	–	–	–	–	<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques</b>
<b>Dépôts portant intérêts auprès de banques</b>	19 136	–	–	–	–	<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>
	21 710	–	–	–	–	21 710
<b>Valeurs mobilières</b>						
Détenues à des fins de transaction	59 542	5 494	–	(795)	(546)	63 695
	–	–	–	–	51 470	51 470
	–	(918)	–	–	3 068	2 150
Disponibles à la vente	102 355	(25 727)	9 936	123	–	86 687
Détenues jusqu'à leur échéance	9 715	–	(9 715)	–	–	–
	171 612	(21 151)	221	(672)	53 992	204 002
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	50 658	–	–	–	–	<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>
<b>Prêts</b>						<b>Prêts</b>
Prêts hypothécaires résidentiels	71 482	65 211	22	(384)	(150)	136 181
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	100 821	–	–	6 550	–	107 371
Cartes de crédit	8 870	–	–	–	–	8 870
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	83 398	–	–	(70)	(123)	83 205
Titres de créance classés comme prêts	7 591	–	–	–	–	7 591
	272 162	65 211	22	6 096	(273)	343 218
Provision pour pertes sur prêts	(2 309)	–	–	–	–	(2 309)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	269 853	65 211	22	6 096	(273)	340 909
<b>Autres</b>						<b>Divers</b>
Engagements de clients au titre d'acceptations	7 757	–	–	–	–	7 757
Participation dans TD Ameritrade	5 485	–	–	(47)	–	5 438
Dérivés <sup>2</sup>	51 675	(220)	–	15	(51 470)	–
Écart d'acquisition	14 460	–	(2 147)	–	–	12 313
Autres actifs incorporels	2 093	–	(289)	–	–	1 804
Terrains, constructions, matériel et mobilier	4 247	–	2	–	–	4 249
	–	–	–	–	623	623
Impôts à recevoir	–	–	–	–	–	–
Actifs d'impôts futurs	–	299	297	249	200	1 045
Autres actifs	19 995	656	(829)	(199)	(2 722)	16 901
	105 712	735	(2 966)	18	(53 369)	50 130
<b>Total de l'actif</b>	<b>619 545 \$</b>	<b>44 795</b>	<b>(2 723)</b>	<b>5 442</b>	<b>350</b>	<b>667 409 \$</b>

<sup>1</sup> Se reporter aux notes suivant le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS pour obtenir une description des principales différences en matière d'évaluation et de présentation entre les PCGR du Canada et les IFRS.

<sup>2</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la nouvelle présentation selon les IFRS adoptée à la date de transition.

**Rapprochement du bilan consolidé selon les PCGR du Canada et selon les IFRS**

(en millions de dollars canadiens)

Au

1<sup>er</sup> nov. 2010

PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS <sup>1</sup>				Modifications apportées à la présentation <sup>2</sup>	IFRS	
	Exceptions obligatoires aux termes de l'IFRS 1	Exceptions facultatives aux termes de l'IFRS 1	Autres ajustements				
<b>PASSIF</b>							<b>PASSIF</b>
	– \$	–	–	–	22 991	22 991	Dépôts détenus à des fins de transaction <sup>3</sup>
	–	–	–	–	52 552	52 552	Dérivés <sup>3</sup>
	–	27 256	–	–	–	27 256	Passifs de titrisation à la juste valeur
	–	–	–	31	–	31	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net
	–	27 256	–	31	75 543	102 830	
<b>Dépôts</b>							<b>Dépôts</b>
Particuliers	249 251	–	–	–	–	249 251	Particuliers
Banques	12 508	–	–	(7)	–	12 501	Banques
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	145 221	–	–	(2 100)	–	143 121	Prêts aux entreprises et aux gouvernements
Détenus à des fins de transaction <sup>3</sup>	22 991	–	–	–	(22 991)	–	
	429 971	–	–	(2 107)	(22 991)	404 873	
<b>Autres</b>							<b>Divers</b>
Acceptations	7 757	–	–	–	–	7 757	Acceptations
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	23 695	–	–	(4)	–	23 691	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	25 426	(3 235)	–	–	–	22 191	Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension
Dérivés <sup>3</sup>	53 685	(1 101)	–	(32)	(52 552)	–	
	–	23 078	–	–	–	23 078	Passifs de titrisation au coût amorti
	–	–	–	–	440	440	Provisions
Impôt exigible de l'exercice	352	63	–	3	623	1 041	Impôt exigible de l'exercice
Passifs d'impôts futurs	460	77	(45)	79	200	771	Passifs d'impôt différé
Autres passifs	21 316	(928)	159	6 056	(913)	25 690	Autres passifs
	132 691	17 954	114	6 102	(52 202)	104 659	
<b>Billets et débiteures subordonnés</b>	12 506	–	(2)	(255)	–	12 249	<b>Billets et débiteures subordonnés</b>
<b>Passif au titre des actions privilégiées</b>	582	–	–	–	–	582	<b>Passif au titre des actions privilégiées</b>
<b>Passif au titre des titres de fiducie de capital</b>	–	–	–	2 344	–	2 344	<b>Passif au titre des titres de fiducie de capital</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales<sup>3</sup></b>	1 493	–	–	–	(1 493)	–	
<b>Total du passif, y compris les participations ne donnant pas le contrôle</b>	577 243	45 210	112	6 115	(1 143)	627 537	<b>Total du passif</b>
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>							<b>CAPITAUX PROPRES</b>
Actions ordinaires	16 730	–	(926)	–	–	15 804	Actions ordinaires
Actions privilégiées	3 395	–	–	–	–	3 395	Actions privilégiées
Actions autodétenues – ordinaires	(91)	–	–	–	–	(91)	Actions autodétenues – ordinaires
Actions autodétenues – privilégiées	(1)	–	–	–	–	(1)	Actions autodétenues – privilégiées
Surplus d'apport	305	–	(85)	15	–	235	Surplus d'apport
Bénéfices non répartis <sup>2</sup>	20 959	(513)	(4 936)	(729)	–	14 781	Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat étendu <sup>2</sup>	1 005	98	3 112	41	–	4 256	Cumul des autres éléments du résultat global
	42 302	(415)	(2 835)	(673)	–	38 379	
	–	–	–	–	1 493	1 493	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales <sup>3</sup>
<b>Total de l'avoir des actionnaires</b>	42 302	(415)	(2 835)	(673)	1 493	39 872	<b>Total des capitaux propres</b>
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	619 545 \$	44 795	(2 723)	5 442	350	667 409 \$	<b>Total du passif et des capitaux propres</b>

<sup>1</sup> Se reporter aux notes suivant le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS pour obtenir une description des principales différences en matière d'évaluation et de présentation entre les PCGR du Canada et les IFRS.

<sup>2</sup> Sont inclus dans les exemptions facultatives selon l'IFRS 1 des ajustements liés au choix que la Banque a fait à l'égard du montant cumulé des différences de conversion de 2 947 millions de dollars. Comme indiqué à la note 21. 3 f), cet ajustement n'a eu aucune incidence nette sur les capitaux propres.

<sup>3</sup> Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la nouvelle présentation selon les IFRS adoptée à la date de transition.

## 2. RAPPROCHEMENT DES PÉRIODES ADDITIONNELLES SELON LES PCGR DU CANADA ET SELON LES IFRS

### a) Rapprochement des capitaux propres au 31 octobre 2011 et au 31 janvier 2011

Le tableau suivant présente un rapprochement des capitaux propres de la Banque selon les PCGR du Canada et selon les IFRS au 31 octobre 2011 et au 31 janvier 2011 par type d'ajustement.

#### Rapprochement des capitaux propres consolidés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

(en millions de dollars canadiens)

Section	Aux	
	31 oct. 2011	31 janv. 2011
<b>Capitaux propres selon les PCGR du Canada<sup>1</sup></b>	46 852 \$	41 524 \$
<b>Incidence de la transition aux IFRS</b>		
<b>Exceptions obligatoires aux termes de l'IFRS 1 :</b>		
Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations)	3 a) (568)	(200)
Comptabilité de couverture	3 b) (12)	(1)
	(580)	(201)
<b>Exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1 :</b>		
Avantages du personnel	3 c) i) (825)	(878)
Regroupements d'entreprises	3 d) (2 153)	(2 143)
Désignation d'instruments financiers	3 e) 170	165
Montant des différences de conversion	3 f) (218)	83
	(3 026)	(2 773)
<b>Autres ajustements :</b>		
Coûts de montage de prêts	3 g) (356)	(373)
Consolidation	3 h) (90)	(83)
Avantages du personnel	3 c) ii) –	–
Paiements fondés sur des actions	3 i) (110)	(117)
Impôts sur le résultat <sup>2</sup>	3 j) (81)	(74)
Titres de participation classés comme disponibles à la vente sans prix cotés	3 k) 89	89
Autres	3 l) (177)	(203)
	(725)	(761)
<b>Différences en matière de présentation :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 m) 1 483	1 464
Incidence totale de la transition aux IFRS	(2 848) \$	(2 271) \$
<b>Capitaux propres selon les IFRS</b>	44 004 \$	39 253 \$

<sup>1</sup> Selon les PCGR du Canada, les «capitaux propres» étaient désignés sous l'appellation «avoir des actionnaires» et ne tenaient pas compte des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales.

<sup>2</sup> Les impôts sur le résultat se rapportent à tous les ajustements découlant de l'IAS 12. Tous les autres ajustements sont nets d'impôts.

### b) Résultat net pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 et les trois mois clos le 31 janvier 2011

Le tableau ci-après présente le rapprochement du résultat net de la Banque selon les PCGR du Canada et selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 et les trois mois clos le 31 janvier 2011.

#### Rapprochement du résultat net selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

(en millions de dollars canadiens)

	Exercice	Trois mois
	clos le	clos le
	31 oct.	31 janv.
	2011	2011
<b>Bénéfice net selon les PCGR du Canada</b>	5 889 \$	1 541 \$
<b>Incidence de la transition aux IFRS</b>		
<b>Ajustements selon les IFRS :</b>		
Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations)	38	(16)
Avantages du personnel	70	17
Regroupements d'entreprises	(19)	(2)
Coûts de montage de prêts	16	9
Paiements fondés sur des actions	(13)	(9)
Autres	(40)	(4)
	52	(5)
<b>Différences en matière de présentation :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	104	26
Incidence totale de la transition aux IFRS	156 \$	21 \$
<b>Résultat net selon les IFRS</b>	6 045 \$	1 562 \$

**c) Résultat global pour les trois mois clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011**

Le tableau ci-après présente le rapprochement du résultat global de la Banque selon les PCGR du Canada et selon les IFRS pour les trois mois clos le 31 janvier 2011 et pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

**Rapprochement du résultat global consolidé selon les PCGR du Canada et selon les IFRS par poste**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Exercice clos le</i>			
	31 oct. 2011			
	PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS		IFRS
		Ajustements	Modifications apportées à la présentation	
<b>Résultat net<sup>1</sup></b>	5 889 \$	52 \$	104 \$	6 045 \$
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat</b>				
Variation des gains latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(172)	(158)	84	(246)
Reclassement en résultat des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(92)	(30)	–	(122)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	(298)	(166)	(332)	(796)
Profits nets (pertes nettes) de change sur les activités de couverture	–	–	332	332
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	801	(58)	(103)	640
Reclassement en résultat des profits nets sur les couvertures de flux de trésorerie	(708)	(49)	19	(738)
Autres éléments du résultat global pour la période	(469)	(461)	–	(930)
<b>Résultat global pour la période</b>	<b>5 420 \$</b>	<b>(409) \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>5 115 \$</b>
Attribuable à :				
Actionnaires préférentiels	180 \$	– \$	– \$	180 \$
Actionnaires ordinaires	5 240	(409)	–	4 831
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	2	104

	<i>Trois mois clos le</i>			
	31 janv. 2011			
	PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS		IFRS
		Ajustements	Modifications apportées à la présentation	
<b>Résultat net<sup>1</sup></b>	1 541 \$	5 \$	26 \$	1 562 \$
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat</b>				
Variation des gains latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(294)	(355)	123	(526)
Reclassement en résultat des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	5	(7)	–	(2)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	(546)	448	(281)	(379)
Profits nets (pertes nettes) de change sur les activités de couverture	–	–	281	281
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(975)	(3)	(127)	(1 105)
Reclassement en résultat des profits nets sur les couvertures de flux de trésorerie	(166)	114	4	(48)
Autres éléments du résultat global pour la période	(1 976)	197	–	(1 779)
<b>Résultat global pour la période</b>	<b>(435) \$</b>	<b>192 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>(217) \$</b>
Attribuable à :				
Actionnaires préférentiels	49 \$	– \$	– \$	49 \$
Actionnaires ordinaires	(484)	192	–	(292)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	26	26

<sup>1</sup> Se reporter au tableau «Rapprochement du résultat net selon les PCGR du Canada et selon les IFRS» de la présente note.

**3. DESCRIPTION DES PRINCIPALES DIFFÉRENCES EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION ENTRE LES PCGR DU CANADA ET LES IFRS**

Les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS qui concernent la Banque sont décrites ci-dessous, y compris les choix qui ont été faits par la Banque et les modifications apportées à la présentation de ses états financiers.

**a) Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations) : exception obligatoire**

La Banque a choisi d'appliquer de manière rétrospective les dispositions relatives à la décomptabilisation de l'IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, aux transactions réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Conformément à un avis du BSIF publié en février 2011, les transactions réalisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été ajustées au moment de la transition aux IFRS, comme il est permis par l'IFRS 1. L'IFRS 1 permet à la Banque d'appliquer les dispositions relatives à la décomptabilisation de l'IAS 39 à l'ensemble des transactions réalisées avant une date choisie par la Banque, pour autant que celle-ci disposait de l'information nécessaire à l'application de l'IAS 39 au moment de la comptabilisation initiale de ces transactions.

Suivant les PCGR du Canada, la Banque décomptabilisait des actifs financiers qui étaient transférés à une SA dans le cadre d'une titrisation lorsque le contrôle des actifs financiers était cédé à des tiers et qu'une contrepartie autre que des droits de bénéficiaires dans les actifs financiers était reçue. Un gain ou une perte à la vente des actifs financiers était comptabilisé immédiatement dans les autres revenus, compte tenu de l'incidence des couvertures sur les actifs financiers vendus, le cas échéant. En outre, la Banque a conclu un swap de titrisation avec la Fiducie canadienne pour l'habitation relativement à la cession à cette dernière de certains titres adossés à des créances hypothécaires aux termes du Programme d'obligations hypothécaires du Canada de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). En vertu du swap de titrisation, la Banque reçoit les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires et s'engage à payer les intérêts sur les obligations hypothécaires du Canada à la Fiducie canadienne pour l'habitation. Ce swap a été comptabilisé à titre de dérivé selon les PCGR du Canada au moment de la vente. Le swap de titrisation exige aussi que la Banque établisse un compte distinct à des fins de réinvestissement (le «compte de réinvestissement de capital» ou «CRC») de tous les paiements reçus qui représentent un remboursement de capital afin que la Banque puisse faire face à l'obligation de remboursement du capital à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Ce remboursement de capital est réinvesti dans certains placements permis par la fiducie établis

par la Banque. Selon les PCGR du Canada, les transferts d'actifs financiers à la Fiducie canadienne pour l'habitation dans le cadre du programme de la SCHL constituaient des ventes et les actifs financiers en question étaient décomptabilisés du bilan consolidé de la Banque.

Selon les PCGR du Canada, lorsque la Banque titrisait des prêts hypothécaires avec la SCHL et recevait un titre adossé à des créances hypothécaires qu'elle n'avait pas vendu à un tiers, le titre obtenu demeurait inscrit au bilan consolidé de la Banque et était classé à titre de valeur mobilière disponible à la vente.

Selon les IFRS, la Banque décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur cet actif ont expiré. Il peut aussi être approprié de recourir à la décomptabilisation lorsque le droit contractuel de recevoir des flux de trésorerie futurs de l'actif a été transféré, ou lorsque la Banque conserve les droits aux flux de trésorerie futurs de l'actif mais assume une obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certains critères.

Quand la Banque transfère un actif financier, elle doit évaluer dans quelle mesure elle conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Si la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, elle continue de comptabiliser l'actif, et le transfert est comptabilisé comme une transaction d'emprunt garanti. Si la Banque transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, elle décomptabilise l'actif financier et comptabilise séparément en actifs ou en passifs tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert.

Si la Banque ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, elle décomptabilise l'actif lorsqu'elle n'a pas conservé le contrôle de l'actif financier. La Banque est considérée comme ayant abandonné le contrôle de l'actif financier si le cessionnaire a la capacité pratique de vendre l'actif financier transféré. Si la Banque conserve le contrôle de l'actif financier, elle continue de comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans l'actif financier.

En raison des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, la plupart des transferts d'actifs financiers titrisés qui étaient auparavant admissibles à la décomptabilisation en vertu des PCGR du Canada ne le seront plus en vertu des IFRS. Par exemple, certains transferts à la Fiducie canadienne pour l'habitation de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du programme d'obligations hypothécaires du Canada de la SCHL ne seront pas admissibles à la décomptabilisation. Ces transferts seront comptabilisés comme des transactions d'emprunt garanti aux termes des IFRS, ce qui donnera lieu à la comptabilisation de passifs de titrisation à l'égard du produit reçu au bilan consolidé de la Banque. Cette différence dans la comptabilisation selon les IFRS a entraîné les ajustements suivants aux états financiers consolidés selon les IFRS de la Banque :

- Les prêts hypothécaires titrisés qui étaient présentés hors bilan selon les PCGR du Canada ont été inscrits au bilan consolidé de la Banque, entraînant une augmentation des prêts résidentiels, une hausse des prêts détenus à des fins de transaction et une baisse des droits conservés.
- Les passifs de titrisation qu'il n'était pas nécessaire de présenter selon les PCGR du Canada ont été comptabilisés au bilan consolidé de la Banque, ce qui a donné lieu à une augmentation des passifs de titrisation au coût amorti et des passifs de titrisation à la juste valeur.
- Le swap de titrisation auparavant comptabilisé selon les PCGR du Canada n'existe plus selon les IFRS, la partie payable du swap étant incluse dans les passifs de titrisation comptabilisés selon les IFRS. De la même façon, la partie à recevoir du swap est incluse dans les prêts hypothécaires titrisés inscrits au bilan consolidé selon les IFRS. La décomptabilisation du swap de titrisation au moment de la transition réduit les actifs ou les passifs dérivés figurant au bilan consolidé de la Banque.
- La Banque ne comptabilisera plus de profits ou de pertes de titrisation par suite du transfert d'actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation. Les profits et les pertes liés aux actifs comptabilisés au bilan consolidé de la Banque au moment de la transition ont été repris. Certains coûts de transaction qui étaient auparavant comptabilisés comme des profits ou des pertes de titrisation ont été incorporés dans le coût des passifs de titrisation.
- Les résultats non distribués se sont accrus en raison des produits d'intérêts gagnés sur les prêts hypothécaires titrisés qui ont été comptabilisés au bilan consolidé selon les IFRS de la Banque.
- Les résultats non distribués ont diminué en raison des frais d'intérêts inscrits à l'égard des passifs de titrisation qui ont été comptabilisés au bilan consolidé selon les IFRS de la Banque.
- Selon les IFRS, les actifs transférés au CRC ne sont plus admissibles à la décomptabilisation étant donné que la Banque conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de ces actifs financiers. Ces actifs ont été comptabilisés au bilan consolidé de la Banque, causant l'augmentation des prêts résidentiels, la hausse des actifs détenus à des fins de transaction et la baisse de l'obligation liée aux valeurs mobilières mises en pension.
- Lorsque la Banque a titrisé des prêts hypothécaires avec la SCHL et a reçu un titre adossé à des créances hypothécaires qu'elle n'a pas vendu à un tiers, le titre adossé à des créances hypothécaires est demeuré inscrit au bilan consolidé de la Banque à titre de prêt hypothécaire. Ainsi, par suite de la transition aux IFRS, les valeurs mobilières disponibles à la vente ont enregistré une baisse et les prêts hypothécaires résidentiels, une hausse.

L'incidence totale sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque est présentée dans le tableau ci-dessous :

### Décomptabilisation des actifs financiers

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Au</i>
	1 <sup>er</sup> nov. 2010
<b>Augmentation/(diminution) de l'actif :</b>	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	5 494 \$
Dérivés	(220)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(918)
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(25 727)
Prêts hypothécaires résidentiels	65 211
Actifs d'impôt différé	299
Autres actifs	656
<b>(Augmentation)/diminution du passif :</b>	
Passifs de titrisation à la juste valeur	(27 256)
Dérivés	1 101
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	3 235
Passifs de titrisation au coût amorti	(23 078)
Passif d'impôt exigible	(63)
Passifs d'impôt différé	(77)
Autres passifs	928
<b>Augmentation/(diminution) des capitaux propres</b>	<b>(415) \$</b>

L'incidence totale s'est traduite par une baisse de 415 millions de dollars des capitaux propres d'ouverture de la Banque, laquelle comprend une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 25 millions de dollars et une baisse des résultats non distribués de 440 millions de dollars.

#### b) Comptabilité de couverture – exception obligatoire

La comptabilité de couverture ne peut s'appliquer qu'aux relations de couverture qui répondent aux critères de la comptabilité de couverture selon les IFRS au moment de la transition aux IFRS. Toutes les relations de couverture qui sont admissibles à la comptabilité de couverture selon les IFRS ont été documentées à la date de transition.

Selon les PCGR du Canada, lorsqu'une option achetée sert d'instrument de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie désignée, l'appréciation de l'efficacité peut reposer sur la valeur finale de l'option. Dans certains cas, une entité peut supposer qu'il n'y a pas d'inefficacité, et la variation totale de la juste valeur de l'option peut être comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les IFRS, une entité doit précisément indiquer si la valeur temps est incluse dans une relation de couverture ou si elle en est exclue et doit apprécier l'efficacité de l'option. Si la valeur temps de l'option est exclue, les variations de la juste valeur de l'option découlant de la valeur temps sont comptabilisées directement en résultat net. À la date de transition, lorsque des options étaient désignées dans des relations de couverture de flux de trésorerie, la Banque a exclu de la relation de couverture les variations de la juste valeur de l'option découlant de la valeur temps. L'incidence sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 73 millions de dollars, et par une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 73 millions de dollars.

#### c) Avantages du personnel

##### i) Avantages du personnel : exemption facultative

La Banque a choisi de comptabiliser tout gain actuariel ou toute perte actuarielle non amorti(e) dans ses résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS. L'incidence de ce choix sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une baisse des autres actifs de 933 millions de dollars, une hausse des actifs d'impôt différé de 309 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 196 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 820 millions de dollars.

##### ii) Avantages du personnel : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS

###### Date d'évaluation

Selon les PCGR du Canada, l'obligation au titre des prestations déterminées et les actifs des régimes peuvent être évalués jusqu'à trois mois avant la date des états financiers pourvu que la date d'évaluation soit appliquée de manière uniforme. Aux termes de ce référentiel, la Banque évaluait l'obligation et les actifs de ses principaux régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite en date du 31 juillet.

Selon les IFRS, les évaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans ses états financiers ne diffèrent pas de manière significative des montants qui seraient déterminés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Selon ce référentiel, la Banque évalue les actifs et obligations de l'ensemble des régimes à prestations définies en date du 31 octobre.

###### Régimes à prestations définies – coûts des services passés

Les PCGR du Canada ne font pas de différence entre la comptabilisation des droits acquis et celle des droits non acquis liés au coût des modifications de régime, le report et l'amortissement se faisant dans les deux cas sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres du régime.

Les IFRS exigent que le coût des modifications de régime soit comptabilisé immédiatement en résultat lorsqu'il se rapporte aux droits acquis; sinon, il est comptabilisé sur le reste de la période d'acquisition des droits.

**Régimes à prestations définies – test de plafonnement de l'actif**

Selon les PCGR du Canada, lorsqu'un régime à prestations déterminées donne lieu à un actif de régime de retraite payé d'avance, une provision pour moins-value est comptabilisée pour tout excédent de l'actif en cause sur les avantages que la Banque devrait réaliser.

Selon les IFRS, l'actif de régime de retraite payé d'avance est assujéti à un plafond qui limite la valeur de l'actif inscrit au bilan consolidé au montant recouvrable par des remboursements de cotisations ou des congés de cotisations futurs.

En outre, selon les PCGR du Canada, la Banque n'est pas tenue de comptabiliser les déficits de capitalisation déterminés à des fins réglementaires. Selon les IFRS, la Banque doit comptabiliser un passif équivalant à la valeur actualisée de l'ensemble des paiements futurs en trésorerie nécessaires pour éliminer tout déficit de capitalisation déterminé à des fins réglementaires au titre des régimes à prestations définies.

**Régimes à prestations définies – affectation des droits à prestations aux périodes de service**

Selon les PCGR du Canada, dans le cas d'un régime à prestations déterminées autre qu'un régime de retraite, le montant de l'obligation au titre des avantages sociaux futurs est attribué linéairement à chacune des années de service comprises dans la période d'attribution, à moins que les dispositions du régime ne prévoient l'attribution d'un montant de prestations significativement plus élevé aux premières années de service des salariés, auquel cas le montant de l'obligation est attribué en fonction des dispositions du régime.

Selon les IFRS, les droits à prestations sont attribués à des périodes de service en fonction des dispositions du régime ou sur une base linéaire à compter de la date à laquelle le temps de service du membre du personnel commence à générer des droits à prestations jusqu'à la date à laquelle les services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits à prestations supplémentaires, à l'exception de ce qui pourrait résulter d'augmentations de salaire futures. Pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque, les droits à prestations ne sont pas acquis avant que certains critères ne soient satisfaits. Ainsi, la période d'attribution sera plus courte selon les IFRS, ce qui entraînera une diminution du passif au titre des prestations constituées au moment de la transition aux IFRS.

L'incidence de ces autres différences en matière d'avantages du personnel entre les PCGR du Canada et les IFRS sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une baisse des autres actifs de 95 millions de dollars, une hausse des actifs d'impôt différé de 26 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 8 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 77 millions de dollars.

**d) Regroupements d'entreprises : exemption facultative**

Comme il est permis aux termes des dispositions transitoires des IFRS, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3), à tous les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Certaines différences existent entre les IFRS et les PCGR du Canada quant à la détermination de la répartition du prix d'acquisition. Les principales différences sont décrites ci-dessous.

Selon les PCGR du Canada, l'acquisition d'une filiale qui est réalisée en au moins deux étapes est habituellement appelée «acquisition par étapes». Chaque transaction est comptabilisée comme un achat en plusieurs étapes et inscrite à la juste valeur de l'actif net acquis à chacune des étapes. Selon les IFRS, la comptabilisation des acquisitions par étapes diffère selon qu'il survient ou non un changement de contrôle. Dans le cas d'un changement de contrôle, l'acquéreur réévalue toute participation déjà détenue à sa juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise tout gain ou toute perte en résultant au compte de résultat. Toute transaction ultérieure visant l'obtention du contrôle est inscrite à titre de transaction portant sur les capitaux propres.

Selon les PCGR du Canada, les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle sont convenues et annoncées les modalités du regroupement d'entreprises. Selon les IFRS, les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours à la date de conclusion de l'acquisition.

Selon les PCGR du Canada, les frais de restructuration engagés par un acquéreur pour sortir d'une activité, ou relocaliser des employés, ou encore mettre fin à leur emploi sont comptabilisés à titre de passif dans la répartition du prix d'acquisition. Selon les IFRS, ces frais sont généralement passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.

Les coûts directement liés à l'acquisition (c.-à-d., les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseillers, de juristes, etc.) sont inclus dans la répartition du prix d'acquisition selon les PCGR du Canada, alors que selon les IFRS, ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.

Les PCGR du Canada exigent qu'une contrepartie conditionnelle soit comptabilisée lorsque le montant peut en être raisonnablement estimé à la date d'acquisition et que l'issue peut être établie hors de tout doute raisonnable, alors que les IFRS exigent qu'une contrepartie éventuelle soit immédiatement comptabilisée à la juste valeur dans la répartition du prix d'acquisition et soit réévaluée au fil de l'évolution des événements et des circonstances par le biais du résultat net.

L'incidence des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Regroupements d'entreprises : exemption facultative**

(en millions de dollars canadiens)

	Au
	1 <sup>er</sup> nov.
	2010
<b>Augmentation/(diminution) de l'actif :</b>	
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(1) \$
Goodwill	(2 147)
Prêts hypothécaires résidentiels	22
Immobilisations incorporelles	(289)
Terrains, constructions, matériel et autres actifs amortissables	2
Actifs d'impôt différé	(12)
Autres actifs	104
<b>(Augmentation)/diminution du passif :</b>	
Passifs d'impôt différé	102
Autres passifs	37
Billets et débentures subordonnés	2
<b>Augmentation/(diminution) des capitaux propres</b>	<b>(2 180) \$</b>

L'incidence totale des choix liés aux regroupements d'entreprises s'est traduite par une baisse de 2 180 millions de dollars des capitaux propres d'ouverture selon les IFRS de la Banque, laquelle comprend une diminution des actions ordinaires de 926 millions de dollars; une baisse du surplus d'apport de 85 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 1 169 millions de dollars.

**e) Désignation d'instruments financiers : exemption facultative**

Selon l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, les entités ne sont autorisées à effectuer des désignations qu'au moment de la comptabilisation initiale. L'IFRS 1 offre aux entités la possibilité d'effectuer des désignations à la date de transition aux IFRS, à condition que l'actif ou le passif remplisse certains critères établis selon les IFRS à cette date.

La Banque a désigné certains actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance comme actifs financiers disponibles à la vente. L'incidence de cette désignation sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 a été une augmentation des valeurs mobilières disponibles à la vente de 9 937 millions de dollars, une diminution des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance de 9 715 millions de dollars, une hausse des passifs d'impôt différé de 57 millions de dollars et une augmentation des capitaux propres d'ouverture de 165 millions de dollars. L'incidence totale de la désignation d'instruments financiers sur les capitaux propres d'ouverture de la Banque comprend une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 165 millions de dollars et aucune variation des résultats non distribués.

**f) Montant cumulé des ajustements de conversion : exemption facultative**

Au moment de la transition, la Banque a choisi de reclasser dans les résultats non distribués l'ensemble des montants cumulés des différences de conversion ayant trait à ses établissements à l'étranger, en excluant les activités de couverture qui étaient inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. La Banque a donc retiré du cumul des autres éléments du résultat global pour le reclasser dans les résultats non distribués le solde intégral de 2 947 millions de dollars du montant cumulé des pertes de change à la date de transition, sans incidence sur les capitaux propres.

**g) Coûts de montage de prêts : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Selon les PCGR du Canada, les coûts directement attribuables au montage d'un prêt, y compris les coûts d'engagement, sont reportés et comptabilisés comme un rajustement du rendement du prêt sur la durée prévue de celui-ci au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les IFRS exigent que les coûts de montage d'un prêt soient à la fois directement attribuables au montage du prêt et aux différentiels pour pouvoir être reportés, amortis et comptabilisés comme un ajustement du rendement sur la durée prévue du prêt. Au moment de la transition aux IFRS, certains coûts qui pouvaient auparavant être reportés aux termes des PCGR du Canada ont été passés en charges dans les résultats non distribués, car ils ne sont pas considérés comme des coûts de montage supplémentaires. L'incidence de cette différence sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 a été une baisse des prêts de 458 millions de dollars et des autres actifs de 88 millions de dollars, une augmentation des actifs d'impôt différé de 155 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 391 millions de dollars.

**h) Consolidation : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Le contrôle et la consolidation d'une entité sont déterminés selon deux modèles différents en vertu des PCGR du Canada. Le modèle des droits variables s'applique lorsqu'une entité détient un droit variable dans une entité à détenteurs de droits variables (EDDV). Si l'entité n'est pas une EDDV, la consolidation est déterminée à l'aide du modèle des droits de vote, selon lequel les droits de vote ou des critères de gouvernance établissent quelle partie doit consolider l'entité. En outre, les entités qui sont structurées de façon à présenter des caractéristiques précises, comme les structures d'accueil admissibles (SAA), sont exclues du périmètre de consolidation.

Selon les IFRS, la consolidation se fonde sur les principes de contrôle, le contrôle étant défini comme le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. Le contrôle peut être manifeste, notamment quand une partie détient la majorité des droits de vote. Lorsque le contrôle n'est pas manifeste, comme pour une entité ad hoc, la consolidation repose sur une évaluation globale de tous les faits pertinents, y compris les risques et les avantages. Généralement, la partie à qui revient la majorité des avantages ou de l'exposition au risque résiduel doit consolider l'entité. Le concept de SAA, existant dans les PCGR du Canada, n'existe pas dans les IFRS.

Selon les IFRS, la Banque doit consolider certaines entités qui n'étaient pas consolidées selon les PCGR du Canada, notamment certaines entités ad hoc qualifiées et diverses structures de financement. La consolidation d'entités auparavant non consolidées s'est traduite par une hausse des actifs, des passifs et des participations ne donnant pas le contrôle, comme présenté dans le tableau ci-dessous.

**Consolidation : autres ajustements**

(en millions de dollars canadiens)

	Au
	1 <sup>er</sup> nov. 2010
<b>Augmentation/(diminution) de l'actif :</b>	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	(795) \$
Dérivés	15
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(5)
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	6 554
Actifs d'impôt différé	21
Autres actifs	(9)
<b>(Augmentation)/diminution du passif :</b>	
Dérivés	1
Dépôts de banques	7
Dépôts des entreprises et des gouvernements	2 100
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	4
Impôt sur le résultat exigible	3
Autres passifs	(5 889)
Billets et débentures subordonnés	255
Passif au titre des titres de fiducie de capital	(2 344)
<b>Augmentation/(diminution) des capitaux propres</b>	<b>(82) \$</b>

Comme il est présenté dans le tableau ci-dessus, l'incidence totale de la consolidation est une baisse de 82 millions de dollars des capitaux propres d'ouverture de la Banque, laquelle comprend une baisse du surplus d'apport de 1 million de dollars et une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 81 millions de dollars.

**i) Paiements fondés sur des actions : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Selon les PCGR du Canada, le coût des paiements à base d'actions est comptabilisé à compter de la date à laquelle les attributions ont été consenties sur la période de prestation de services au cours de laquelle les employés en acquièrent pleinement les droits.

Selon les IFRS, le coût des paiements fondés sur des actions est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle un membre du personnel rend un service en vue d'acquiescer les droits rattachés à l'attribution. Cela comprend une période précédant la date de l'attribution pendant laquelle le membre du personnel est considéré comme ayant rendu un service en vue de l'attribution. En vertu des PCGR du Canada, la Banque ne comptabilisait pas de charge avant la date d'attribution.

L'incidence de cette différence sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une hausse des actifs d'impôt différé de 44 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 151 millions de dollars et une diminution des capitaux propres d'ouverture de 107 millions de dollars. L'incidence totale sur les capitaux propres d'ouverture de la Banque est une augmentation du surplus d'apport de 16 millions de dollars, une diminution du cumul des autres éléments du résultat global de 10 millions de dollars et une baisse des résultats non distribués de 113 millions de dollars.

En vertu des IFRS, un nouvel adoptant est encouragé à appliquer, sans y être tenu, la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, qui ont été réglés avant la date de transition aux IFRS et aux instruments de capitaux propres dont les droits n'étaient pas acquis au moment de la transition. La Banque s'est prévaluée de cette exemption et n'a pas appliqué l'IFRS 2 aux passifs qui ont été réglés avant la date de transition ni aux instruments financiers dont les droits étaient acquis au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**j) Impôts sur le résultat : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Les ajustements liés aux impôts sur le résultat découlent des différences dans la comptabilisation des impôts sur le résultat entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que de l'incidence fiscale de tous les autres ajustements de transition.

*Ajustements liés aux différences entre les normes relatives à la comptabilisation des impôts sur le résultat*

Selon les PCGR du Canada, le passif d'impôt différé lié aux placements de la Banque dans des entreprises associées est calculé selon l'hypothèse que les écarts temporaires se résorberont par la cession du placement, à moins qu'il n'y ait une preuve convaincante que les écarts temporaires se résorberont par la réception de dividendes.

Selon les IFRS, à moins qu'il n'y ait une preuve que le placement sera cédé dans un avenir proche, le passif d'impôt différé relatif à ces différences temporelles est calculé en supposant qu'il sera recouvré par la réception de dividendes.

L'incidence de toutes les différences entre les normes relatives à la comptabilisation des impôts sur le résultat sur le bilan consolidé de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 est une augmentation des actifs d'impôt différé de 1 million de dollars, une hausse des passifs d'impôt différé de 73 millions de dollars et une diminution des capitaux propres d'ouverture de 72 millions de dollars. L'incidence totale sur les capitaux propres de la Banque comprend une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 6 millions de dollars et une baisse des résultats non distribués de 78 millions de dollars.

*Incidence fiscale des autres ajustements liés au rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS*

Les différences quant aux impôts sur le résultat comprennent l'incidence de la comptabilisation, le cas échéant, de l'incidence fiscale reportée sur les ajustements de transition entre les PCGR du Canada et les IFRS. L'incidence sur le bilan consolidé de la Banque est présentée, de même que la différence inhérente aux IFRS, dans l'ensemble de la présente note.

**k) Valeurs mobilières classées disponibles à la vente : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Les PCGR du Canada exigent que les titres de participation classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté soient constatés au coût. Les IFRS exigent que ces titres de capitaux propres soient comptabilisés à la juste valeur lorsque celle-ci est fiable.

L'incidence de cette différence sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 est une augmentation des valeurs mobilières disponibles à la vente de 128 millions de dollars, une augmentation des passifs d'impôt différé de 38 millions de dollars et une augmentation des capitaux propres d'ouverture de 90 millions de dollars. L'incidence totale sur les capitaux propres d'ouverture de la Banque comprend une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 90 millions de dollars et aucune variation des résultats non distribués.

**l) Divers : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Les autres différences des IFRS se rapportent surtout à la comptabilisation du change à l'égard des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et des valeurs mobilières disponibles à la vente. L'incidence totale sur les capitaux propres d'ouverture selon les IFRS de la Banque est une diminution de 34 millions de dollars, y compris une augmentation de 11 millions de dollars des résultats non distribués, et une diminution de 45 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global.

**m) Sommaire des principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS en matière de présentation des états financiers**

*Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales*

Selon les PCGR du Canada, les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales sont présentées dans un poste au-dessus de l'avoir des actionnaires. Selon les IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales sont classées comme une composante des capitaux propres, mais présentées distinctement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque.

L'incidence de cette différence en matière de présentation sur le bilan consolidé de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une baisse des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales de 1 493 millions de dollars et par une augmentation des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales classées dans les capitaux propres de 1 493 millions de dollars.

*Reclassement des provisions*

Selon les PCGR du Canada, des provisions ont été comptabilisées dans les autres passifs au bilan consolidé selon les PCGR du Canada de la Banque. Celles-ci ont été reclassées dans un poste distinct du bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS.

**n) Résultat par action : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Certains instruments convertibles qui n'étaient pas considérés auparavant dans le calcul du bénéfice dilué par action selon les PCGR du Canada ont un effet dilutif sur le résultat par action au moment de la transition aux IFRS. Cette différence découle principalement d'autres normes IFRS, en particulier la consolidation de certains instruments qui accroît le nombre d'instruments utilisé dans le calcul du résultat par action de la Banque. En outre, les actions privilégiées de catégorie A, série M et série N (actions de série M et actions de série N), de la Banque qui sont convertibles en actions ordinaires ou en trésorerie au gré de la Banque, sont considérées comme dilutives selon les IFRS. Ces instruments n'étaient pas considérés comme dilutifs selon les PCGR du Canada, étant donné que la Banque a l'habitude de régler ces instruments en trésorerie. Selon les IFRS, l'expérience passée de la Banque en matière de règlement en trésorerie n'empêche pas l'inclusion dans le calcul du résultat dilué par action.

Les variations du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comprennent l'incidence de la comptabilisation, le cas échéant, de l'incidence sur le résultat net des autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS.

L'inclusion de certains instruments convertibles émis par la Banque dans le calcul du résultat dilué par action a entraîné une réduction respectivement de 1 cent et de 5 cents pour les trois mois clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011 par rapport au résultat dilué par action des périodes correspondantes selon les PCGR du Canada.

**o) État des flux de trésorerie : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Par suite de la transition aux IFRS, certains flux de trésorerie inclus dans les activités de financement et d'investissement ont été reclassés dans les activités opérationnelles. En particulier, la variation nette des prêts a été reclassée, passant des activités d'investissement aux activités opérationnelles et la variation nette des dépôts a été reclassée, passant des activités de financement aux activités opérationnelles. Certains flux de trésorerie liés aux activités de titrisation de la Banque qui étaient inclus dans les activités d'investissement selon les PCGR du Canada sont reflétés dans les activités opérationnelles selon les IFRS. De plus, les impôts sur le résultat versés (remboursés) sont inclus dans les activités opérationnelles et les montants d'intérêts et de dividendes reçus sont également présentés séparément.

**4. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ADDITIONNELLES**

Puisque les présents états financiers intermédiaires sont les premiers états financiers de la Banque à être présentés selon les IFRS, les informations annuelles selon les IFRS qui suivent, qui n'étaient pas présentées dans les états financiers annuels les plus récents de la Banque préparés selon les PCGR du Canada ou qui n'avaient pas été mises à jour selon les IFRS, ont été incluses dans les présents états financiers pour la période annuelle comparative. Certaines informations et certaines informations présentées par voie de notes ont été omises ou condensées lorsqu'elles n'étaient pas considérées comme importantes pour la compréhension des états financiers intermédiaires de la Banque. Pour plus d'information, se reporter aux états financiers consolidés de 2011 de la Banque.

**a) Juste valeur des instruments financiers**

Certains instruments financiers sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les prêts et les valeurs mobilières classés comme détenus à des fins de transaction, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments classés comme disponibles à la vente, les dérivés, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur et les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

*Méthodes et hypothèses*

La Banque calcule la juste valeur selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

*Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement*

La juste valeur des titres de créance des gouvernements canadiens repose principalement sur les prix cotés sur des marchés actifs, le cas échéant. Si aucun prix coté n'est disponible, des techniques d'évaluation comme les modèles de flux de trésorerie actualisés peuvent être utilisés, ce qui maximise le recours aux données observables telles que les courbes de rendement du gouvernement.

La juste valeur des titres de créance du gouvernement fédéral américain et des gouvernements d'États américains, de même que les titres de créance des organismes gouvernementaux américains, est établie en se référant aux prix des transactions récentes, aux cours de courtiers ou aux prix de fournisseurs indépendants. Il est possible que les courtiers et les fournisseurs indépendants utilisent un modèle d'évaluation propre à une catégorie pour évaluer ces valeurs mobilières. Les données de marché observables du modèle comprennent les prix du marché prévus mais non encore annoncés, les indices applicables et des données telles que le coupon, l'échéance et l'échéance moyenne pondérée de la catégorie. Les titres des gouvernements municipaux américains sont évalués à l'aide de données obtenues d'une base de données municipales de référence américaine complète et généralement reconnue, MuniView. Les données comprennent les transactions publiées, les avis d'événements importants et les données sur les nouvelles émissions. Les autres données utilisées dans le modèle d'évaluation comprennent, sans toutefois s'y restreindre, les courbes de rendement indexées et les écarts de négociation.

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles est établie principalement à l'aide de techniques d'évaluation, comme l'utilisation de modèles d'écart redressé en fonction des options recourant à des données telles que des hypothèses de taux de remboursements anticipés rattachées à la garantie sous-jacente. Les données observables comprennent, sans toutefois s'y restreindre, les courbes de rendement indexées et les écarts cours acheteur-cours vendeur. D'autres données peuvent comprendre les hypothèses relatives à la volatilité formulées à partir de simulations de Monte Carlo et tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie, la liquidité et la concentration.

*Autres titres de créance*

La juste valeur des titres de créance de sociétés et des autres titres de créance, y compris les titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction, repose principalement sur des cours de courtiers, des prix de fournisseurs indépendants ou d'autres techniques d'évaluation, comme les techniques fondées sur les flux de trésorerie actualisés. Les données de marché utilisées dans les techniques d'évaluation ou les prix des fournisseurs indépendants ou les cours de courtiers sous-jacents comprennent des courbes de rendement de référence et de gouvernements, des écarts de crédit et des données sur les transactions exécutées.

Les titres adossés à des créances mobilières sont évalués à la juste valeur principalement à partir des prix de fournisseurs indépendants. Les fournisseurs indépendants utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables telles que les courbes de rendement de référence et des écarts cours acheteur-cours vendeur. Le modèle tient également compte des données pertinentes à l'égard des garanties sous-jacentes, comme les hypothèses relatives à la durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance et au taux des remboursements anticipés.

*Titres de capitaux propres*

La juste valeur des titres de capitaux propres repose sur les prix cotés sur des marchés actifs, s'ils sont disponibles. En l'absence de prix cotés disponibles facilement, comme pour les titres de capitaux propres privés, ou si l'écart cours acheteur-cours vendeur est important, la juste valeur est calculée d'après les prix cotés de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, y compris l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les multiples du résultat avant impôts et amortissement, et d'autres techniques d'évaluation pertinentes.

S'il existe des restrictions quant à la négociation des titres de capitaux propres détenus, un ajustement de valeur est comptabilisé par rapport aux prix disponibles, afin de tenir compte de la nature des restrictions.

*Participations conservées*

Les méthodes et les hypothèses employées pour calculer la juste valeur des participations conservées sont décrites à la note 3.

*Prêts*

La juste valeur estimée des prêts comptabilisés au coût amorti, autres que les titres de créance classés comme prêts, reflète les variations survenues dans les cours du marché depuis que les prêts ont été consentis ou achetés, notamment les changements dans la solvabilité. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux fixe, la juste valeur estimée est établie par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt actuels du marché pour des prêts ayant des risques de crédit similaires. La juste valeur des prêts n'est pas rajustée pour tenir compte de la valeur de toute protection de crédit que la Banque a pu acheter pour atténuer le risque de crédit. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux variable, les variations des taux d'intérêt ont une incidence minimale sur la juste valeur étant donné que les taux d'intérêt imputés aux prêts sont révisés régulièrement en fonction du marché. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de détérioration du crédit, la juste valeur est présumée se rapprocher de la valeur comptable.

À la comptabilisation initiale, les titres de créance classés comme prêts ne comprennent pas les titres qui ont des prix cotés sur des marchés actifs. En l'absence de prix cotés disponibles facilement, la juste valeur est établie d'après les prix cotés de titres semblables, d'après d'autres preuves indirectes ou à l'aide d'une technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Si les prix cotés sur des marchés actifs deviennent disponibles par la suite, ils sont utilisés pour établir la juste valeur des titres de créance classés comme prêts.

La juste valeur des prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, est établie d'après les prix de marché observables, s'ils sont disponibles. Lorsque la Banque est teneur de marché pour des prêts négociés sur le marché secondaire, la juste valeur est établie à l'aide des prix réels, ou des prix pour des transactions comparables. Quant aux prêts pour lesquels la Banque n'est pas teneur de marché, la Banque obtient des cours de courtiers d'autres courtiers dignes de confiance. Les prix sont corroborés dans le cadre du processus d'examen indépendant de la Banque, et cette dernière peut recourir à des techniques d'évaluation ou obtenir des prix de consensus ou des prix composites auprès de services d'évaluation.

*Marchandises*

La juste valeur des marchandises physiques est déterminée d'après les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. La Banque transige également des contrats de dérivés de marchandises qui peuvent être négociés sur une Bourse ou sur des marchés hors cote. La détermination de la juste valeur des instruments financiers dérivés est décrite ci-après.

*Instruments financiers dérivés*

La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés en Bourse est déterminée d'après les prix cotés. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés hors Bourse est estimée à l'aide de techniques d'évaluation bien établies comme les techniques fondées sur les flux de trésorerie actualisés, le modèle Black-Scholes et la simulation de Monte Carlo. Les modèles d'évaluation intègrent les taux en vigueur sur le marché et les prix des instruments sous-jacents dotés d'échéances et de caractéristiques semblables.

Les prix obtenus en utilisant ces modèles sont comptabilisés déduction faite des ajustements de valeur. Les données utilisées dans les modèles d'évaluation sont fonction du type de dérivé et de la nature de l'instrument sous-jacent et sont propres à l'instrument évalué. Les données peuvent comprendre, sans toutefois s'y restreindre, les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les ratios dividende/cours projetés, les prix au comptant et à terme des marchandises, les taux de recouvrement, la volatilité, les cours au comptant et la corrélation.

Un ajustement de valeur lié au risque de crédit est comptabilisé par rapport à la valeur selon le modèle des dérivés négociés hors Bourse pour tenir compte de l'incertitude liée à la possibilité qu'une des deux contreparties à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations dans le cadre du contrat. Pour établir les ajustements de valeur liés au risque de crédit, la Banque tient compte des accords de compensation globale et des garanties, et évalue la solvabilité de la contrepartie et sa propre qualité de crédit, en évaluant les montants futurs pouvant être dus à la Banque ou dus par la Banque.

S'il y a défaut d'une contrepartie, une provision spécifique est établie pour constater la valeur de réalisation estimée, déduction faite de la valeur des biens donnés en garantie, en fonction du prix en vigueur sur le marché au moment où le défaut est constaté. Dans ce cas, la valeur de réalisation estimée est mesurée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon un taux d'intérêt effectif approprié immédiatement avant la perte de valeur, après rajustement pour tenir compte de la valeur des biens donnés en garantie.

La juste valeur des dérivés détenus à des fins autres que de transaction est établie de la même manière que pour les dérivés détenus à des fins de transaction.

#### *Dépôts*

La juste valeur estimée des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour les dépôts assortis de modalités similaires.

La Banque considère la juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas définie comme égale à la valeur comptable, soit l'équivalent du montant à payer à la date du bilan.

La juste valeur des dépôts détenus à des fins de transaction est établie d'après des techniques d'évaluation fondées sur les flux de trésorerie actualisés qui maximisent l'utilisation de données de marché observables telles que des courbes de rendement de référence et les taux de change. La Banque tient compte de l'incidence de son propre risque de crédit dans l'évaluation de ces dépôts par rapport aux données de marché observables.

#### *Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert*

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des valeurs mobilières sous-jacentes, qui peuvent comprendre des titres de capitaux propres ou des titres de créance. Étant donné que ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour calculer la juste valeur serait la même que celle qui est utilisée pour les titres de capitaux propres et les titres de créance sous-jacents.

#### *Billets et débentures subordonnés*

La juste valeur des billets et débentures subordonnés est fondée sur les prix cotés pour des émissions semblables ou sur les taux actuellement disponibles pour la Banque pour des titres de créance ayant une même qualité de crédit et une même durée jusqu'à l'échéance.

#### *Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital*

La juste valeur du passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital est établie d'après les prix cotés d'instruments financiers identiques ou semblables.

#### *Passifs de titrisation*

Les passifs de titrisation à la juste valeur comprennent les passifs de titrisation classés comme détenus à des fins de transaction et les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces passifs est calculée d'après les prix cotés d'instruments financiers similaires, s'ils sont disponibles. Si les prix cotés ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation, ce qui maximise le recours aux données observables, telles que les cours des obligations hypothécaires du Canada.

La direction confirme que les estimations de la juste valeur sont raisonnables selon un processus suivi d'obtention de divers prix de marchés externes et de valeur des données. La direction applique de façon constante des modèles d'évaluation et des contrôles sur une certaine période au cours du processus d'évaluation. Les évaluations sont également validées d'après les résultats passés et les règlements en espèces réels conformément aux modalités des contrats.

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les constructions et le matériel, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

**Actifs et passifs financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	31 oct. 2011		Aux 1 <sup>er</sup> nov. 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques</b>	3 096 \$	3 096 \$	2 574 \$	2 574 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	21 016	21 016	19 136	19 136
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	28 600 \$	28 600 \$	22 722 \$	22 722 \$
Autres titres de créance	9 205	9 205	8 489	8 489
Titres de capitaux propres	27 038	27 038	24 923	24 923
Prêts détenus à des fins de transaction	5 325	5 325	5 265	5 265
Marchandises	3 400	3 400	2 249	2 249
Participations conservées	52	52	47	47
<b>Total des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>	<b>73 620 \$</b>	<b>73 620 \$</b>	<b>63 695 \$</b>	<b>63 695 \$</b>
<b>Dérivés</b>	60 249	60 249	51 470	51 470
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	4 236	4 236	2 150	2 150
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	58 711 \$	58 711 \$	43 364 \$	43 364 \$
Autres titres de créance	30 784	30 784	36 969	36 969
Titres de capitaux propres	2 039	2 039	2 126	2 126
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	1 986	1 986	4 228	4 228
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente<sup>2</sup></b>	<b>93 520 \$</b>	<b>93 520 \$</b>	<b>86 687 \$</b>	<b>86 687 \$</b>
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	53 599 \$	53 599 \$	50 658 \$	50 658 \$
<b>Prêts</b>	377 187	382 868	340 909	344 347
<b>Engagements de clients au titre d'acceptations</b>	7 815	7 815	7 757	7 757
<b>Autres actifs</b>	8 188	8 188	12 453	12 453
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
<b>Dépôts</b>	449 428 \$	451 528 \$	404 873 \$	407 153 \$
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>	29 613	29 613	22 991	22 991
<b>Acceptations</b>	7 815	7 815	7 757	7 757
<b>Dérivés</b>	62 111	62 111	52 552	52 552
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>	27 725	27 725	27 256	27 256
<b>Passifs de titrisation au coût amorti</b>	26 054	26 552	23 078	23 653
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	32	32	31	31
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>	24 427	24 427	23 691	23 691
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension</b>	22 074	22 074	22 191	22 191
<b>Autres passifs</b>	18 607	18 607	20 267	20 267
<b>Billets et débentures subordonnés</b>	11 543	12 397	12 249	13 275
<b>Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital</b>	2 261	2 693	2 926	3 379

<sup>1</sup> Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 31 octobre 2011 de néant (18 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et d'autres titres de créance au 31 octobre 2011 de 1 986 millions de dollars (4 210 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

<sup>2</sup> Au 31 octobre 2011, certaines valeurs mobilières comprises dans les valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 3 millions de dollars (202 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) n'avaient pas de prix cotés et étaient comptabilisées au coût. La juste valeur de ces valeurs mobilières s'établissait à 3 millions de dollars (202 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et est incluse dans le tableau ci-dessus.

**b) Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances**

Le tableau ci-après présente les prêts douteux et les provisions pour pertes sur créances de la Banque.

**Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances**

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts bruts								Provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>		Aux
	Ni en souffrance ni dépréciés	En souffrance mais non douteux	Douteux	Total	Relatives à des participations	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur créances subies mais non encore décelées	Total de la provision pour pertes sur créances	Prêts nets		
31 oct. 2011											
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>2,3,4</sup>	151 600	\$ 2 403	\$ 789	\$ 154 792	\$ –	\$ 32	\$ 28	\$ 60	\$ 154 732	\$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>5</sup>	108 260	5 699	415	114 374	–	114	367	481	113 893		
Cartes de crédit	8 383	518	85	8 986	–	64	244	308	8 678		
Prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>2,3,4</sup>	86 697	1 377	1 204	89 278	186	34	857	1 077	88 201		
	354 940	\$ 9 997	\$ 2 493	\$ 367 430	\$ 186	\$ 244	\$ 1 496	\$ 1 926	\$ 365 504	\$	
Titres de créance classés comme prêts				6 511	179	–	149	328	6 183		
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>6</sup>				5 560	30	30	–	60	5 500		
<b>Total</b>				379 501	\$ 395	\$ 274	\$ 1 645	\$ 2 314	\$ 377 187	\$	
1 <sup>er</sup> novembre 2010											
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>2,3,4</sup>	132 211	\$ 2 432	\$ 725	\$ 135 368	\$ –	\$ 31	\$ 32	\$ 63	\$ 135 305	\$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>5</sup>	100 197	6 061	341	106 599	–	117	361	478	106 121		
Cartes de crédit	8 252	532	86	8 870	–	66	226	292	8 578		
Prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>2,3,4</sup>	74 464	1 903	1 383	77 750	276	47	850	1 173	76 577		
	315 124	\$ 10 928	\$ 2 535	\$ 328 587	\$ 276	\$ 261	\$ 1 469	\$ 2 006	\$ 326 581	\$	
Titres de créance classés comme prêts				7 591	140	–	163	303	7 288		
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				7 040	–	–	–	–	7 040		
<b>Total</b>				343 218	\$ 416	\$ 261	\$ 1 632	\$ 2 309	\$ 340 909	\$	

<sup>1</sup> Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan<sup>2</sup> Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 5 325 millions de dollars au 31 octobre 2011 (5 265 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et d'un coût amorti de 5 076 millions de dollars (4 998 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 14 millions de dollars au 31 octobre 2011 (85 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et d'un coût amorti de 5 millions de dollars au 31 octobre 2011 (86 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.<sup>3</sup> Comprennent les prêts hypothécaires assurés par des gouvernements canadiens de 121 011 millions de dollars au 31 octobre 2011 (118 174 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).<sup>4</sup> Au 31 octobre 2011, aucune provision pour pertes sur créances n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 530 millions de dollars (495 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).<sup>5</sup> Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 32 767 millions de dollars au 31 octobre 2011 (33 583 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).<sup>6</sup> En 2011, les actifs compensatoires liés à la FDIC ont été reclassés de façon rétroactive des prêts aux autres actifs au bilan consolidé. Le solde de ces actifs compensatoires au 31 octobre 2011 était de 86 millions de dollars (167 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

Le tableau ci-après présente des informations sur les prêts douteux de la Banque.

**Prêts douteux<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Solde de principal non encore remboursé		Valeur comptable <sup>2</sup>	Provision connexe pour pertes sur créances	Aux
					Moyenne des prêts douteux bruts
31 oct. 2011					
Prêts hypothécaires résidentiels	830	\$	789	\$ 32	770
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	466		415	114	383
Cartes de crédit	85		85	64	86
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 497		1 204	220	1 265
<b>Total</b>	2 878	\$	2 493	\$ 430	2 504
1 <sup>er</sup> nov. 2010					
Prêts hypothécaires résidentiels	754	\$	725	\$ 31	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	453		341	117	
Cartes de crédit	86		86	66	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 661		1 383	323	
<b>Total</b>	2 954	\$	2 535	\$ 537	

<sup>1</sup> Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.<sup>2</sup> Représente le montant en principal dû aux termes du contrat.

### **c) Principes de consolidation et entités ad hoc**

#### Entités ad hoc importantes consolidées

Une entité ad hoc est une entité qui est créée pour réaliser un objectif limité et bien défini. Les entités ad hoc sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique que la Banque contrôle l'entité ad hoc.

#### *Conduits monocéphants*

La Banque utilise des conduits monocéphants pour améliorer sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan. Les conduits monocéphants sont consolidés par la Banque.

Au 31 octobre 2011, l'encours du papier commercial émis par les conduits monocéphants s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010). Le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010); 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) des actifs détenus par les conduits sont des prêts aux particuliers qui étaient assurés par un gouvernement.

#### *Prêts automobiles et titrisations de contrats de location*

Au moyen d'acquisitions, la Banque consolide les titrisations monocéphants de prêts automobiles et de contrats de location. Au 31 octobre 2011, ces conduits détenaient des actifs de 2,1 milliards de dollars qui sont inscrits comme prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers et le risque éventuel maximal auquel était exposée la Banque s'établissait à 2,1 milliards de dollars. Au 31 octobre 2011, l'encours de la dette des conduits s'élevait à 1,8 milliard de dollars.

#### *Autres entités ad hoc importantes consolidées*

La Banque consolide deux entités ad hoc importantes. Une des entités ad hoc est financée par la Banque et achète des tranches d'actifs titrisés de premier rang à des clients existants de la Banque. Au 31 octobre 2011, l'entité ad hoc avait 88 millions de dollars d'actifs (598 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010), qui comprenaient des prêts sur cartes de crédit, des prêts et crédit-bail – automobiles et des prêts et crédit-bail – matériel. Les actifs provenaient du Canada en totalité. La capacité de la Banque d'accéder aux actifs de l'entité ad hoc n'est pas restreinte dans la mesure où la Banque y a droit en vertu des ententes avec les vendeurs. Au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte de la Banque atteignait 88 millions de dollars (598 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

L'autre entité ad hoc a été formée en 2010 afin de garantir les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relativement aux obligations sécurisées émises par la Banque. La Banque a vendu des actifs provenant du Canada à l'entité ad hoc et lui a consenti un prêt afin de faciliter l'acquisition des actifs. Au 31 octobre 2011, cette entité ad hoc détenait des actifs de 14,1 milliards de dollars (9,5 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) qui sont inscrits au bilan consolidé de la Banque comme prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers. Des restrictions prévues dans les conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'entité ad hoc. Au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte de la Banque atteignait 7,4 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

#### Entités ad hoc importantes non consolidées

La Banque détient des participations dans certaines entités ad hoc importantes non consolidées. Les participations de la Banque dans ces entités ad hoc non consolidées sont analysées comme suit.

#### *Conduits multicédants*

Les conduits multicédants (qui sont des véhicules de titrisation) offrent aux clients des sources de financement alternatives par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent leurs créances à un conduit et celui-ci finance l'achat des créances en émettant du papier commercial à court terme à des investisseurs externes. Chaque cédant continue de gérer ses actifs et absorbe les premières pertes. La Banque n'a aucun droit de propriété dans les actifs, qui restent la propriété du conduit. La Banque gère les conduits et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les ententes de liquidité sont structurées comme des facilités de prêts entre la Banque, en qualité d'unique prêteur, et les fiduciaires soutenues par la Banque. Si une fiducie avait de la difficulté à refinancer du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), elle pourrait utiliser la facilité de prêt et affecter le produit au paiement du PCAA arrivant à échéance. Les facilités de crédit ne peuvent être utilisées si une fiducie est insolvable ou en faillite; des conditions préalables doivent être satisfaites avant chaque avance de fonds (c.-à-d., avant chaque emprunt sur la facilité). Dans les faits, ces conditions préalables assurent que la Banque ne fournit pas de rehaussement de crédit.

De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits. Au cours des exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010, aucun PCAA n'a été acquis en vertu d'ententes de liquidité. La Banque a maintenu des positions dans des titres de PCAA émis par les conduits monocéphants dans le cadre de ses activités de tenue de marché relatives au PCAA. Aux 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010, la Banque détenait respectivement 790 millions de dollars et 243 millions de dollars de titres de PCAA sur les 5,5 milliards de dollars et 5,3 milliards de dollars de titres de PCAA en circulation qui avaient été émis par les conduits à ces dates. Le papier commercial détenu est classé dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé. La Banque reçoit, de la part des conduits, des honoraires qui sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. La Banque surveille ses positions en titres de PCAA dans le cadre du processus continu d'évaluation de la consolidation. Les positions n'ont donné lieu à aucune modification des conclusions portant sur la consolidation au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque étant donné son pourcentage de détention de papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 5,5 milliards de dollars (5,3 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,1 milliards de dollars (1,8 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) à l'égard de titres de PCAA qui pourraient éventuellement être émis par les conduits. Au 31 octobre 2011, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de 17 millions de dollars (73 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) pour des transactions.

**d) Dérivés**

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés désignés dans des relations de couverture et des éléments couverts connexes, le cas échéant, sur l'état du résultat consolidé et sur les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

**Couvertures de juste valeur**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Exercice clos le</i>			
	31 oct. 2011			
	Montants comptabilisés dans les produits tirés des dérivés <sup>1</sup>	Montants comptabilisés dans les produits tirés des éléments couverts <sup>1</sup>	Inefficacité de la couverture <sup>2</sup>	Montants exclus de l'appréciation de l'efficacité de la couverture
<b>Couvertures de juste valeur</b>				
Dérivés de taux	102 \$	(107) \$	(5) \$	30 \$
<b>Total des produits (de la perte)</b>	<b>102 \$</b>	<b>(107) \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>30 \$</b>

<sup>1</sup> Montants comptabilisés dans les produits d'intérêts nets.<sup>2</sup> Montants comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Banque n'a comptabilisé aucun profit net ni aucune perte nette en résultat attribuable aux engagements fermes couverts qui ont cessé d'être admissibles à titre de couvertures de juste valeur.

**Couvertures de flux de trésorerie et d'un investissement net**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Exercice clos le</i>			
	31 oct. 2011			
	Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global tirés des dérivés <sup>1</sup>	Montants reclassés des autres éléments du résultat global dans le résultat <sup>1, 2</sup>	Inefficacité de la couverture <sup>3</sup>	
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>				
Dérivés de taux	1 902 \$	1 670 \$	-	-
Dérivés de change <sup>4</sup>	129	132	-	-
Autres contrats	38	61	-	-
<b>Total des produits (de la perte)</b>	<b>2 069 \$</b>	<b>1 863 \$</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Couvertures d'un investissement net</b>				
Dérivés de change <sup>4</sup>	449 \$	-	-	-

<sup>1</sup> Les autres éléments du résultat global sont présentés avant impôts.<sup>2</sup> Montants comptabilisés dans les produits d'intérêts nets.<sup>3</sup> Montants comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts.<sup>4</sup> Comprend les instruments non dérivés désignés comme instruments de couverture constitutifs de relations admissibles à la comptabilité de couverture.

Le tableau qui suit présente les périodes pendant lesquelles les flux de trésorerie couverts devraient se produire et les périodes pendant lesquelles ils devraient avoir une incidence sur l'état du résultat consolidé.

**Flux de trésorerie couverts**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>				
	31 oct. 2011				
	Moins de un an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>					
Entrées de trésorerie provenant des actifs	10 119 \$	12 321 \$	7 885 \$	1 239 \$	346 \$
Sorties de trésorerie des passifs	(327)	(2 374)	(5 259)	(13)	-
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>9 792 \$</b>	<b>9 947 \$</b>	<b>2 626 \$</b>	<b>1 226 \$</b>	<b>346 \$</b>
					1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>					
Entrées de trésorerie provenant des actifs	8 365 \$	10 539 \$	8 486 \$	1 219 \$	438 \$
Sorties de trésorerie des passifs	(945)	(1 980)	(5 302)	(25)	-
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>7 390 \$</b>	<b>8 559 \$</b>	<b>3 184 \$</b>	<b>1 194 \$</b>	<b>438 \$</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, les transactions prévues ont été réalisées dans tous les cas importants.

**e) Goodwill****Principales hypothèses**

Le montant recouvrable de chaque groupe d'UGT a été établi d'après sa valeur d'utilité. Pour l'appréciation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sur la base de la prévision interne de la Banque sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation approprié.

Les principales hypothèses utilisées dans les tests de dépréciation du goodwill sont les suivantes :

*Taux d'actualisation*

Les taux d'actualisation utilisés représentent l'appréciation actuelle du marché des risques spécifiques à chaque groupe d'UGT et sont tributaires du profil de risque et des besoins en capitaux du groupe d'UGT.

*Multiple final*

Le résultat inclus dans les tests de dépréciation du goodwill de chaque secteur opérationnel était basé sur la prévision interne de la Banque, qui projette les flux de trésorerie attendus des quatre prochaines années. Le multiple final pour la période qui suit la prévision interne de la Banque provenait des multiples finaux observables obtenus auprès d'institutions financières comparables et se situait dans une fourchette de 12 à 19.

Compte tenu de la sensibilité des principales hypothèses susmentionnées, la direction a déterminé qu'aucune modification raisonnable possible de ces hypothèses ne ferait en sorte que la valeur comptable de l'une des UGT du groupe dépasserait sa valeur recouvrable.

Le tableau ci-après présente le groupe d'UGT auquel le goodwill a été attribué et le taux d'actualisation utilisé aux fins des tests de dépréciation.

**Groupe d'UGT**

(en millions de dollars canadiens)

	Valeur comptable		Taux d'actualisation	
	31 oct.	1 <sup>er</sup> nov.	31 oct.	1 <sup>er</sup> nov.
	2011	2010	2011	2010
<b>Services bancaires personnels et commerciaux au Canada</b>				
Services bancaires canadiens	726 \$	722 \$	8,0 %	8,0 %
<b>Gestion de patrimoine et Assurance<sup>1</sup></b>				
Gestion de patrimoine <sup>2</sup>	566	572	9,5 % à 13 %	9,5 % à 13 %
Activités mondiales d'assurance	485	488	8,0 %	8,0 %
<b>Services bancaires de gros</b>				
Valeurs Mobilières TD	150	150	12,0 %	12,0 %
<b>Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis</b>				
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	10 330	10 381	9,0 %	9,0 %
<b>Total</b>	<b>12 257 \$</b>	<b>12 313 \$</b>		

<sup>1</sup> En date du 1<sup>er</sup> novembre 2011, les résultats des activités de TD Assurance ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada au secteur Gestion de patrimoine et Assurance (anciennement Gestion de patrimoine). Les résultats de la période antérieure ont été retraités de façon rétrospective par rapport à 2011.

<sup>2</sup> Gestion de patrimoine comprend les groupes d'UGT Activités de courtage à escompte au Canada, Activités de conseil, Gestion d'actifs, et Courtage au Royaume-Uni.

**f) Avantages du personnel**

Le tableau suivant présente la situation financière des régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants.

**Obligations, actifs et situation de capitalisation des régimes d'avantages du personnel**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Régimes de retraite principaux	Principal régime d'avantages complémentaires de retraite <sup>1</sup>	Autres régimes de retraite <sup>2</sup>
<b>2011</b>			
<b>Variation des obligations au titre des prestations projetées</b>			
Obligations au titre des prestations projetées au début de la période	2 856 \$	419 \$	1 182 \$
Obligations prises en charge à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	673
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	153	12	18
Coût financier des obligations au titre des prestations projetées	171	23	85
Cotisations des participants	49	–	1
Prestations versées	(137)	(10)	(77)
Variation du taux de change	–	–	25
Modification des hypothèses actuarielles	49	(18)	148
<b>Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période</b>	<b>3 141 \$</b>	<b>426 \$</b>	<b>2 055 \$</b>
<b>Variation des actifs des régimes</b>			
Actifs des régimes à la juste valeur au début de la période	3 038 \$	– \$	769 \$
Actifs acquis à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	579
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes <sup>3</sup>	196	–	72
Écarts actuariels	(33)	–	(11)
Cotisations des participants	49	–	1
Cotisations de l'employeur	189	10	21
Variation du taux de change	–	–	21
Prestations versées	(137)	(10)	(77)
Frais d'administration	(2)	–	(1)
<b>Actifs des régimes à la juste valeur à la fin de la période</b>	<b>3 300 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 374 \$</b>
<b>Excédent (déficit) des actifs des régimes</b>			
<b>sur les obligations au titre des prestations projetées<sup>4</sup></b>	<b>159 \$</b>	<b>(426) \$</b>	<b>(681) \$</b>
Perte nette non comptabilisée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses <sup>5</sup>	82	(18)	159
Coûts (crédits au titre) des modifications de régime non comptabilisés dont les droits ne sont pas acquis <sup>6</sup>	–	(28)	–
<b>Actifs des régimes de retraite payés d'avance (passif au titre des prestations constituées)<sup>7</sup></b>	<b>241 \$</b>	<b>(472) \$</b>	<b>(522) \$</b>
<b>Charge annuelle</b>			
Inclus dans la charge nette liée aux avantages du personnel :			
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	155 \$	12 \$	19 \$
Coût financier des obligations au titre des prestations projetées	171	23	85
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes <sup>3</sup>	(196)	–	(72)
Amortissement des coûts (crédits au titre) des modifications de régime	–	(5)	–
<b>Charge totale</b>	<b>130 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>32 \$</b>
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	5,71 %	5,60 %	5,50 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50 %	3,50 %	2,14 %
Taux de rendement moyen pondéré à long terme prévu des actifs des régimes	6,39 %	s. o.	6,73 %
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations projetées <sup>8</sup>	5,72 %	5,50 %	4,99 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires <sup>9</sup>	3,50 %	3,50 %	2,02 %

<sup>1</sup> Le taux d'augmentation du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations visées par le principal régime d'avantages complémentaires de retraite est de 6,30 %. On a présumé une diminution graduelle du taux à 3,70 % d'ici 2028 et son maintien à ce niveau par la suite.

<sup>2</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date.

<sup>3</sup> Le rendement effectif des actifs des régimes de retraite principaux était de 163 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

<sup>4</sup> Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, l'excédent (le déficit) des actifs des régimes sur l'obligation au titre des prestations projetées s'établissait à 182 millions de dollars pour les régimes de retraite principaux, à (419) millions de dollars pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à (413) millions de dollars pour les autres régimes de retraite.

<sup>5</sup> Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, la perte nette non comptabilisée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et l'incidence des modifications d'hypothèses étaient de néant pour les régimes de retraite principaux, de néant pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de néant pour les autres régimes de retraite.

<sup>6</sup> Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, les coûts (crédits au titre) des modifications de régime non comptabilisés dont les droits ne sont pas acquis s'établissaient à néant pour les régimes de retraite principaux, à (33) millions de dollars pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à néant pour les autres régimes de retraite.

<sup>7</sup> Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, les actifs des régimes de retraite payés d'avance (le passif au titre des prestations constituées) s'élevaient à 182 millions de dollars pour les régimes de retraite principaux, à (452) millions de dollars pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à (413) millions de dollars pour les autres régimes de retraite.

<sup>8</sup> Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, le taux d'actualisation moyen pondéré utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations projetées était de 5,71 % pour les régimes de retraite principaux, de 5,60 % pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 5,27 % pour les autres régimes de retraite.

<sup>9</sup> Au 1<sup>er</sup> novembre 2010, le taux d'augmentation moyen pondéré des salaires était de 3,50 % pour les régimes de retraite principaux, de 3,50 % pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 2,21 % pour les autres régimes de retraite.

Le tableau ci-après présente la sensibilité des obligations au titre des prestations projetées de retraite et de la charge pour les régimes de retraite principaux de la Banque au taux d'actualisation, au rendement à long terme prévu des actifs des régimes et au taux d'augmentation des salaires, ainsi que la sensibilité du principal régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque à l'hypothèse initiale relative au taux de variation des coûts des soins de santé. Pour chaque test de sensibilité, l'incidence d'une modification raisonnable possible d'un seul facteur est présentée, et les autres hypothèses demeurent inchangées.

### Sensibilité des principales hypothèses

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Au</i>		<i>Exercice clos le</i>
	31 oct. 2011	1 <sup>er</sup> nov. 2010	31 oct. 2011
	Obligation	Obligation	Charge
<b>Incidence d'une variation absolue de 1,0 % des principales hypothèses</b>			
Hypothèse utilisée pour le taux d'actualisation	5,72 %	5,71 %	5,71 %
Diminution de l'hypothèse	586 \$	498 \$	54 \$
Augmentation de l'hypothèse	(484)	(415)	(47)
Hypothèse utilisée pour le taux de rendement à long terme prévu des actifs	s. o.	s. o.	6,39 %
Diminution de l'hypothèse	s. o.	s. o.	31
Augmentation de l'hypothèse	s. o.	s. o.	(31)
Hypothèse utilisée pour le taux d'augmentation des salaires	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Diminution de l'hypothèse	(173) \$	(128) \$	(27) \$
Augmentation de l'hypothèse	185	136	26
Hypothèse initiale utilisée pour le taux de variation des coûts des soins de santé <sup>1</sup>	6,30 %	6,50 %	6,30 %
Diminution de l'hypothèse	(54) \$	(59) \$	(6) \$
Augmentation de l'hypothèse	67	75	8

<sup>1</sup> Au 31 octobre 2011 et au 1<sup>er</sup> novembre 2010 et pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, pour avoisiner à 3,70 % en 2028.

**g) Impôts sur le résultat**

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

**Impôt différé**

(en millions de dollars canadiens)

	Au		Exercice
	31 oct. 2011	1 <sup>er</sup> nov. 2010	clos le 31 oct. 2011
	Bilan consolidé	Bilan consolidé	État du résultat consolidé
<b>Actifs d'impôt différé</b>			
Provision pour pertes sur créances	508 \$	331 \$	137 \$
Terrains, constructions et matériel et autres actifs amortissables	26	47	(21)
Charge (produit) d'impôt différé	126	(49)	175
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	266	407	(141)
Décomptabilisation	277	222	7
Goodwill	40	49	-
Avantages du personnel	660	580	82
Pertes pouvant être reportées en avant	118	213	(95)
Autres	127	178	(368)
<b>Total des actifs d'impôt différé<sup>1</sup></b>	<b>2 148 \$</b>	<b>1 978 \$</b>	<b>58 \$</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>			
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 057) \$	(1 040) \$	(107) \$
Immobilisations incorporelles	(427)	(632)	206
Régimes de retraite	(42)	(32)	(10)
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>(1 526) \$</b>	<b>(1 704) \$</b>	<b>89 \$</b>
Recouvrement (charge) d'impôt différé comptabilisé(e) en résultat net	s. o.	s. o.	147 \$
Recouvrement (charge) d'impôt différé comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global et les capitaux propres	s. o.	s. o.	136
Impôt différé acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	s. o.	s. o.	65
<b>Actifs d'impôt différé nets</b>	<b>622 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>348 \$</b>
<b>Pris en compte dans le bilan consolidé comme suit :</b>			
Actifs d'impôt différé	1 196 \$	1 045 \$	s. o. \$
Passifs d'impôt différé	(574)	(771)	s. o. \$
<b>Actifs (passifs) d'impôt différé</b>	<b>622 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>s. o. \$</b>

<sup>1</sup> Le montant des différences temporelles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan s'établissait à 12 millions de dollars au 31 octobre 2011. Ce montant devrait venir à échéance dans moins de un an. Le montant des différences temporelles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan s'établissait à 192 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010. De ces éléments, ceux qui ne comportaient aucune date d'expiration totalisaient 10 millions de dollars, et ceux qui expireront dans un délai de 10 ans totalisaient 182 millions de dollars.

**Rapprochement avec le taux d'impôt prévu par la loi**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	
Impôts au taux d'impôt sur le résultat canadien prévu par la loi	2 005 \$	28,1 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :		
Dividendes reçus	(214)	(3,0)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(468)	(6,6)
Divers – montant net	3	-
<b>Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt sur le résultat effectif</b>	<b>1 326 \$</b>	<b>18,5 %</b>

**h) Risque de taux d'intérêt**

La Banque gagne et paie de l'intérêt sur certains actifs et passifs. Dans la mesure où les actifs, les passifs et les instruments financiers viennent à échéance ou font l'objet de refixations du taux à diverses dates, la Banque est exposée à un risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-après présente les instruments sensibles aux taux d'intérêt selon la date d'échéance ou la date de refixation du taux, selon la plus proche. Les dates de refixation contractuelles du taux peuvent être rajustées selon les estimations de la direction à l'égard des remboursements ou des rachats anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux, bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les dérivés sont présentés dans la catégorie Taux variable.

**Risque de taux d'intérêt**

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

									Aux	
31 oct. 2011	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Total 1 an et moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total		
<b>Actif</b>										
Liquidités et autres	5,2	\$ 17,6	\$ 0,9	\$ 23,7	\$ –	\$ –	\$ 0,4	\$ 24,1	\$	
<i>Rendement effectif</i>		0,2 %	0,9 %		– %	– %				
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	0,8	6,2	12,6	19,6	19,4	8,4	26,2	73,6		
<i>Rendement effectif</i>		1,3 %	0,8 %		2,2 %	2,8 %				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	0,2	0,1	0,3	2,9	0,4	0,6	4,2		
<i>Rendement effectif</i>		4,9 %	4,4 %		3,0 %	5,3 %				
Disponibles à la vente	0,1	51,7	6,3	58,1	21,2	10,0	4,2	93,5		
<i>Rendement effectif</i>		0,3 %	1,0 %		1,4 %	1,0 %				
Valeurs mobilières prises en pension	5,3	32,9	12,4	50,6	2,0	–	1,0	53,6		
<i>Rendement effectif</i>		0,8 %	0,4 %		1,9 %	– %				
Prêts	8,5	205,8	39,6	253,9	102,4	15,0	5,9	377,2		
<i>Rendement effectif</i>		2,1 %	3,7 %		4,0 %	4,6 %				
Autres	68,1	–	–	68,1	–	–	38,5	106,6		
<b>Total de l'actif</b>	<b>88,0</b>	<b>\$ 314,4</b>	<b>\$ 71,9</b>	<b>\$ 474,3</b>	<b>\$ 147,9</b>	<b>\$ 33,8</b>	<b>\$ 76,8</b>	<b>\$ 732,8</b>	<b>\$</b>	
<b>Passif et capitaux propres</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	–	\$ 20,3	\$ 7,9	\$ 28,2	\$ 0,2	\$ 0,4	\$ 0,8	\$ 29,6	\$	
<i>Rendement effectif</i>		0,4 %	0,6 %		1,1 %	2,1 %				
Autres dépôts	149,2	57,8	34,7	241,7	52,0	0,4	155,3	449,4		
<i>Rendement effectif</i>		0,8 %	1,4 %		2,4 %	5,6 %				
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	0,4	4,5	4,9	21,5	0,5	0,8	27,7		
<i>Rendement effectif</i>		0,1 %	1,1 %		1,0 %	0,3 %				
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	24,4	–	–	24,4	–	–	–	24,4		
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	0,6	21,5	–	22,1	–	–	–	22,1		
<i>Rendement effectif</i>		0,6 %	– %		– %	– %				
Passifs de titrisation au coût amorti	–	9,0	2,4	11,4	12,5	0,3	1,9	26,1		
<i>Rendement effectif</i>		1,8 %	1,3 %		2,2 %	3,3 %				
Billets et débetures subordonnés	–	–	0,2	0,2	6,2	5,1	–	11,5		
<i>Rendement effectif</i>		– %	7,0 %		5,2 %	5,4 %				
Autres	69,9	–	–	69,9	–	–	28,1	98,0		
Capitaux propres	–	–	–	–	3,4	–	40,6	44,0		
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>244,1</b>	<b>\$ 109,0</b>	<b>\$ 49,7</b>	<b>\$ 402,8</b>	<b>\$ 95,8</b>	<b>\$ 6,7</b>	<b>\$ 227,5</b>	<b>\$ 732,8</b>	<b>\$</b>	
<b>Position nette</b>	<b>(156,1)</b>	<b>\$ 205,4</b>	<b>\$ 22,2</b>	<b>\$ 71,5</b>	<b>\$ 52,1</b>	<b>\$ 27,1</b>	<b>\$ (150,7)</b>	<b>\$ –</b>	<b>\$</b>	
1 <sup>er</sup> nov. 2010										
<b>Actif</b>										
Liquidités et autres	4,4	\$ 15,9	\$ 1,0	\$ 21,3	\$ –	\$ –	\$ 0,4	\$ 21,7	\$	
<i>Rendement effectif</i>		0,1 %	1,3 %		– %	– %				
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	7,2	5,9	7,0	20,1	13,8	5,6	24,2	63,7		
<i>Rendement effectif</i>		1,9 %	1,4 %		1,5 %	3,0 %				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	0,1	0,2	0,3	0,9	0,5	0,5	2,2		
<i>Rendement effectif</i>		4,3 %	4,5 %		3,0 %	4,9 %				
Disponibles à la vente	0,4	44,7	8,6	53,7	25,7	6,5	0,8	86,7		
<i>Rendement effectif</i>		0,1 %	0,9 %		2,0 %	2,2 %				
Valeurs mobilières prises en pension	5,1	33,8	6,9	45,8	3,1	0,9	0,9	50,7		
<i>Rendement effectif</i>		0,7 %	0,3 %		1,7 %	3,0 %				
Prêts	7,2	178,4	28,7	214,3	106,2	14,7	5,7	340,9		
<i>Rendement effectif</i>		4,0 %	4,9 %		5,0 %	5,2 %				
Autres	59,1	–	–	59,1	–	–	42,4	101,5		
<b>Total de l'actif</b>	<b>83,4</b>	<b>\$ 278,8</b>	<b>\$ 52,4</b>	<b>\$ 414,6</b>	<b>\$ 149,7</b>	<b>\$ 28,2</b>	<b>\$ 74,9</b>	<b>\$ 667,4</b>	<b>\$</b>	
<b>Passif et capitaux propres</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	–	\$ 12,4	\$ 9,2	\$ 21,6	\$ 0,1	\$ 0,3	\$ 1,0	\$ 23,0	\$	
<i>Rendement effectif</i>		0,3 %	0,3 %		1,7 %	2,8 %				
Autres dépôts	144,4	51,6	38,3	234,3	42,5	0,5	127,6	404,9		
<i>Rendement effectif</i>		1,2 %	1,7 %		2,9 %	5,6 %				
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	–	0,2	0,2	26,6	0,5	–	27,3		
<i>Rendement effectif</i>		– %	1,1 %		3,1 %	2,2 %				
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	23,7	–	–	23,7	–	–	–	23,7		
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	1,6	18,6	0,3	20,5	1,1	0,6	–	22,2		
<i>Rendement effectif</i>		0,5 %	1,1 %		1,4 %	2,8 %				
Passifs de titrisation au coût amorti	–	5,9	4,0	9,9	11,0	2,2	–	23,1		
<i>Rendement effectif</i>		2,0 %	4,2 %		3,1 %	3,6 %				
Billets et débetures subordonnés	–	–	0,2	0,2	11,7	0,3	–	12,2		
<i>Rendement effectif</i>		– %	7,4 %		5,4 %	5,0 %				
Autres	60,2	–	–	60,2	0,6	2,4	27,9	91,1		
Capitaux propres	–	0,4	–	0,4	3,0	–	36,5	39,9		
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>229,9</b>	<b>\$ 88,9</b>	<b>\$ 52,2</b>	<b>\$ 371,0</b>	<b>\$ 96,6</b>	<b>\$ 6,8</b>	<b>\$ 193,0</b>	<b>\$ 667,4</b>	<b>\$</b>	
<b>Position nette</b>	<b>(146,5)</b>	<b>\$ 189,9</b>	<b>\$ 0,2</b>	<b>\$ 43,6</b>	<b>\$ 53,1</b>	<b>\$ 21,4</b>	<b>\$ (118,1)</b>	<b>\$ –</b>	<b>\$</b>	

**i) Information sectorielle**

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

**Résultats par secteur d'activité**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Exercice clos le</i>					
	31 oct. 2011					
	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada <sup>1</sup>	Gestion de patrimoine et Assurance <sup>1</sup>	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	7 190	\$ 542	\$ 4 392	\$ 1 659	\$ (122)	\$ 13 661
Produits autres que d'intérêts	2 342	3 498	1 342	837	(18)	8 001
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	824	–	687	22	(43)	1 490
Frais autres que d'intérêts	4 433	2 616	3 593	1 468	937	13 047
Résultat avant impôts sur le résultat	4 275	1 424	1 454	1 006	(1 034)	7 125
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	1 224	317	266	191	(672)	1 326
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, déduction faite des impôts sur le résultat	–	207	–	–	39	246
<b>Résultat net</b>	<b>3 051</b>	<b>\$ 1 314</b>	<b>\$ 1 188</b>	<b>\$ 815</b>	<b>\$ (323)</b>	<b>\$ 6 045</b>
<b>Total de l'actif</b>						
<b>(en milliards de dollars canadiens)</b>	<b>279,3</b>	<b>\$ 20,0</b>	<b>\$ 184,6</b>	<b>\$ 217,6</b>	<b>\$ 31,3</b>	<b>\$ 732,8</b>

<sup>1</sup> En date du 1<sup>er</sup> novembre 2011, les activités d'assurance ont été transférées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada au secteur Gestion de patrimoine et Assurance (anciennement Gestion de patrimoine). Les résultats de 2011 ont été reclassés rétrospectivement.

**j) Principaux dirigeants**

*Transactions avec les principaux dirigeants, les membres de leur famille proche et leurs entités liées*

La Banque accorde des prêts à ses principaux dirigeants, aux membres de leur famille proche et à leurs entités liées selon les conditions du marché qui, à l'exception des produits et services bancaires destinés aux principaux dirigeants, sont assujettis aux lignes directrices de politiques approuvées qui visent tous les membres du personnel.

**Prêts aux principaux dirigeants, aux membres de leur famille proche et à leurs entités liées**

(en millions de dollars canadiens)

	31 oct. 2011
Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires	12 \$
Prêts aux entreprises	195
<b>Total</b>	<b>207 \$</b>

*Rémunération*

La rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 se présente comme suit :

**Rémunération**

(en millions de dollars canadiens)

	31 oct. 2011
Avantages du personnel à court terme	23 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2
Paiements fondés sur des actions	33
<b>Total</b>	<b>58 \$</b>

**k) Principales filiales**

Le tableau ci-après présente les principales filiales détenues directement ou indirectement par La Banque Toronto-Dominion.

**PRINCIPALES FILIALES**

		Au 31 octobre 2011
	Pourcentage de la participation	Emplacement du siège social ou du bureau principal
<b>Amérique du Nord</b>		
L'Assurance financière CT	99,9	Toronto, Ontario
Meloche Monnex Inc.	100	Montréal (Québec)
Sécurité Nationale compagnie d'assurance	100	Montréal (Québec)
Primum compagnie d'assurance	100	Toronto (Ontario)
TD assurance directe inc.	100	Toronto (Ontario)
Compagnie d'assurances générales TD	100	Toronto (Ontario)
Compagnie d'assurance habitation et auto TD	100	Toronto (Ontario)
Corp. de financement d'actifs TD	100	Toronto (Ontario)
Gestion de Placements TD Inc.	100	Toronto (Ontario)
Gestion privée TD Waterhouse Inc.	100	Toronto (Ontario)
Services de financement auto TD Inc. <sup>1</sup>	100	Toronto (Ontario)
Services de Financement TD Résidentiel Inc.	100	Toronto (Ontario)
Services de Financement TD Inc.	100	Toronto (Ontario)
Services d'investissement TD Inc.	100	Toronto (Ontario)
TD, Compagnie d'assurance-vie	100	Toronto (Ontario)
La Société d'hypothèques TD	100	Toronto (Ontario)
La Société d'Hypothèques Pacifique TD	100	Vancouver (Colombie-Britannique)
La Société Canada Trust	100	Toronto (Ontario)
TD Parallel Private Equity Investors Ltd.	100	Toronto (Ontario)
Valeurs Mobilières TD Inc.	100	Toronto (Ontario)
TD US P & C Holdings ULC	100	Calgary (Alberta)
TD Bank US Holding Company	100	Portland (Maine)
Northgroup Sponsored Captive Insurance, Inc.	100	Burlington (Vermont)
TD Bank USA, National Association	100	Portland (Maine)
TD Bank, National Association	100	Wilmington (Delaware)
TD Auto Finance LLC	100	Farmington Hills (Michigan)
TD Insurance, Inc.	100	Portland (Maine)
TD Vermillion Holdings ULC	100	Calgary (Alberta)
TD Financial International Ltd.	100	Hamilton (Bermudes)
Canada Trustco International Limited	100	St. Michael (Barbade)
TD Reinsurance (Barbados) Inc.	100	St. Michael (Barbade)
TD Reinsurance (Ireland) Limited	100	Dublin (Irlande)
Toronto Dominion International Inc.	100	St. Michael (Barbade)
TD Waterhouse Canada Inc.	100	Toronto (Ontario)
TD Waterhouse Insurance Services Inc.	100	Toronto (Ontario)
TDAM USA Inc.	100	Wilmington (Delaware)
Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc.	100	New York (New York)
TD Holdings II Inc.	100	New York (New York)
TD Securities (USA) LLC	100	New York (New York)
Toronto Dominion (Texas) LLC	100	New York (New York)
Toronto Dominion (New York) LLC	100	New York (New York)
Toronto Dominion Capital (U.S.A.), Inc.	100	New York (New York)
<b>Autres pays</b>		
InternaXX Bank S.A.	100	Luxembourg (Luxembourg)
NatWest Personal Financial Management Limited	50	Londres (Angleterre)
NatWest Stockbrokers Limited <sup>2</sup>	50	Londres (Angleterre)
TD Ireland	100	Dublin (Irlande)
TD Global Finance	100	Dublin (Irlande)
TD Luxembourg International Holdings	100	Luxembourg (Luxembourg)
TD Ameritrade Holding Corporation <sup>3</sup>	44,96	Omaha (Nebraska)
TD Waterhouse Bank N.V.	100	Amsterdam (Pays-Bas)
TD Wealth Holdings (UK) Limited	100	Leeds (Angleterre)
TD Waterhouse Investor Services (Europe) Limited	100	Leeds (Angleterre)
TD Wealth Institutional Holdings (UK) Limited	100	Leeds (Angleterre)
TDWCS LLP	100	Leeds (Angleterre)
Toronto Dominion Australia Limited	100	Sydney (Australie)
Toronto Dominion Investments B.V.	100	Londres (Angleterre)
TD Bank Europe Limited	100	Londres (Angleterre)
Toronto Dominion Holdings (U.K.) Limited	100	Londres (Angleterre)
TD Securities Limited	100	Londres (Angleterre)
Toronto Dominion (South East Asia) Limited	100	Singapour (Singapour)

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % de l'entité ou 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social ou son bureau principal.

<sup>1</sup> Reflète la structure de participation au 1<sup>er</sup> novembre 2011.

<sup>2</sup> La Banque, par l'entremise de sa participation de 50 % dans NatWest Personal Financial Management Limited, détient 50 % de NatWest Stockbrokers Limited.

<sup>3</sup> TD Ameritrade Holding Corporation n'est pas une filiale de la Banque étant donné que la Banque ne la contrôle pas. TD Luxembourg International Holdings et sa participation dans TD Ameritrade Holding Corporation sont incluses étant donné l'importance de la participation de la Banque dans TD Ameritrade Holding Corporation.

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

### Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un <b>actionnaire inscrit</b> (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le régime de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption et la reprise des envois de rapports annuels et trimestriels.	<b>Agent des transferts :</b> Compagnie Trust CIBC Mellon* C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 ou 416-682-3860 Télécopieur : 1-888-249-6189 <a href="mailto:inquiries@canstockta.com">inquiries@canstockta.com</a> ou <a href="http://www.canstockta.com">www.canstockta.com</a>  *La Société canadienne de transfert d'actions agit en qualité d'agent administratif de la Compagnie Trust CIBC Mellon
déterminez vos actions TD par l'entremise du <b>système d'inscription direct aux États-Unis</b>	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels.	<b>Coagent des transferts et agent comptable des registres :</b> Computershare Shareowner Services LLC P.O. Box 358015 Pittsburgh, Pennsylvania 15252-8015 ou 480 Washington Boulevard Jersey City, New Jersey 07310 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 <a href="http://www.computershare.com">www.computershare.com</a>
êtes <b>actionnaire non inscrit</b> d'actions de la Banque TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la Banque TD, notamment des questions au sujet du régime de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires.	<b>Votre intermédiaire</b>

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com).

Veillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

#### Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au 416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : <http://www.td.com/francais>

Adresse courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

#### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 1<sup>er</sup> mars 2012. La conférence sera diffusée en webémission en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la diffusion Web, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour son premier trimestre. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence seront offerts sur le site Web de la TD à l'adresse [http://www.td.com/investor/gr\\_2012.jsp](http://www.td.com/investor/gr_2012.jsp), le 1<sup>er</sup> mars 2012 vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement sera accessible au 416-644-3415 ou au 1-877-974-0445 (sans frais).

La version archivée de la conférence téléphonique et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse [http://www.td.com/investor/gr\\_2012.jsp](http://www.td.com/investor/gr_2012.jsp). Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 1<sup>er</sup> mars 2012, jusqu'au 2 avril 2012, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 (sans frais). Le code d'accès est le 4512261, suivi du carré.

#### Assemblée annuelle

Le jeudi 29 mars 2012, à 9 h 30 HE

Toronto (Ontario)

Glenn Gould Studio

250 Front Street West

Diffusion simultanée par vidéoconférence :

New York (New York)

Grand Hyatt New York

109 East 42nd Street